

Généalogie
de la Famille
DE LA FOYE.



Yves, de-la-FOYE - 2 Avril 1915
- 15 Août 1975

Une fouaye, ou foye, est un lieu planté de hêtres (du vieux mot français fou = hêtre, dérivé du latin fagus), comme une chesnaye est un lieu planté de chênes, une châtaigneraie un lieu planté de châtaigniers, une boulaye un lieu planté de bouleaux, une pommeraye un lieu planté de pommiers, et ainsi de suite. Un certain nombre de familles, notamment en Bretagne, ont porté le nom "de la Fouaye": toutes étaient nobles. Il est hors de doute que les de la Foye normands, dont nous entreprenons la généalogie, et dont le nom a toujours été écrit en trois mots bien séparés, étaient originaires d'un domaine appelé "La Foye" et qu'ils appartenaient à la noblesse du pays de Rouen. L'anoblissement d'Adam de la Foye en 1610, anoblissement fait par le roi Louis XIII dès la première année de son règne, anoblissement singulièrement tardif puisque ses hauts faits d'armes avaient été accomplis sous Henri IV, doit donc être considéré plutôt comme une marque d'honneur, un signe insigne de gratitude et de récompense royale, et l'octroi de l'écusson au lion contourné comme le maintien d'armes déjà en usage dans la famille depuis un temps plus ou moins ancien.

L'histoire généalogique de la Maison de la Foye remonte à cet Adam de la Foye dont le rôle singulièrement important pendant les guerres de Religion du XVI^e siècle sera rapporté plus loin. Si l'on en croit le vieil historien rouennais Farin, Adam était originaire de Rouen et c'est

aux environs de Rouen qu'aurait été le berceau de sa famille. D'ailleurs on le connaissait dans l'armée sous le nom de "Capitaine Querville" ou de "seigneur de Querville"; or Querville est une seigneurie fort connue de la rive gauche de la Seine, en aval de Rouen. A la même époque, plusieurs personnages portant le nom de "de la Foye" étaient attachés au Parlement de Normandie. Je n'ai pu les identifier.

La Normandie a produit un grand nombre d'hommes remarquables dans les genres les plus divers; mais, dans ce nombre, les guerriers figurent au premier plan depuis les fils de Tancred de Hauteville et Guillaume le Conquérant. Parmi eux et dans un rang très distingué doivent être classés les de la Foye qui, de père en fils, depuis l'Adam des guerres de la Ligue, compagnon et fidèle serviteur d'Henri IV jusqu'aux jeunes officiers tombés face à l'ennemi au champ d'honneur pendant la guerre de 1914-1918, ne cessèrent de servir avec ardeur le Roi et la France et inscrivirent pendant cinq siècles bien des pages glorieuses aux Annales de leur maison.

I

Adam de la Foye

Notre Homme Adam de la Foye, écuyer, sieur du Hay et de Quevilly, surnommé en nom de guerre le "Capitaine Quevilly", commença sa carrière militaire au lendemain de la Saint-Barthélemy (1572), au moment le plus trouble des guerres de Religion. Il semble avoir suivi constamment le parti du duc d'Anjou, quatrième fils du roi Henri II et de Catherine de Médicis, et frère puîné des trois derniers rois de la dynastie de Valois François II, Charles IX et Henri III et de la reine Margot première femme d'Henri IV, et s'être attaché de bonne heure à la fortune du maréchal de Terracques, un Normand comme lui et dont le château était situé aux environs de Lisieux.

On le voit d'abord combattre les Huguenots au siège de la Rochelle (avril 1573), comme premier sergent de la compagnie du sieur de Bréville. La guerre civile ayant repris après une courte trêve consécutive au traité de la Rochelle et dès l'avènement de Henri III, on trouve Adam, le 25 janvier 1575, au siège de Lussignan, près Poitiers, avec le duc de Montpensier; il y reçoit l'ordre de reconnaître la brèche opérée dans les murailles de la forteresse, est blessé pendant cette reconnaissance d'un coup d'arquebuse à la jambe et sa bravoure

lui vaut le grade d'enseigne (porte-drapeau) du capitaine Beaulieu au régiment de Bussy d'Amboise, le fameux duelliste de l'époque. Au siège reste célèbre dans l'histoire, le château des Lusignan fut détruit de fond en comble ainsi que sa Tour Melusine si connue dans les traditions merveilleuses du Moyen-Age.

Quelques mois après, le duc d'Anjou se revoltait contre son frère Henri III et se mettait à la tête du parti Huguenot auquel il n'avait d'ailleurs jamais été très hostile. Henri de Navarre, le futur Henri IV, le suivait. Alors la Ligue était fondée sous la direction des ducs de Mayenne, d'Anjou et de Nevers. Le duc d'Anjou, changeant encore de parti, ne tardait pas à rentrer dans le devoir et à se réconcilier avec le Roi qui lui confiait le commandement de l'armée de la Loire contre les Protestants. L'armée catholique se dirigea donc sur la Charité-sur-Loire qui capitula le 1^{er} mai 1577. A ce siège, Adam de la Foye fit prisonniers 200 hommes de pied et les amena à son compatriote le normand François d'Espinais sire de S^t-Luc, le futur maître de l'artillerie de France et lieutenant général au gouvernement de Bretagne sous Henri IV. Les clauses de la capitulation de la Charité-sur-Loire ne furent respectées que grâce au duc de Nevers qui empêcha le duc d'Anjou de céder aux clamours des soldats catholiques, avides de meurtre et de pillage. Anjou vint alors à la Cour où son frère Henri III et leur mère Catherine de Médicis lui donnèrent deux fêtes somptueuses au Plessis-les-Tours et à Chenonceaux, puis il rejoignit ses troupes qui avaient mis le siège devant Issoudun.

11
place qui se rendit le 12 juin et où tout fut passé au
fil de l'épée. Adam, qui était décidément l'homme des
ciseaux, reçut encore l'ordre de reconnaître la brèche et
il rendit un compte si fidèle de ses observations au
duc de Mayenne, au duc de Navarre et à 8^e Duc que
ce dernier lui donna un commandement de trois
compagnies du régiment de Picardie qu'il avait sous
ses ordres.

Mais le duc d'Anjou, devenu plus favorable au
parti protestant, se mettait à la tête des Flamands
révoltés contre le Roi d'Espagne Philippe II; il était
bientôt reconnu comme souverain des Pays Bas et
recevait de ses sujets le titre de duc de Brabant;
on parlait même de son mariage avec la reine
d'Angleterre Elisabeth. Il rallia à sa cause le sire
de 8^e Duc et Adam de la Foye et confia à celui-ci
une compagnie de gens de pied du régiment
commandé par Charles Martel sire de Ramas Bacquenois
un normand aussi lui dont le père avait été
gouverneur du Havre. Cette aventure très risquée
devait finir très mal. "A la fin de 1582, écrit
Henri Martin (IX. 515), le duc d'Anjou s'abandonna
sans réserves aux inspirations de son nouveau
favori, Guillaume de Hautemer, seigneur de Fervaques,
futur maréchal de France, courtisan qui avait
servi tour à tour Charles IX, Henri III et le roi
de Navarre et avait accompagné ce dernier lors
de son évasion en 1576; il le fit premier gentil-
homme de sa chambre; grand maître de sa
maison, chef de ses finances et de son conseil
et lieutenant général de ses armées. Suivant
Mathieu (I. 480), Catherine de Médicis aurait
été la complice de Fervaques. Malgré les représentations

de Biron, le duc d'Anjou résolut d'occuper
militairement et par surprise Anvers, Bruges,
Dunkerque, Ostende, etc., d'en chasser les troupes
flamandes ses sujets et d'y établir son autorité
absolue sur les ruines du pouvoir des États-
Généraux. L'exécution de ce dessein fut fixée au
16 janvier 1583. Le coup réussit à Dunkerque,
Dixmude, Dendermonde, Berg-sur-Winox, Vilvoorde,
mais échoua à Bruges, Ostende, Alost et Nieuport.
La question se décida le lendemain à Anvers
où quelques circonstances avaient obligé le duc
de différer de 24 heures. La plus grande partie
des troupes sur lesquelles comptait le duc
avaient été appelées autour d'Anvers sous
prétexte d'une expédition en Gueldre et Faise.
Le duc sortit de la ville pour se mettre à la
tête de ses soldats; une des portes d'Anvers
fut saisi en trahison et la garnison égorgée;
Fernaques se précipita dans l'intérieur de la
ville à la tête d'un gros corps d'infanterie
et de cavalerie aux cris de "Vive la messe!",
"ville gagnée!" mais la porte fut reprise et
refermée; le canon des remparts fut tourné
contre les troupes qui étaient encore au dehors,
et tout ce qui était entré avec Fernaque fut
tué ou pris par les habitants levés en masse.
Il y eut 12.000 ou 15.000 morts, parmi lesquels
beaucoup de seigneurs et de gentilhommes. Fernaque
et plusieurs centaines d'officiers (parmi les quels
devait se trouver nécessairement Adam de la
Foye) et de soldats restèrent prisonniers entre les
mains du peuple. Le duc d'Anjou battit en retraite
à travers un pays inondé par l'ouverture des écluses.

A lors un traité fut signé le 26 mars entre lui et les États-Généraux ; il retira ses soldats des places surprises le 16 janvier à l'exception de Dunkerque, quitta les Flandres, vint de Barques à Calais dans le courant de juin et se retira sur les terres qu'il possédait sur l'Oise et la Marne.

C'est sans doute à ce moment que le duc d'Anjou ordonna à Adam de la Foye de se rendre à Dieppe, d'y préparer des navires en vue d'un passage en Angleterre, de prendre le commandement général de ses vaisseaux et de ses barques et de se tenir continuellement à ses côtés. La mort du prince survenue à Château-Thierry le 10 juin 1584 rendit à Adam sa liberté. Il s'attacha alors et resta dans la suite fidèlement attaché au service du roi de Navarre. Quand Henri III périt assassiné le 2 août 1589, Adam fut l'un des premiers officiers connus à sauver Henri IV ; pour le récompenser, celui-ci lui confia la lieutenance d'une compagnie d'homme d'armes des ordonnances de France, hors régiments, sous la charge du seigneur d'Osost. C'est en cette qualité qu'il fit, en compagnie du nouveau roi, les campagnes de Dieppe, Arques et Ivry.

Car la Ligue avait refusé de reconnaître le roi de Navarre comme héritier légitime de Henri III, parce qu'il était rebombé dans l'hérésie protestante. L'orage éclata encore en Normandie. Henri IV avait choisi en effet cette province pour terrain de combat, en partie dans l'espoir de refaire ses troupes aux dépens du gros pays de Caux, en partie pour enlever à ses adversaires la recette de ses impôts, et surtout en vue de

d'approcher de la mer pour être à même de recevoir des secours de la reine d'Angleterre, Elizabeth. Mais Breton tomba aux mains des Ligueurs, et toutes les places riveraines de la Seine, entre Paris et le Havre, en firent autant. Au contraire, Caen, Dieppe, Couhanus, S^r Lo, Alençon acclamèrent le nouveau Roi. Henri IV et le duc de Mayenne conduisaient eux mêmes leurs armées. Henri IV se retrancha près de Dieppe, au Bourg d'Arques et c'est là que Mayenne vint l'attaquer au mois d'octobre 1589 avec 30.000 hommes. Henri, lui, n'avait autour de lui qu'une poignée de braves, 8000 ou 9000 hommes tout au plus; sa victoire fut pourtant écrasante. A cette bataille d'Arques restée légendaire dans l'histoire, Adam de La Forge se couvrit de gloire sous les yeux du Roi. Avec ses hommes il battit tout seul le régiment ligueur du chevalier de Grillon et vint remettre aux mains de Henri IV, dans Dieppe, deux drapeaux et 500 prisonniers faits par lui sans "qu'il eût eu besoin d'exiger d'eux la moindre rançon", les prisonniers passèrent aussitôt au service du Roi qui récompensa Adam en le nommant capitaine des gardes du maréchal de Ferwaques et son lieutenant à Lisieux.

Comme nous l'avons observé plus haut, on peut se demander pourquoi tous ces magnifiques services n'obtinrent leur récompense définitive qu'après la mort d'Henri IV. Quoi qu'il en soit, en août 1610, sur la demande de la Reine mère Marie de Médicis et sur les instances du maréchal de Ferwaques, alors lieutenant général pour le Roi Louis XIII en Normandie, le roi accorda à

Michel Faulcon est qualifié en 1554 "Honnête homme Michel Faulcon
sieur des Aulnés". Il était parent de Genis Faulcon vivant en
1537 et probablement frère de Jacques Faulcon anobli en 1551. (Étude
sur le fief de Quersney - Vouville parue en 1887 dans l'Annuaire
des Cinq départements de Normandie par M. Boistard de Glanville).

"son cher et bien aimé Adam de la Foye, sieur des Aulnetz et du Hay, dit le Capitaine Quevilly" des lettres de noblesse avec droit de porter le titre d'écuyer et les armes d'argent à un lion rampant à gauche ^{de sable} armé et lampassé de queues, lettres expédiées en la Chambre des Comptes de Normandie et enregistrées le 2 décembre suivant, enregistrées plus tard le 18 mars 1623 à la Cour des Aides de Rouen (mémoires de la Cour des Aides, vol. 25^e f. 188). A noter que les dites lettres avaient été, sur mandement de la Chambre des Comptes, publiées à Lisieux où Adam habitait avec sa famille, le 20 septembre 1610 à l'issue de la grand' messe de l'église S^t Germain, sa paroisse, et ce sans aucune opposition.

On trouvera plus loin copie intégrale de l'acte d'août 1610 en question, acte qui relate en détail les services d'Adam de la Foye.

Adam de la Foye épousa ^l Marie Faulcon, fille unique et héritière de Michel Faulcon, écuyer, sieur des Aulnetz. Elle lui apporta la terre des Aulnetz, s'étendant aux paroisses de Tourgéville et de Vauville, entre Lisieux et ~~Pont Audemer~~ ^{Villiers}, cette terre resta dans la famille de la Foye jusqu'au XVIII^e siècle, et, sur elle, il était dû au XVII^e siècle une rente à Jacques Faulcon, écuyer, sieur des Bareaux, arrière petit neveu de Marie.

Marie Faulcon appartenait à une famille qui fut anoblie en 1551 en la personne de Jacques Faulcon, sieur de Glatigny, paroisse de Tourgéville, grainetier au grenier à sel de Caen, puis receveur des tailles, et qui portait l'azur à la tête

D'éléphant d'argent, à un soleil d'or en franc quartier (Stat des anoblis de Normandie, manuscrit de la collection de M. l'abbé Simon). Ces armes se voient encore dans l'église de Tourgis; ce sont de beaux écussons sculptés en marbre blanc qui primitivement ont dû faire partie d'un tombeau. — On les voyait autrefois dans la chapelle du château de Glatigny, ^{dans un} simple bâtiment d'exploitation, accolés à celles des Le Pelletier d'azur à la base d'argent chargés d'un croissant de gueules accompagné de 3 étoiles & en chef 1 en pointe. (Jeanne Le Pelletier, dame de la Haule, était femme dès 1557 de Jacques Faulcon seigneur de Glatigny dont il a été question plus haut).

Adam de la Foye était mort dès 1614 laissant un fils unique, Jacques, qui suit, de son mariage avec Marie Faulcon. Sa veuve était remariée dès le 17 juillet 1615 à F. Boury de Saint Michel seigneur du lieu. Tous deux avaient alors un procès avec Jacques de la Foye.

Adam laissa également une fille naturelle Marguerite de la Foye qu'il reconnut et qui épousa par contrat passé à Lisieux le 12 septembre 1610, en la maison de son père, Pierre Lesnia fils de Marguerin Lesnia, de la paroisse de Bourgeauville, en la vicomté d'Auge. Les témoins en furent Robert Dany, chandelier, et François Lecoq demeurants à Lisieux.

II

Noble Homme Jacques de la Foye, sieur des Aulneux, fils unique d'Adam de la Foye et de D^{lle} Marie Faulcon, épousa par contrat passé au manoir "seigneurial" de la Vallée, en la paroisse de Norolles près Lisieux, le dimanche 24 août 1608, contrat "reconnu" devant Jehan Nouhel et Charles Chillard tabellions en la vicomté de Fauquernon le 14 juin 1609, et qui, dit l'acte, "au plaisir de Dieu sera fait et consommé en face de
" Sainte Eglise Catholique, apostolique et
" Romaine", alors que ledit Jacques habitait enme Lisieux avec ses parents, — D^{lle} Jeanne Parey, fille aînée de Noble Homme Robert Parey seigneur de Mallou, la Vallée, Norolles et Piencourt et de D^{lle} Marie Le Pellerin dame de Chesney. Par ce contrat le seigneur de Mallou donnait à sa fille la propriété, possession et jouissance de la terre des Chatagnes, cour, maisons, terres labourables et non labourables d'environ 30 ares de terre situés en la vicomté de "Fauquernon", au "treage" de S^t Phillibert des Champs, affermé à Girard Guillemette pour 90 écus, à charge de foi, hommage et ce devana dues par cette terre aux seigneurs dont elle relevait. En ce qui concerne le mobilier, le même seigneur promettait à sa fille 1500 livres, soit 750 livres le jour de son mariage et 750 livres au bout d'un an,

l'adite fille " devant estre vestue et atouselée de
 " meubles à sa vollonte' ". Quant à Adam de la Foye
 et sa femme, ils s'engagement à nourrir et
 entretenir les jeunes époux en leur maison de
 Lisieux, et, " en cas qu'ils ne se puissent acomma-
 " der les ungs avec les autres ", à leur payer 300
 livres par an, somme garantie et hypothéquée
 sur la terre des Aulneux.

On voit Jacques de la Foye, le 17 juillet 1615,
 ayant un procès, en sa qualité de seul fils et
 héritier de son père Adam, en appel contre une
 sentence rendue par le bailli d'Evreux, ou son
 lieutenant, en la vicomté d'Orbec le 9 novembre
 1614, l'adite sentence confirmant une autre
 sentence rendue par le bailli vicomtal de Lisieux
 le 12 juillet 1614, — avec Fleury de S^r Michel
 seigneur du lieu, second mari de sa mère
 Marie Faulcon.

Il habitait son manoir des Chatagnes en
 S^r Philibert-des-Champs, vicomté d'Orbec, quand
 il vendit le 25 juin 1616, par acte passé devant
 Arthur Ygou, sieur de Beaumont, conseiller
 notaire et secrétaire du Roi, maître ordinaire
 en sa Chambre des Comptes de Normandie et garde
 hérédital du sel des obligations de la vicomté
 de Proven, Jacques Crespin et Robert Le Picart,
 tabellions royaux à Proven, — à Honorable
 Homme M^{rs} Claude Baratte, procureur en la cour
 des Aides de Normandie demeurant en la
 paroisse S^r Laurent de Proven, un corps de
 maison situ' en la paroisse S^r Vincent de Proven,
 " boucherie dudit lieu ", bornant d'un côté la rue
 conduisant à la Carrelle, d'autre côté les représentants

de Jean Aubert ou un nommé Tuboult, d'un bout la grand' rue ou "Pavement du Roy" conduisant à la Porte S^t Hilaire, et d'autre bout Guillaume de Gouberville. Cet immeuble appartenait à Jacques de la Foye de la succession de feu Adam de la Foye etuyer sieur de Quevilly son père. Celui-ci l'avait acquis, par l'intermédiaire de Jacques Maudouy sieur de la Rozière, par contrat passé devant les tabellions de Lisieux le 23 décembre 1598, à la charge de payer 55 sols tournois de rente au trésor de l'église S^t Maclou de Rouen, et moyennant le prix de 6.000 livres. Sur cette somme Adam de la Foye s'était engagé à payer 950 livres à Honorable Homme Romain de Moy bourgeois de Rouen, 520 livres tournois à Nicolas de la Barre, 600 livres tournois à Jean Le Doux sieur des Parquestz, 235 livres aux chanoines du Chapitre de S^t Pierre de Lisieux et 215 livres aux Jacobins de la même ville; mais le vendeur se réservait le droit de poursuivre les héritiers de J^{de} Marguerite Fillet et M^e Jean du Bose. Les témoins de cet acte du 25 juin 1616 furent M^e Christophe de Manneville, avocat au Parlement de Normandie, Guillaume Le Morne, bourgeois de Rouen et Pierre Peset demeurant à Rouen.

En 1634 lui et sa femme habitaient toujours Lisieux.

Le 18 juin 1638, il afferma la terre des Aubnez à Honorable Homme Isaac Heron, en présence de M^e Jacques Faulcon sieur des Boreaux, son parent, et de M^e Jean Grantel, tous deux demeurant au Pont l'Evêque.

Le 22 janvier 1647 il afferma la même terre au même Isaac Haron, à charge entre autres par lui de payer chaque année une rente de 100 livres audit M^e Jacques Faulcon et 71 livres aux héritiers de Christophe Le Moine.

Le 2 avril 1653 sa femme rendit aveu à la châtellenie de Fauquernon pour le "noble fief de haubert nommé le fief de Mallou, situé paroisse de Norolles", dont elle avait hérité de ses parents.

Le 16 avril 1655, par acte passé au Pont. l'Evêque devant Jean de Borel, écuyer, seigneur et châtelain de Manerbe, conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel du bailli de Prouen en la vicomté d' Auge, il transigea avec un nommé François Baroult. Les arbitres de cette transaction furent M^e Guillaume du Val licencié en droit, avocat, M^e Gabriel Cocquet, écuyer, conseiller et avocat du Roi, Michel Estienne, conseiller et procureur du Roi, Jacques de Varin, écuyer, Georges Le Cavalier, Thomas Bougard, Halys Cocquet, écuyer, Samuel Pellerin, Anthoine Poullain, Guillaume Collet et Pierre Bretoc

Jacques de la Foye mourut entre 1655 et 1658 (actes divers)

C'est par l'alliance de Jacques de la Foye avec Jeanne Porey que la terre de Mallou passa dans la famille de la Foye et y resta jusqu'au moment de la Révolution. Comme on le verra plus loin à l'article consacré aux Porey, ou de Porey, cette famille comptait parmi les plus anciennes du pays de Lisieux où elle possédait les fiefs et seigneuries de Combray, Mallou, Norolles, la

Vallée, Cormeilles, la Touraille, Piencourt, etc. Elle portait pour armes d'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses d'argent, au chef cousu d'argent chargé de 3 trèfles de sable (renseignements de M. l'abbé Simon) cinq pierres tumulaires se voient encore dans le parage de l'église de Norolles. Elles recouvrent les restes des seigneurs de Combray, fief situé dans les limites de la paroisse en qui a joué d'une certaine importance. Les inscriptions qui ont dû couvrir ces pierres sont, pour la plupart, effacées. Sur l'une, on distingue encore deux personnages gravés au trait, un homme et une femme, dont le costume accuse le règne de Louis XIII. Sur une autre est un blason chargé d'un chevron accompagné de 3 roses, avec un chef chargé de 3 trèfles; au bas, on peut déchiffrer: PRIEZ POUR L'ÂME DV DEFYNT, LEQUEL EST MORT LE 4 MAY 1631" (A de Caumont, Statistique monumentale du Calvados IV, p. 413 et s. au sujet de Norolles). L'écrusson nous apprend que ce défunt est un membre de la famille de Parey qui possédait Combray et Malou. Des actes des chartres de la Foie, au château du Tertre en Guer, nous disent le reste. Le tombeau est celui de Louis de Parey, écuyer, seigneur de Malou, Cormeilles et la Vallée mort sans enfants issus de son mariage avec Jacqueline de Paisant et dont les sœurs Madame de la Foie et Madame Le Prevost de la Belletière héritèrent.

Une cloche de l'église de Norolles, fondue par Jean Aubert de Lincoux, porte cette inscription:
 " + 1705. Jay esté bënité en nommée gabrielle -
 " Elisabeth par M^{re} Gab. Malard, esc^r, pbré curé

" de ce lieu, et par noble dame Eliz. M. F. de Couvert,
 " femme de Mons: le Baron de Combré. — François
 " de gouz vesovier. " Il s'agit de Charles de Parey,
 écuyer, seig' de Combray, cité dans l'armorial
 de D'Hoziar en 1696, comme écuyer seigneur de
 Combray, avec sa femme Marie. Elisabeth de
 Couvert laquelle portait d'hermines à la base
 de queue chargie de 3 fermaux ou boucles d'or.

Voici comment Jacques de la Foye et sa femme
 Jeanne de Parey devinrent propriétaires du " noble
 fief de haubert de Mallou ":

Robert Parey (ou de Parey), seigneur de Mallou,
 Norolles, la Vallée et Piencourt, et sa femme
 3^{me} Marie Le Pellerin dame du Chesnay eurent
 trois enfants: 1^o Louis de Parey dont on va parler
 et qui fut seigneur de Mallou, la Vallée, Cormeille
 et la Touraille; 2^o Jeanne de Parey, fille aînée,
 qui épousa Jacques de la Foye; 3^o Louise de Parey
 puînée mariée à Jacques Le Prevost seigneur de
 la Belletière, gentilhomme ordinaire de la
 Chambre du Roi et lieutenant de ses gardes,
 dont postérité. (Voyez aux annexes les détails sur
 la famille de Parey de Combray et de Mallou). Louis
 de Parey, ci dessus, écuyer, seigneur de Mallou,
 Cormeilles, la Touraille et la Vallée épousa 3^{me}
 Jacqueline de Paisant. Il mourut sans enfants le 4
 mai 1631 et fut enterré, on vient de le voir, en
 l'église de Norolles. Il avait fait son testament
 le mercredi 16 avril précédent devant les tabellions
 de la vicomté de Fauquernon, au manoir de
 Cormeille, en Norolles, qu'il habitait. Par ce
 testament il déclara vouloir être enterré dans une
 chapelle plus loin désignée, et, si cette chapelle

n'était pas construite, à l'endroit où ses amis et
 pré-décédés avaient été inhumés, dans l'église de
 Norolles. Il demanda également qu'à son enterrement
 il y eût 8 chantres, des chapelains qui diraient les
 messes, un luminaire de 13 cierges du poids d'une
 livre chacun, 12 torches et une chapelle ardente, le
 tout de cire, et lesdites torches devant être portées
 par douze personnes de Norolles vêtus de deuil, un gros
 cuige de 3 livres porté par son "homme de chambre"
 à qui on donnerait des habits de deuil, ledit gros
 cuige devant rester allumé journellement sur sa
 tombe pendant le service du bout de l'an. Les pauvres
 de Norolles cités plus haut devaient assister pendant
 trente jours, vêtus de leurs "vêtements de deuil" et chacun
 portant sa torche, aux trente services à célébrer
 depuis le jour de ses obsèques, les 13 cierges, la
 chapelle ardente et les torches restant allumés, les
 vêtements de deuil devant leur rester. De plus,
 le jour de l'enterrement, une domnie de pain
 serait faite à tous les pauvres présents, chacun
 devant recevoir 12 deniers (un sou). À sa veuve
 il laissait la moitié de ses meubles; au trésor
 et fabrique de Norolles 300 livres tournois pour faire
 bâtir, construire et édifier en l'église de Norolles,
 du côté où se trouve le banc de Malbou, une
 chapelle pour y avoir droit de sépulture tant pour
 lui que pour ceux qui, après lui, seraient propriétaires
 de sa terre et seigneurie de Cornelle sans que
 personne autre part s'y fût faire inhumer, chapelle
 devant être dédiée au Rosaire et où serait mis
 "un image de Monsieur Saint Louis" son patron,
 et où serait dit et célébré à son intention et à celle
 de ses amis vivants et de fait à perpétuité par

un chapelain cinq messes basses plus une messe "haute" de Requiem et un Libera sur sa tombe, le tout par semaine, cette messe "haute" devant être celle-là le même jour qu'aurait eu lieu l'enterrement. Le même chapelain serait tenu de dire, tous les dimanches, une messe, messe qui les premiers dimanches du mois serait "haute" avec diacre et sous diacre et serait celle du Prosaire; plus, au lieu de la messe basse, une messe "haute", dite des Prosaire, à toutes les fêtes de Notre Dame, avec diacre et sous diacre; plus une messe "haute", toujours avec diacre et sous diacre, les jours de fête de "Monsieur Saint Louis" et de "Monsieur Sarah et Jacques". Sa veuve étant obligée de faire mettre dans la chapelle un tableau à son choix. Louis de Parey nommait Gilles du Halley, écuyer, seigneur d'Asnières, exécuteur de son testament dont les témoins étaient Messire Guilleume de Desmedecin, demeurant à Argentan, et Charles de Jouimard, écuyer seigneur de Haguillon et seigneur de Parfontaine demeurant à Fauquembernon.

Il convient d'ajouter — et c'est de cette clause qui sortirent les difficultés — que le 2 mars 1631 Louis de Parey avait fait donation du tiers de tous ses biens, tiers représenté par les terres de Mallou et de Cornuelle, à son cousin Laurent de Parey seigneur de Combray et de la Moncheillerie, écuyer, demeurant à Combray en Fauquembernon. Cette donation était permise par la Coutume de Normandie parce que le donateur ne laissait pas d'enfants; de plus, son testament l'avait ratifiée. Mais ses sœurs les dames de la Foye et de Prevost, ses héritières naturelles, se voyant lésées, soutinrent que la

donation en question avait été faite " pour les prières
 " de son bien et en haine de ce qu'elles avaient au
 " procès contre lui parce qu'il vendait, et dissipait
 " ce bien, et en fraude pour tourner au profit de
 " sa femme; même qu'il y avait eu connivence
 " entre lui, sa femme et Laurent de Parey, ce dernier
 " étant au surplus parent de celle-ci. " Autre temps
 les juges de la vicomté d'Orbec avaient ratifié
 la donation. D'où complication. Appel fut donc
 fait par les deux plaignants contre cette sentence.
 L'affaire fut évoquée au Parlement de Normandie
 à Rouen par arrêt du Conseil du 19 septembre 1632,
 puis elle fut renvoyée au Parlement de Paris. Le
 mois menaçait d'aller plus loin et d'entraîner
 de gros frais. Alors on trouva après avoir
 pris l'avis de quelques amis très qualifiés et très
 bien placés pour en connaître. Ces amis n'étaient
 autres que Haut et Puisseau Messire Jacques de
 Comte, Chevalier, seigneur marquis de Morant
 gouverneur et lieutenant pour le Roi en Normandie;
 Messire Jean-Jacques Barrillon, seigneur de Chastillon,
 conseiller du Roi en ses Conseils et Président aux
 Requistes du Parlement; M. Mandat, conseiller au
 Parlement; M. M^e Gioulart, conseiller au Parlement;
 Messire le seigneur de la Haute mesure; Pierre des
 Capelles, chevalier, seigneur de la Bretonnière; Noble
 Homme N. Germain, avocat au Parlement. L'acte
 de transaction fut passé devant Brunneau et
 Richer notaires au Châtelet de Paris le 6 avril 1634.
 Le fut homologué au Parlement de Paris le 24 juin.
 Aux termes de cet acte les dames de la Foye et de
 Menest héritières de Malloy et de Courcelle, et, sur
 retour, elles donneront 10.000 livres à leur cousin

Laurent de Parey, seigneur de Combray.

Natur allemand les plaideurs furent obligés d'aller s'établir à Paris pour suivre la proué. Laurent de Parey logea au Marché Neuf, à l'Hotel des Balances, Jeanne de Parey, dame de la Foye, rue de Harlay, en l'Isle du Palais, à l'Hotel S^r Barthélemy; Jacques de Prestot et Louise de Parey sa femme, au même hotel que leur sœur et belle sœur. A noter que Jeanne de Parey agissait seule, car elle étoit séparée de biens d'avec son mari, mais elle n'en étoit pas.

De son mariage avec Jeanne Parey, Jacques de la Foye eut deux enfants.

1^o Gabriel de la Foye qui suit.

2^o François de la Foye marié en août 1649, à S^r Jacques de Lisieux, à Marguerin du Thiron, conseiller du Roi, conseiller au grener - à - sel de Lisieux. Dont sont :

Charles du Thiron marié en 1714 à Jeanne Montaye, fille de feu Gabriel Montaye, contrôleur aux actes de la vicomté d'Auge et de S^re Catherine Potier, demeurant à la Roque - Raignard (Renseignements à M. l'Abbi' Simon)

La famille de Bosch portait: D'hermines au lion de sable, armé, couronné
et lampassé de gueules. (Cousins de Marquis) (Le Chesnay des Bois II. 577 et
archives du Château de Talcy)

III

Gabriel de la Foye, écuyer, seigneur des Aulnoy, Mallou, la Vallée, le Grand Fief de Piencoirt et des Plasses, etc., fils unique de Jacques de la Foye et de 3^{me} Jeanne Parey, épousa par contrat passé au manoir d'Hermyval, paroisse d'Hermyval (près Lisieux) le 4 décembre 1640, devant les tabellions royaux de Moyaux, 2^{me} Anne du Bosch, fille aînée de "Monsieur Maître" François du Bosch, écuyer, seigneur d'Hermyval et de Firhol, conseiller du Roi en la Cour des Aides de Normandie, conseiller de la Reine Anne d'Autriche et Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, et de 2^{me} Anne de Moyes. Par ce contrat la mariée eut 8000 livres de dot plus 2000 livres de elle données par son oncle messire Laurent du Bosch, prêtre, seigneur de S^t Germain, chanoine de la cathédrale de Lisieux, prieur de S^t Christophe-sur-Avre et Baron d'Armentière (Bibl. Nat. Carré d'Herzer n^o 272)

Gabriel de la Foye est le 9 juillet 1643 commissaire de capitaine au régiment d'infanterie de nouvelle levée de Follville. Avec son régiment, il fit partie de l'armée française d'Allemagne commandée par le maréchal Rantzau qui fut surprise dans ses cantonnements à Duttlingen (Wurtemberg) en 1644: officiers, artillerie, équipages, tout tomba au pouvoir des Impériaux, et Turenne fut envoyé sur le Rhin pour en recueillir les débris. Gabriel fut fait prisonnier et dut payer pour sa rançon

200 pistoles à M. de Mandelslo colonel d'infanterie au service de l'Empereur d'Allemagne, le 8 décembre 1644 ; le 15, Turenne lui délivra un passe-port pour rentrer en France. D'ailleurs les affaires de la France se rétablissaient grâce à la brillante victoire remportée à Fribourg par Condé et Turenne, victoire qui nous levrait les deux rives du Rhin et méritait à Condé la réputation du plus grand capitaine de l'Europe : l'Alsace, Metz, Toul, Verdun étaient incorporés au pays.

Le 23 juillet 1655, on le voit comparaître au nom de son père, à Lisieux devant Nicolas de la Poste, seigneur de la haute justice d'Asmont.

Le 15 mars 1658, au nom de sa mère veuve, il emprunta 400 livres de rente à Anne de Brumont veuve de Charles de Beudelaire seigneur du Fresno. Le lendemain 16 mars, autre emprunt de 857 livres 2 sols 6 deniers, au sieur de l'Etoile, demeurant à Prouen. Ces sommes étaient destinées au rachat par retrait lignager, des fiefs, terres et seigneuries de Piencourt et des Passes qui venaient d'être vendus (extraits des registres du contrôle des titres de la ville de Prouen). Les deux emprunts furent remboursés en partie le 2 décembre 1659 et le 23 mars 1666.

Le 27 juin 1660 il afferma la terre des Aulnez à Honorables gens Isaac et Michel Heron, de ce paraisse de Tourgerille.

Il mourut à la fin de 1665 ou au début de 1666. Sa succession, ainsi que celle de sa mère Jeanne de Pusey et celle éventuelle de sa femme Anne du Bosch furent partagées le 7 août 1666, par acte judiciaire, entre ses enfants François

de la Foye, écuyer, fils aîné, Jacques de la Foye, fils cadet, et des mineurs. A François échut Mallou; à Jacques, le fief noble de Piencourt qui venait des Parey. Comme héritier de Gilles de la Foye, son frère prédécesseur, François reçut encore la vassalserie noble de la Vallée, anciennement nommée "Pitochon"; comme héritier de Gaston de la Foye, son autre frère prédécesseur, il eut le fief et seigneurie des Places.

Six jours après, le 27 août 1666, fut réglé le douaire d'Anne du Bosch par acte passé à Lisieux devant Nicolas de la Porte, licencié en droits, avocat, lieutenant général de la haute justice du chapitre cathédral S^t Pierre de Lisieux, par accord entre François du Bosch, seigneur d'Herminval, S^t Sauveur du Buisson et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, général et doyen en la cour des Aides de Normandie; Jacques de la Foye, seigneur de Piencourt, en privé nom et comme tuteur de ses frères mineurs; Charles de Freville, écuyer, tuteur "curatorem" des dits mineurs et fondé de pouvoir de François de la Foye, seigneur de Mallou, frère aîné; M^{re} Marguerite Thiron, conseiller et avocat du roi au grenier à sel de Lisieux; Anne du Bosch veuve de Gabriel de la Foye.

Voici les enfants de Gabriel de la Foye et Anne du Bosch:

- 1^o François de la Foye, qui suit
- 2^o Jacques de la Foye, cadet, seigneur des Oulnez et de Piencourt, dont on ignore l'alliance. Il eut 3 filles et sa succession fut partagée entre elles le 12 avril 1729:
 - A Marie-Anne de la Foye dont avait

les droits en 1729 Jacques Cabey
Euey, seigneur du Montier,
Lors de l'acte ci dessus cité ;

B. Catherine de la Foye, dame
des Cullnez, célibataire. Elle
vendit ses biens le 4 mai 1734
à son neveu Michel. Francois de
la Foye, seigneur de Mallou

C. Marie - Magdelaine de la Foye
femme de Marc - Aurèle du Fay,
Euey, seigneur de la garenne
des Tunes, veuve sans postérité
en 1739. Elle vendit ses biens
le 19 mai 1739 à son neveu
Michel. Francois de la Foye,
seigneur de Mallou.

~~Marie Magdelaine de la Foye, femme de Marc Aurèle du Fay, seigneur de la garenne des Tunes, veuve sans postérité en 1739. Elle vendit ses biens le 19 mai 1739 à son neveu Michel. Francois de la Foye, seigneur de Mallou.~~

~~Marie Magdelaine de la Foye, femme de Marc Aurèle du Fay, seigneur de la garenne des Tunes, veuve sans postérité en 1739. Elle vendit ses biens le 19 mai 1739 à son neveu Michel. Francois de la Foye, seigneur de Mallou.~~

3°. Marie de la Foye née le 22 février 1652

4°. Paul de la Foye, prêtre, abbé de la Foye
né le 24 avril 1653. Il fut maintenu dans
sa noblesse par ordonnance de l'intendant
de Rouen Gasville lors de l'enquête
sur l'usurpation des titres de noblesse
du 10 décembre 1717, sur preuves établies
par 25 pièces ou 4 liasses : (ce dossier
figure aux Cartes D'Hoziér à la Bibliothèque
Nationale ; un autre dossier est aux archives
de parlement aux de la Seine Inférieure Cote C.
1065). Il habitait alors Lisieux. Il acquit
des biens à son cousin Antoine Faulcon,

seigneur de Préville, fils de Julien Faulcon,
 Bâtes situés en Tourgeville, près les Aulnez.
 Il est à remarquer d'ailleurs que Paul
 de la Foye posséda tout ou partie de la
 terre des Aulnez relevant de la seigneurie
 de Glatigny; après sa ^{survenue en 17²³} mort Marc Aurèle
 du Fay et sa femme en rendirent aveu
 le 20 février 1737.

- 5° Gabriel de la Foye né le 13 mars 1654
- 6° Lanfroy de la Foye né le 17 juin 1655
- 7° Jules de la Foye, seigneur de la Vallée,
 mort dès 1666. Il est né le 11 juillet 1656
- 8° Anne de la Foye née le 13 novembre 1657
- 9° Gaston de la Foye, seigneur des Places,
 mort dès 1666
- 10° Catherine de la Foye, née le 30 janvier 1659
 Elle vivait encore en 1695 et fut Dame
 des Chataigniers.
- 11° Jacqueline - Françoise de la Foye née le
 30 août 1660

IV

François de la Foye écuyer, seigneur de Mallou, les
 Aulnez, les Places, etc., fils aîné de Gabriel de
 la Foye et d'Anne du Bosch, épousa par contrat
 passé le 7 avril 1667 devant Nicolas Boussart,
 Pierre Despris et Pierre Le Scallier, hommes de fief
 à la cour de Hainaut et de Mons, en Flandre
 la "noble et illustre demoiselle" Adrienne de
Wasseras fille de Messire Charles-Philippe baron
 de Wasseras, seigneur de Marche, Chaudette, etc.
 colonel d'un régiment de Hauts-Allemands au
 service de l'Espagne, et de d^{me} Michelle de Sucre. Le
 marié, qui est qualifié dans l'acte "Noble Homme"
 "François de Faij, seigneur de Maloux, lieutenant
 de la compagnie du Fresno au régiment de
 Bretagne, en garnison à Binch" (près Mons), était
 accompagné des sieurs Premar et La Challerie,
 capitaines au même régiment et du sieur Saint-
 Michel, maréchal des Logis, et avait pour témoins
 les seigneurs d'Orennec et Le Loir, enseignes à
 ce régiment.

Comme on vient de le voir, François de la Foye
 était officier au Régiment de Bretagne, et c'est alors
 qu'il était en garnison à Binch, en Flandre,
 qu'il épousa Adrienne de Wasseras ce qui l'allia
 aux familles les plus considérables et les plus illustres
 du Hainaut. L'année 1667, c'est justement
 le début de la guerre de Révolution, la première
 des quatre grandes guerres du règne de Louis XIV

et la conquête de la Flandre Espagnole par Turenne, Créquy, Louvois et Vauban. au traité d'Ux. La Chapelle signé l'année suivante, la France devait conserver les villes d'Armentières, Ath, Bergues, Binch, Charleroi, Courtrai, Louvain, Furnes, Lille, Orchies, Oudenarde et Tournai. L'alliance de la Foye - de Wasseras prouve qu'il existait encore plus que de la sympathie entre la France et la Flandre Espagnole.

Le 16 juillet 1663, François de la Foye recut avec de François Balbout, prêtre curé de l'Hôtelierie, pour biens relevant fief d'adament de sa seigneurie des Places. L'Hôtelierie et les Places sont deux paroisses situées près et à l'Est de Lisières, non loin de Piencourt.

Le 7 août 1666, il procéda, avec ses frères, au partage de la succession de leur père, et cet acte est passé en la juridiction du chapitre de Lisières.

Il était mort dès 1683 et sa veuve rendit avec le 4 avril 1684 à la Châtellenie de Fauquemont.

Par suite de partages et de successions, il se trouva qu'au milieu du XVIII^e siècle une somme de 1488 florins 14 patards était encore due à la famille de la Foye par les de Wasseras. Pour obtenir paiement de cette somme, les de la Foye avaient procédé à la saisie de la terre de Prédouxbois qui était venue aux Wasseras du chef des de Sucre. alors on transigea, et, le jeudi 22 novembre 1753, dame Antoinette - Eléonore de Durcet, veuve de Michel - François de la Foye petit fils d'Adrienne de Wasseras, et tutrice de ses enfants mineurs par délibération du conseil de famille du 13 février 1750, et Messire Louis - Hyacinthe du Bosch, pensionnaire

du Prie, chevalier, seigneur du Bosmorin, demeurant
 à sa terre de S^t Laurent, paroisse d'Herminval mar
 de notre dame Françoise Peire. Prise de la Foye
 sœur dudit Michel. François de la Foye, passèrent
 un acte pour liquider amiablement la situation
 avec messire Charles de Wasseras, chevalier
 baron d'Applincourt, seul héritier des de Suvre
 et chef de nom et d'armes de la famille de Wasseras
 de l'union de François de la Foye avec Adreine
 de Wasseras usurent :

- 1^o François - Gérard de la Foye qui su
- 2^o Sans doute dom Jean - François
 de la Foye, benédictin, qui fut
 présent en 1739 au mariage de
 son neveu Michel. François de la Foye
- 3^o Sans doute Gaston - Dominique
 de la Foye de Mâlou, docteur en
 Sorbonne, dominicain, sous-
 prieur en 1710 (La Houblonnière
 et les Jacobins de Lisieux, article
 publié dans le Bulletin de la Société
 Historique de Lisieux n^o 4, page 51
 Liste des Religieux Lexoviens de l'Ordre
 de S^t Dominique.

V.

François-Ernard de La Foye, écuyer, seigneur de
 Malou, suzerain des fiefs de la Touraille et de S^r Pierre
 en Cormeilles, fils unique et seul héritier de François
 de La Foye et D^e Adrienne de Wasservas, naquit au
 château de Breaux-bois en Hainaut, vicomte de
 Cambrai. Le prénom de Ernard est commun
 dans la famille de Wasservas. Il épousa par contrat
 passé en la maison D^e Antoine de Mauguère, écuyer,
 seigneur de Grandcourt, quartier de la Nouvelle ville
 de Port-Royal, paroisse St Laurent de Lamentin,
 par devant Barthélemy Bredif, notaire royal, en
 l'Isle de la Martinique, le 5 janvier 1693, D^e Rose
 de Mauguère, fille D^e Antoine de Mauguère
 écuyer, seigneur de Grandcourt et de D^e Françoise
 Vanquelin demeurant au dit lieu, ile de la
 Martinique. En faveur de ce mariage ledit Antoine
 et sa femme donnèrent à leur fille 150.000 livres
 de sucre brut. Les témoins en furent Haut et
 Puissant seigneur messire Charles de Peich Perroux,
 chevalier de Guisand, lieutenant au gouvernement
 général des Isles Françaises et Terre Ferme D^e Amérique,
 messire Jean-Baptiste de Bourouast, chevalier, capitaine
 du Placis de Lamory, les Noues et autres lieux,
 enseigne des vaisseaux de Roi; Charles de
 Gallon, seigneur de Gallon, capitaine et
 commandant des troupes du détachement
 de la Marine entretenues dans le Fort Royal
 de la Martinique; — du côté de la mère Armand

Il s'agit de la guerre de la ligue d'Augsbourg (seconde coalition
contre Louis XIV. La marine française, devenue formidable, était
commandée par le normand Tourville.

de Macquaire, c'uyzer, seigneur de Valomé, son oncle,
 dame Françoise Gaudefroy son épouse; Gabriel Jourdain,
 sieur du Bois, beau frère de la mariée comme
 ayant épousé 2^{de} Catherine de Macquaire; 2^{de} Elisabeth
 de Macquaire sœur de la mariée. Cet acte de mariage
 fut insinué le 16 avril 1695 en la juridiction
 ordinaire de l'île et le vendredi 16 octobre suivant
 aux assises mercuriales d'Orléans (Carrés d'Hezler. 272)

François Sward de la Foye eut certificat le
 23 mars 1689 comme ayant servi sans une
 compagnie de cadets gentils hommes; le 14 juillet
 suivant, commission de lieutenant dans la compagnie
 de Conche au régiment d'infanterie de Vaubecourt
 à Versailles.

Les 12 juin et 19 juillet de la même année il
 demandait à être de charge du service de l'arrière
 ban, en sa qualité de lieutenant des armées du Roi

Le 7 février 1689 sa mère, en son nom,
 affermait la moitié de la terre de Mallou à Jean
 et Robert Gohier.

Le 29 septembre 1690, certificat lui fut délivré
 par le L^{te} de Vaubecourt, colonel d'infanterie
 à Lessine.

Le fil partit de l'expédition armée en Amérique,
 et, le 17 juillet 1693, parut un ordre royal par
 lequel M. du Maitz de Goimpy, intendant de la
 justice, police et finances des Isles Françaises de
 l'Amérique, attesta que "François Sward de la

" Foye s'était comporté avec beaucoup de bravoure
 " au siège de la Martinique opéré par les Anglois.

Voici le texte même de cet ordre si flatteur:

" Nous Dumaitz de Goimpy, conseiller du Roi
 en ses conseils, intendant de la Justice, Police et

« Finances es Isles Françoises de l'Amérique, certiffion
 « que le sieur François de la Foy, esuyer, seigneur
 « de Malou, est en ceste Isle Martinique, et qu'il
 « nous a esté rapporté, qu'au siège des Anglois à
 « la dite isle, il avoit esté sous le commandement
 « de M. Auger à l'attaque du quartier du Cul. de
 « Sac Manni ou'il avoit payé de sa personne dans
 « les occasions qui se sont presentés avec beaucoup
 « de bravoure. En foy de quoy nous avons signé le
 « présent certifficat. A la Martinique ce 17 juillet
 « 1693. Signé: Du Maity. Et plus bas: Par Monseigneur,
 « Bley (Carnés d'Hozyer N. 272. Fol. 253). — Cet
 « ordre fut suivi d'un certifficat analogue delivré
 « par le C^{te} de Blenac Gouverneur et Lieutenant
 « general pour le Roi aux dites Isles.

Il habitait son manoir seigneurial de Mallou
 quand il vendit par acte passé le 15 septembre
 1695 devant Jacques de Mannerille, notaire garde
 notes héréditaire du Roi en la vicomté d'Orbec
 au siège de Blangy, le fief noble de Mallou pour
 1200 livres tournois à Messire Pierre-Louis de
 Maquaire écuyer, son "frère en loi" (beau-frère),
 originaire de la Martinique, actuellement demeurant
 en la paroisse du Fournet, vicomté d'Auger
 (maintenant canton de Cambremer, Calvados)

Le 16 mars 1701 il fit donation à Messire Gabriel
 de Malard, curé de Norolles, "au profit de la
 petite aumône" d'un terrain nommé le "jardin
 routier", touchant le presbytère de Norolles, terrain
 noble "à foi, hommage et relief treize", à condition
 de laisser passer le seigneur de Mallou et sa
 famille sur ce terrain "quand ils se rendront à
 pied à l'église par un échelier qui est au

Bas de la haye dudit Jardin Montien".

Le 7 mars 1702 il échangea une pièce de terre pour une autre.

Le 26 mars 1704 il eut commission de lieutenant dans un bataillon de milice commandé par M. Dyszel.

Le 17 juin 1705, par acte passé devant Jacques de Manneville, notaire royal en la vicomté d'Orbec, au siège de Blangy, il donna un "remplacement" de la somme de 16.692 livres à sa femme.

Le 19 septembre 1711, il eut commission de capitaine dans le régiment d'infanterie de milice du même M. d'Yssel.

Le 10 novembre 1717 il fut maintenu dans sa noblesse avec son oncle Paul de la Foye par ordonnance de l'intendant de Proven garni. Lors de l'enquête sur l'usurpation des titres de noblesse, ses preuves s'élevèrent par 25 pièces nobles en 4 lieux (Ce dossier figure aux Cartes d'Hozières à la Bibliothèque Nationale à Paris; un autre dossier semblable est aux archives départementales de la Seine-Inférieure à Proven Cote C. 1065)

À la mort de son père Paul survenu en 1723, sentence fut rendue le 9 septembre 1723 à S^r Philbert des Champs, dans le prétoire de la vicomté de Fauquernon, par Pierre Boucher, lieutenant général de cette vicomté. Cette sentence nommait ledit François-Evarard de la Foye tuteur des quatre enfants mineurs de son mariage avec Prose de Mauquaire, soit trois fils et une fille en remplaçant dudit Paul de la Foye décédé;

elle nommait également Meire. Louis de Macquaine, frère de la feuë dame de la Foye, tuteur "actionnaire" a ce conseil de famille furent convoqués les parents suivants : Messire Pierre de Viconite, écuyer, seigneur baron de Blangy et Michel de Prevost, écuyer, seigneur de Périères qui tous deux avaient été nommés tuteurs actionnaires des dits mineurs par acte passé au siège de Fauquernon le 4 de'embre 1721 ; - et les conseils M^e Louis Thourme et Meire Hébert avocat. En présence et de l'avis de François de Freville écuyer, Jean de Freville écuyer seigneur de Ternant, le sieur Michel Thiron, Louis du Bose écuyer seigneur de Bosmoren major des ville et chadelle de Laon, Jean Baptiste de Pecqueult écuyer seigneur de Boisville, M^e Jacques Le grand avocat et le sieur Nicolas Tragin, tous parents paternels et maternels, amis et voisins. Cet acte fut inscrit à Lisisieux le 10 septembre 1723. On lit à sa suite la procuration donnée le 17 avril 1723 par Messire Louis du Bose, ci dessus nommé, demeurant à Laon, mais en ce moment à Lisisieux, à François Michel de la Foye frère aîné majeur des mineurs (Carré d'Nozier 272 f^o 255)

Le 28 juin 1727 eut lieu une transaction sur partage entre lui, en sa qualité d'héritier de son oncle Paul de la Foye, François Michel de la Foye son fils aîné cessionnaire des droits de D^{oe} Catherine de la Foye des Châtaigniers sœur dudit Paul, Marie Anne de la Foye, Catherine de la Foye et Marie Magdeleine de la Foye femme de Marc Aurèle du Fay écuyer sieur

1) se fut lieutenant en second au régiment de la Première Infanterie et servit en cette qualité pendant la guerre de succession de Pologne sous Louis XV. Il reçut le 31 août 1736 du duc de Noailles, maréchal de France, commandant de l'armée d'Italie, un passeport signé à Lodi pour retourner en France. Il est resté célibataire.

des Terres, ces 3 dernières comme héritières de leur père Jacques de la Foye seigneur de Piencourt. Il s'agissait des successions des dits Paul et Jacques de la Foye oncles de François-Evarard. Par cet acte les Aulnety revinrent à la Branche de Mallou.

Les enfants issus de ce mariage furent au nombre de 5, quatre fils et une fille. Parmi eux :

- 1° Michel-François de la Foye, qui suit
- 2° Charles ^{François} de la Foye ^{chevalier de Malou}, écuyer, vivant en 1744, qui fut parrain de son neveu Charles-Antoine-François de la Foye, célibataire, et mourut après son frère aîné (1)
- 3° Françoise-Marie-Poise de la Foye mariée à Messire Louis-Hyacinthe du Bosch, chevalier, seigneur de Bosmorin, puis coadjuteur du Roi, capitaine des grenadiers royaux au ~~régiment de~~ régiment de Chabeillant, sergent des gentils hommes établis à Mely, qui mourut à 74 ans le mercredi 12 septembre 1781 et fut inhumé à Herminval le lendemain. Il était fils de Louis du Bosch, seigneur de Bosmorin, major de la ville et citadelle de Raon et de Jee Brigi de Seroux et petit neveu d'Anne du Bosch qui épousa en 1640 Gabriel de la Foye

La famille de Surcet porte: de sable au lion d'or lampassé de gueules,
au chevron d'argent brochant sur le tout.

[1] Antoinette. Eleonore de Surcet naquit le dimanche 5 août 1719 à
Chartres et fut baptisée le mercredi 8 suivant à l'église St Aignan.
Son père et sa mère habitaient depuis quelque temps la ville de Chartres, mais
leur domicile réel étoit à Ecurolles, paroisse de Charronville (canton
d'Illiers, Eure et Loir), dont ils étoient seigneurs. Son parrain fut
Messire Eleonor de Beauv, son oncle, chevalier seigneur châtelain de
Viengy-le-Royé, au Pays Blaisois, y demeurant, représenté par Jacques-
Henry de Surcet, frère de l'enfant. Sa marraine, Dame Marie Angélique
de Tarragon, épouse de Messire Charles de Surcet, écuyer, seigneur de
Montjouvin, paroisse de St Jacques d'Illiers. Présente au baptême
dame Marie du Buisson veuve de Jacques de Tarragon, écuyer,
seigneur de Goudainville, grand'mère de l'enfant.

.VI.

Messire Michel François de la Foye, désigné souvent sous le prénom de François-Michel, fils aîné de François-Suard de la Foye et de Roxe de Macquaire, fut chevalier, seigneur de Malou. Né en 1701, il fut inhumé à 49 ans le dimanche 4 janvier 1750, ^{à l'âge} de sa mort, en l'église paroissiale S^t Denis de Norolles. Il épousa par contrat du 20 juin 1739, passé à S^t Arnoult-des-Bois (nunc canton de Courville, département d' Eure-et-Loir), en la maison seigneuriale des seigneur et dame de Durcet de Cernay, devant Jean-Baptiste Fleuriau Comte de Morville, chevalier, seigneur d'Armenonville, bailli, capitaine et gouverneur de Chartres, et devant Bernard Beroult, notaire garde-notes du Roi au duché et bailliage de Chartres, de ^{la} Antoinette-Elisabeth de Durcet^e, fille de Messire Henry de Durcet de Cernay, chevalier, seigneur de S^t. Arnoult-des-Bois et de dame Antoinette de Tarragon. Par ce contrat, le père du marié donnait à son fils le "fief, terre et seigneurie de Malou, paroisse de Norolles, relevant fief d'abord de la châtellenie de Fouguernon par foi et hommage sans aucuns autres droits seigneuriaux", le dit bien estimé 1500 livres de revenu annuel. Personnellement ledit marié apportait les biens à lui donnés par sa tante d^{me} Catherine de la Foye des Aulnetz, fille majeure, demeurant à Caen, paroisse S^t Michel

de Vausel par acte passé devant Thomas Gouije
et François Boullin notaires royaux à Caen
le 4 mai 1734, et par son autre tante 2^e Marie-
Magdeleine de la Foye veuve de Messire Marc-
Aurèle du Fay écuyer seigneur des Terres, demeurant
paroisse de Morolles, par acte passé devant Pierre
Fromage notaire à Lisieux le 19 mai 1739,
toutes les deux filles de Jacques de la Foye seigneur
de Piencourt. — La mariée, elle, apportait 20.000
livres faisant partie des 45.000 livres dues à ses
parents par le duc de Sully. Furent présents
à ce contrat: Claude Javault, écuyer, brigadier
des gardes du Corps du Roi, chevalier de S^t Louis,
ami du marié, et représentant son père François-
Evarard de la Foye; Messire Jacques Henry de
Surcet de Cernay, chevalier, officier au régiment
d'Enguien, frère de la mariée; Messire Étienne
de Surcet, chevalier, seigneur de Chamzay, son
oncle. Les témoins en furent: Messire Marin
Brunel, curé de S^t Arnoult des Bois et M^e Jacques
Le Vacher procureur au bailliage de Chartres.
(Bibliothèque Nationale: Carnés d'Herziers). Quant
au mariage religieux il fut célébré le 29
juin suivant à S^t Arnoult des Bois en
présence de Messire Claude Javault, Charles de la
Foye écuyer frère du marié, dom Jean-François
de la Foye religieux bénédictin, Angelique des
Acres de Carigle, Messire Louis de Carieil gentilhomme
du duc d'Orléans, Messire Henry de Surcet écuyer
seigneur de S^t Arnoult père, noble dame Antoinette
de Tarragon mère, Messire Jacques-Henry de
Surcet écuyer officier au régiment d'Avignon
frère, Messire Étienne de Surcet de Chéné capitaine

au régiment de Blois, Reine - Elizabeth Macé,
3^{ème} Marie. Thérèse de la Moutrière.

Deux ans après, en 1741, nous trouvons le
jeune ménage de la Foye à Paris, à l'hôtel
de Lisieux, rue Batigny, paroisse S^t Germain-
l'Auxerrois. Il s'occupait de faire rentrer la
créance que lui devait le duc de Sully qui,
lui, habitait l'Hôtel Sully rue des Vieilles
Thuilleries, faubourg S^t Germain.

Sous le nom de Chevalier de Malou, il fut
lieutenant en second au régiment de Be Berré
Infanterie et servit en cette qualité pendant la
Guerre de Succession de Pologne; il sortit le 31
août 1736, lors de la paix, du duc de Noailles,
maréchal de France, commandant de l'armée
d'Italie, un passeport pour retourner en
France, signé de Lodi.

Le 19 mai 1739, par acte passé devant Pierre
Fromage, notaire royal à Lisieux, il acquit
de sa tante noble dame Magdelaine de la Foye,
veuve de Marc Aurèle du Fay, plusieurs maisons
et jardins.

Le 29 janvier 1745, il rendit aveu à la
châtellenie de Fauquernon pour son "nob^{le} et
plein fief de haubert de Malou".

Il mourut, on l'a vu, le 3 janvier 1750. Alors,
le 13 février suivant, à la requeste de sa veuve,
eut lieu en la juridiction du bailliage
virombais de Fauquernon au siège de S^t Philbert
des Champs, devant Nicolas Chandru, bailli,
et en présence de Jean Baptiste Le Roux, procureur
fiscal, un avis de parents en vue de constituer
une tutelle à leurs quatre enfants mineurs,

Trois garçons et une fille. Voici les noms des
parents qui furent convoqués pour constituer
ce conseil de famille : 1^o Du côté paternel : Messire
Charles de la Foie, chevalier de Malou, demeurant
à Norolles, oncle des mineurs ; Messire Louis-
Hyacinthe du Bosch, seigneur du Bos-morin,
demeurant à Lisieux, mari de Françoise Thérèse
Prose de la Foie leur tante ; Messire Pierre-
François de Mauquaire, prêtre demeurant à
S^t Jinas leur oncle ; Messire Michel Le Prevost, seigneur
des Places, demeurant à Pincourt près Lisieux (Eure)
leur cousin par les de Parey ; Messire Bernard
Le Prevost, seigneur de la Fardouillere, demeurant
à Pincourt, fils du précédent ; Messire Charles
de Boutey, écuyer, seigneur et patron de Moyeux,
près Lisieux, y demeurant, voisin et ami ; —
2^o Du côté maternel : Messire Henry de Sureset,
chevalier de S^t Louis, commandant du bataillon
de Chartres, demeurant à S^t Arnoult des Bois,
leur grand-père ; Messire Jacques-Henry de Sureset,
chevalier, seigneur de S^t Arnoult des Bois, y
demeurant, leur oncle ; Messire Charles de Tarragon,
chevalier, seigneur de la Carrée, Mainvilliez, ex-
ancien capitaine au régiment de Basigny, demeurant
paroisse de Trencainville (Eure-et-Loir), parent
par leur mère ; Messire Christophe Sestrez, chevalier,
seigneur des Radraitz, demeurant à Chartres ;
Messire François-de-Paul de Gobinau du Mezelay,
chevalier, seigneur d'Auvillers, demeurant aussi
à Chartres ; Messire Nicolas-Louis de Brunet, chevalier,
seigneur de la Chesnaye, demeurant rue du Cul-
Salié, paroisse S^t Saturnin de Chartres, amis.
La mère fut nommée tutrice, et Louis-Hyacinthe

du Bosch, subrogé tuteur. Il fut expliqué entre autres, à la réunion, que les de la Foye avaient un procès engagé en Flandre à propos de la succession de Wasseras et qu'il leur restait dû du bien à la Martinique du chef de Françoise Vauquelin, dame de Mauquaire, bisainée des mineurs.

Le 17 juin 1750, un inventaire des meubles et titres laissés par Michel-François de la Foye fut dressé par Philippe Jouen, notaire en la vicomté d'Orbec pour le siège du Breuil, après estimation faite par le tuteur et le subrogé tuteur de ses enfants mineurs. Cet inventaire, très curieux, mérite d'être analysé car il donne des détails précis sur la disposition du château de Malou au milieu du XVIII^e siècle et sur le mobilier qui s'y trouvait. On y voit : Dans la cuisine, 5 fusils, une épée, un sabre, 3 pistolets, etc. — Dans la salle à manger : une tapisserie de haute lice de Bergame, un carreau de chasse avec son ceinturon, une épée d'enfant, une épée de deuil. — Dans la salle basse du bas du château : un clavecin, plusieurs livres de musique, un pardessus de viole, une bergère, 16 douzaines de serviettes, 20 paires de draps, 14 nappes, des linges de piété, un habit de drap doublé de soie, un habit de Bouracan, 95 livres de filasse, etc. — Dans le cabinet : plusieurs objets. — La chambre au dessus de la cuisine est habitée par D^{me} Catherine de la Foye, grande tante des mineurs. — Dans la chambre au dessus de la salle à manger, 8 bandes de tapisserie pour couvrir des faubertils, etc. — Dans le cabinet à côté, un parapluie, 2 perruques, 2 pots de chambre de faïence, etc. — Dans la chambre au dessus du Pont-levis, une tapisserie de toile peinte

sur les murs. — Dans le corridor de cette chambre, rien.
— Dans le cabinet du corridor, rien. — Dans le
cabinet où couchent les enfants; un berceau en
osier. — La chambre au dessus de la salle basse est
habitée par 2^{de} Marie Magdeleine de la Foye, veuve
de Marc Aurèle du Fay, grande tante des mirons.
— Dans la chambre en galetas sur celle de dessus la
salle basse, le cabinet à côté, les greniers, la
chambre aux servantes, le corridor de cette chambre,
l'escalier de pierre, rien de marquant. — Dans l'office,
37 livres d'étain en plats, assiettes, cuillers; 11 cuillers,
12 fourchettes et 3 cuillers à ragoût, le tout d'argent.
— Dans la cave, sous la salle d'en bas, est le cidre,
10 bouteilles d'eau de vie de "Coignard", 2 bouteilles
d'eau de vie de cidre, 7 flacons de vin de poiré.
— Dans l'écurie, la grange, la grange à trémel,
la cave du pressoir, les chambres au dessus de
cette cave, la laiterie, le grenier sur la cave,
etc., rien à remarquer. — Le pressoir, deux
chevaux dont l'un est pousseur, 2 juments pousseuses,
2 poulains, 6 poufs, 4 vaches, une génisse, un
veau, 6 porcs, 30 brebis, 21 agneaux, 24 poules,
7 dindes, 2 coqs, etc.

Le 11 juillet 1758 Antoinette de Sehonore de Surcet,
en sa qualité de tutrice, fit faire le "gage-pleige",
c'est à dire le rentier de la seigneurie de S^t Pierre,
situé paroisse de Norolles, ayant basse justice et
vicarial, touchant l'église de Norolles et relevant
fief dalemment de la seigneurie de Mâlon. Cette
seigneurie de S^t Pierre venait d'être rachetée par
elle, par retrait féodal, sur messire Charles de
Bostay, chevalier, seigneur et patron honoraire
de Moyaux, seigneur des fiefs de Clippin, les

Cheminées et les Landas, conseiller du Roi, vicomte
enquêteur et commissaire examinateur en la
vicomté de Moyaux, par contrat passé devant M^{re}
Philippe Jouin, notaire royal en la vicomté d'Orbec
au siège du Breuil le 5 décembre 1752. Ledit de
Boctay l'avait acquis de messire Michel Le
Prevost, écuyer, seigneur des Places, au nom et
comme fondeur de messire Alexandre-Sulpice
Le Couturier, chevalier, seigneur et patron
honoraire de Ryvet-sur-Auton, lequel la possédait
comme ayant épousé dame Marie-Françoise de
Fréville et suivant cassion à lui faite par
messire Pierre de Fréville curé de la paroisse de
Beinfreville-en-Caux par contrat du 20 février
1744. Le droit de retrait féodal autorisait à
racheter des terres vendues par des parents.

Le 12 septembre 1758 la même tutrice reçut
de Guillaume Avenel un aven.

Charles-Athanas-François de la Foye, fils aîné
de Michel-François et d'Antoinette-Léonore de
Durcet, se destinait, comme l'avaient fait ses
ancêtres à la carrière des armes. Le 15 décembre
1760, sa mère et tutrice emprunta 43 livres
de rente à D^{me} Madeleine-Judith Baisin du Perron
demeurant au Hâvre-de-Grâce, pour 800 livres
de capital, somme devant lui permettre, en
partie, d'acheter une lieutenance d'infanterie.

Jean-Pierre de la Foye, leur cadet, ayant
obtenu le 12 janvier 1765, de la Chancellerie du
Palais de Rouen, des lettres de bénéfice d'âge
(émancipation), le conseil de famille fut convoqué
le 7 mars suivant pour lui nommer un curateur.
Furent appelés : 1^o Du côté paternel messire Charles-

5

Antoine. François de la Foye, écuyer, son frère aîné;
Messire Louis Hyacinthe du Bosch, écuyer seigneur
du Bosmorin, demeurant paroisse S^t Hermival, son
oncle; Messire Pierre Paul - François de Magnan,
prêtre, seigneur de Bailleul, demeurant du prieuré
de S^t Huine-en-Auge, diocèse de Lisieux, son cousin;
Messire Manuel - Henry - François - Bernard de Proprette
prieur commendataire et seigneur dudit prieuré
de S^t Hunier, son cousin; Messire Bernard de
Prevost, écuyer, seigneur de la Fardoullière
et seigneur patron honoraire des Naves, demeurant
paroisse de Piencourt, son cousin. — 2^e Du
côté maternel: Messire Jacques - Henry de Durcet
premier Baron du Vendômois, Baron de Doncay,
chevalier, seigneur de S^t Arnoult-des-Bois, de-
meurant à son château de S^t Arnoult, son oncle,
représenté par messire Guillaume - Louis - Félix
de Bonnechuse, écuyer, seigneur patron alternatif
de S^t Pierre de Malouy, demeurant à Lisieux;
Messire Nicolas - Louis de Bruet, chevalier, seigneur
de la Chesnaye, demeurant à Chartres, rue
du Aigle, paroisse S^t Saturnin; M^e François -
Paul Jobineau du Mezerey, demeurant à Chartres,
rue du Petit Deversais, paroisse S^t Foy; M^e Nicolas
Adam, curé de S^t Hubert des Champs; Messire
Charles de Borty, écuyer, seigneur et patron
honoraire de Moyaux, voisin.

Madame de la Foye qui avait été une
tutrice modeste et se montrait la plus tendre
et la plus dévouée des mères, résolut de faire
entre ses enfants le partage des biens de leur
père. Le partage eut lieu le 20 janvier 1741
entre Charles - Antoine - François de la Foye

écuyer, officier au régiment de Lorraine infanterie
ainé; Jean-Pierre de la Foye, officier au même
régiment, cadet, et 2^{de} Antoinette - Henriette de
la Foye leur sœur.

M^{me} de la Foye habitait en 1788-1792 son
hôtel de la Rue-au-Chart, à Lisieux, près de
l'église S^t Jacques. En mai 1793 ses infirmités
la forcèrent à aller demeurer chez sa fille
née de l'église S^t Julien n^o 7 à Caen. Elle fit
son testament le 16 février 1807 et mourut à
Clécy (Calvados) le 20 mars suivant à 86 ans.

du mariage de la Foye de leur mariage furent
quatre enfants, savoir

1^o Antoine - François de la Foye, mort
célibataire après 1750.

2^o Charles - Antoine - François de la
Foye qui suit

3^o Jean-Pierre de la Foye, chevalier
de la Foye, né à Malou, Baptisé
à Novolles le 20 mars 1747 par le
curé de cette paroisse M. de Boutemont.
Son parrain fut Messire Pierre - Paul -
François de Macquaire, prêtre, écuyer,
seigneur de Baillul son oncle; sa
marraine noble dame Marie - Magdeleine
de la Foye veuve de Messire Marie -
Aurèle du Fay, sa tante. Il obtint, on
l'a vu, le 12 janvier 1765, de la
Chancellerie du Parlement de Rouen
des lettres de bénéfice d'âge, et son
conseil de famille se réunit le 7 mars
pour lui désigner un curateur.
Le 20 janvier 1771, partage eut

59

Parti entre son frère aîné, sa sœur
et lui, des biens de leur père. Le 31
mars 1774 il reçut brevet de sous-
lieutenant en la compagnie de Sargentière
au régiment d'infanterie de Lorraine
commandé par le duc de Morsmanc
(Signé: Louis et le duc d'Aiguillon)
en remplacement de M. de Giroucourt.
En 1778 il fit campagne comme lieutenant
sur la frégate l'"Amazone" commandé
par le lieutenant de vaisseau de la
Pérouse. Le 26 mars 1785, il eut
commission de capitaine en second
de la compagnie de Volvire au régiment
de Lorraine en remplacement de son
frère nommé à une autre compagnie
(Signé à Versailles: Louis; par le Roi,
le maréchal de Ségur, et, plus bas, le
22 avril Louis. Joseph de Bourbon
prince de Condé, colonel général de
l'infanterie). Nommé chevalier de
S^t Louis le 13 février 1791, il fut
reçu par son frère, alors, capitaine
commandant au 47^e Régiment, "ci-devant
de Lorraine", le 11 mars suivant à Dijon.
L'émigration et ses biens furent confisqués
et vendus nationalement. Le 18 février
an XI il eut amnistie du fait
d'émigration par acte constatant
qu'il ne jouissait d'aucun titre, place,
décoration, traitement, pension de puissances
étrangères. D'ordre du duc de Berry
il eut permission le 3 novembre 1814

de porter la décoration du Sjs (Ligne: le
Chevalier de Fontanes). Le 15 décembre 1815
une retraite de 1584 francs lui fut
accordé (Ligne: le duc de Felbre). Il était
alors major et habitait Caen. Il mourut
à Clécy (ar^t de Falaise, Calvados) à 74 ans
le 29 décembre 1821 après avoir fait
son testament le 21 précédent.

4^o: Noble demoiselle Antoinette - Henriette de
la Foye née à Malou le 6 août 1761 et
baptisée le jeudi 10 août dans l'église de
Novolles, baptême administré par Messire
F. B. G. Corday curé de cette paroisse. Son
parrain fut Messire Henry de Surcet, chevalier,
seigneur de S^t Arnoult des Bois, son grand
père; Mamanon; Haute et Puissante
demoiselle Antoinette. Geneviève du Bois
de S^t Quentin. Elle épousa par contrat
passé à Malou le 19 juin 1783 Messire
Nicolas - Antoine de la Boderie, d'uyver,
seigneur du Ponceil (paroisse de Clécy-
Calvados) et du fief des Isles (en S^t Lambert
Calvados) fils des feus Messire Antoine
de la Boderie et noble dame Louise-
Anne de Corday, et demeurant paroisse
de Clécy en l'ar^t de Bayeux. Le contrat,
fait du consentement de ses deux frères
de la Foye, fut signé par de la Boderie
du Ponceil; Baudran de la Foye; de la Foye;
de la Foye; Surcet de la Foye; le chevalier
de la Foye; de Neveu du Bosch; le baron
de Surcet; S. M. évêque de Lisieux; de Prie
de Veyer; Le Bas Villers; de la Bièvre; de la

Boderie; Queroult de Boutemont; N. Houel, chapelain de Malou; de Baudran, le chevalier de la Boderie de Pergout; de la Boderie; d'Orlandes de Baudran, etc. La mariée apportait entre autres 300 livres de rente que son oncle le baron de Surcel de Poussey lui avait laissées par son testament du 20 septembre 1781. Ils n'eurent pas postérité. M. de la Boderie mourut âgé de 79 ans à Caen, n° 7 rue de l'Église, faubourg St Julien, paroisse St Sauveur, le 23 novembre 1792 et fut enterré le lendemain samedi 24. D'un premier mariage il laissait: 1°) M^{lle} Marie-Anne-Thérèse de la Boderie l'aînée qui épousa son cousin le chevalier Pierre-Constantin de la Boderie lequel habitait en l'an VII la commune de St Honorine-la-Chardonne, près Falaise. De cette union vint d^{eu} Césarée de la Boderie qui épousa Claude-Antoine Emmanuel-Barnabé de Fribois: ils vivaient en 1830; - 2°) M^{lle} Anne-Catherine de la Boderie la jeune qui épousa Louis-Charles-Félix Fanelon de La Frette. Sans postérité. — M^{me} de la Boderie née Anchoinette-Henriette de La Foye mourut à Clécy le 22 janvier 1830, sans enfants, après avoir fait son testament le 26 mai 1824. Ses trois neveux de La Foye héritèrent d'elle.

VII.

Messire Charles-Antoine-François de la Foye, fils aîné de Michel-François de la Foye et d'Antoinette-Éléonore de Surcet, seigneur des nobles fiefs, terres et seigneuries de Norolles, Mâlou et Saint-Pierre, fut baptisé en l'église de Norolles le vendredi 24 janvier 1744. Son parrain fut Charles-François de la Foye son oncle; sa marraine, d^{lle} Catherine de la Foye des Cudnets sa tante. Il mourut à Caen rue S^r Martin le 4 floréal an XI à 3 heures de l'après midi, âgé de 60 ans, après avoir assisté à l'effondrement de la fortune de sa famille, victime de son attachement et de son dévouement à la cause du Roi.

Il épousa par contrat du vendredi 12 mai 1780 passé au château de Combrey, en Fauguernon, et célébration du 16 mai suivant en l'église de Norolles, noble d^{lle} Louise-Alexandrine de Baudran, originaire de la paroisse d'Acqueville au diocèse de Bayeux, y née le 30 août 1762, demeurant paroisse de Fauguernon, fille de Messire François de Baudran, chevalier de S^r Louis, seigneur de S^r Guinou, Saunay-Ravilly et autres lieux et de feu noble dame Marie-Jeanne de Baudran. Ce contrat de mariage fut fait du consentement de la mère du marié, de Messire Jean Pierre de la Foye son frère, chevalier, lieutenant au régiment de Lorraine, de Messire Auguste Jacques de Baudran oncle

maternel de la mariée seigneur de la Motte d'Aigueville et de Combrey, demeurant en son château de la Motte d'Aigueville, tant en son nom personnel qu'au nom du père de la mariée lequel habitait sa terre de Caunay Ravilly, paroisse S^t Père. Marc. en. Poulet près S^t Servan; de noble demoiselle Roux. Delphine de Baudran sa tante maternelle, etc. Le marié apportait en dot 10.000 livres à lui dues par la succession de son aïeule maternelle Rose. Françoise de Paray, 6 cuillers, 6 fourchettes, 2 cuillers à ragoût, 2 flambeaux, une écuelle avec son couvercle, le tout d'argent, des armoires, des toiles, et le tout estimé 3340 livres provenant de la même succession. Les témoins furent: Messire Antoine. David. Gabriel Gueroult de Bouquemont, président en la Chambre des Comptes de Normandie, demeurant en son château paroisse de Bouquemont; messire Thomas Moulin lieutenant colonel de cavalerie, chevalier de S^t Louis, demeurant à Lisieux, paroisse S^t Germain. Signèrent: D'Orglandes de Baudran, chevalier de la Foi; de la Foi, F. J. M. évêque de Lisieux; de Prie de Crèqui; Louis du Bois, de Curcet; M^{lre} de Paray; Gassard; Caumont; Gueroult de Villers; Lambert Caumont; de Bas Villers; Leschamps d'Hermival; Gueroult de Bouquemont; Thomas Moulin; A. Zohier curé de Avrilles; Houel chapelain de Malou; Picquot. Brochechouart Duc de Montemarck; de Brochechouart M^{lre} de Montemarck; Aubert de Martainville; des Hommes M^{lre} de Martainville; le Cte de Buffereut; le chevalier de Buffon; le chevalier

de la Motte ; Turinghem de S^r Julien

On l'a vu, au degé VI, Charles-Antoine-François de la Foye se destinait au métier des armes, suivant l'exemple de tous ses ancêtres. Le 15 décembre 1760 sa mère et tutrice emprunta à D^{me} Madeline. Judith Pissin du Perron, demeurant au Havre-de-Grâce, 43 livres de rente formant 800 livres de capital, somme destinée à permettre à son fils de s'acheter une lieutenance d'infanterie

Le 26 février 1765 fut passé à Malou un accord-partage entre M^{me} de la Foye, ses deux fils et M^{ms}. du Bosch et de Bonnechasse leurs parents.

Le 20 janvier 1771 autre partage entre M^{me} de la Foye et ses trois enfants. Par cet acte Charles-Antoine-François de la Foye eut Malou en sa qualité d'héritier noble de son frère aîné Antoine-François de la Foye de ce'de' ce'libataire. Jean-Pierre de la Foye, leur cadet, eut la ferme des Aulnets qu'avait achetée leur père à D^{me} Catherine de la Foye des Aulnets et à dame Marie-Magdelaine de la Foye veuve de Marc-Aurèle du Foy. Il y fut constaté que " les six fauteuils de tapisserie et deux
" housses de toile grise, deux couvertures blanches de
" coton pour couvrir des lits, la glace qui est posée
" à la cheminée du cabinet d'assemblée du château
" de Malou avec les deux bras attachés à la dite
" cheminée servant à mettre deux bougies à chaque
" de plus une toilette fermée de bois de noyer garnie
" de sa glace et garnie de brois fermant à clef
" et un hamac de toile d'araignée, appartiennent plus
" particulièrement à M. de la Foye Malou ?"

Le 25 avril 1775, lui et son frère cadet rendirent

avec, pour la terre des Aulnets, à Haut et
Puissant seigneur Louis-François V^e de Talarn,
chevalier de S^t Louis, mestre de camp de cavalerie
premier maître d'hôtel de la Reine, seigneur de
Glatigny, à cause de sa femme Henriette-Jeanne-
Elie de Beedelière.

Le 7 juillet 1778 il reçut hommage de ses
vassaux de Malou.

Le 5 juillet 1789 lui et son frère consentirent
le bail de leur terre des Aulnets.

Un certificat délivré à Bayeux le 1^{er} août
1791 par le lieutenant-colonel commandant le
47^e régiment d'infanterie (ci-devant régiment
de Couraie) et les capitaines et officiers du
même régiment relatent ses états de service
militaires; ce document constate que M^{re} Charles-
Antoine-François de la Foye commença à
servir à ce régiment en qualité de soldat le
1^{er} mars 1760; fait enseigne le 18 mars 1761;
lieutenant le 14 octobre 1761; capitaine en second
le 8 avril 1779; capitaine commandant le
26 mai 1786; chevalier de S^t Louis le 26 septembre
1786; fit avec le régiment les campagnes de 1760
(guerre de Sept Ans) et assista au blocus du
Havre de grâce par les Anglais; servit en 1761
et 1762 en Allemagne et se retira du service
le 1^{er} juillet 1791 pour cause de maladie, s'y étant
comporté avec honneur; son zèle à remplir ses
devoirs militaires lui ayant mérité notre estime
et notre suffrage, nous lui avons donné le présent
pour preuve de la valeur de ses services et assurance
de notre souvenir et considération pour lui.
Le document porte les signatures suivantes, et

103

ces signatures nous font connaître le personnel
officiers du 47^e régiment d'infanterie, ci-dessous
de domaine, en août 1791, c'est à dire deux mois
après le voyage de Varennes et un mois après la
suspension du Roi :

Boulon, premier lieutenant. Colonel
P. H. R. de Nattes, capitaine
La morte, capitaine (alias de la morte)
Pierre de la Foye, capitaine
Lagrangé, capitaine
L. Th. de Calonne capitaine
Maynard, capitaine.
Chevure, capitaine
D'Aubaz
Brome
D'Anglaz
de Calonne, capitaine
Verteuil
Le Chevalier du Bosch
La Houssaye
Boudard
Kervaly
Quietdeville
Courson
Le Chevalier de la Hogue
Le Chevalier de Chaleçon
Le Chevalier de Bonnefond
Le Chevalier de Châtenet
De Reyzac
Le Chevalier de Courson
Le Chevalier de Traverret
Le Chevalier d'Auray
Boutey de Villers

de Nattes

Nadaillan

Bellerille

Le Chevalier de Parent

Thoreau de la Martinière

du Boisq

55

Sa commission de capitaine en chef de la compagnie de Volveu, en remplacement du capitaine de Bonnegarde, sous le colonel de Montemart fut signée à Versailles par le roi Louis XVI le 8 avril 1779. Cette même année il fut chargé du commandement d'une batterie en Haute Normandie sous les ordres du M^{is} de Beuvron (général d'Amérique. Révélé projeté en Angleterre). Sa commission de capitaine commandant de la compagnie vacante au régiment de Lorraine, en remplacement du capitaine de la Motte, est du 26 mai 1786 et signée Louis et le Maréchal de Ségur; elle est contre-signée, le 24 juin, Louis-Joseph de Bourbon (Prince de Condé, plus tard chef des armées émigrées, et grand-père du duc d'Enghien.) Le 28 septembre 1786, il fut fait chevalier de S^t Louis pour services rendus pendant 26 ans et deux campagnes; la croix lui fut remise solennellement au château de Caen le 3 novembre suivant par le Baron de S^t Mailou major commandant les ville et château de Caen.

de tout ce qui précède; il résulte que les deux frères de la Foye émigrèrent très tard et seulement quand ils virent que la seule chance de salut du pays résidait dans

l'émigration armée sous les ordres de Condé.
 on n'est pas fixé sur la date de leur sortie
 de France. En tout cas, dès août 1791,
 M. de la Foye s'inscrivit avec son fils sur
 la liste des otages de Louis XVI, liste
 qu'avait imaginé le journaliste Lurosoy.
 "C'était, dit l'historien Lenôtre, un acte
 "de courage, car il était facile de prévoir
 "que les 611 noms portés à ce Rivne d'Or de
 "la Fidélité composeraient bientôt un répertoire
 "de suspects" (Tournebut, p. 65).

Lorsque l'armée des Princes fut licenciée,
 Charles-Antoine-François de la Foye se réfugia
 à Posen, en Pologne, avec sa jeune femme qui
 ne voulut jamais le quitter, malgré les fatigues
 et les privations, et leur vie durant ces
 longues années d'exil fut un véritable
 roman. C'est au cours de leur émigration
 que naquirent leurs deux autres fils.

Le fait que lui et son fils aîné s'étaient
 offerts en otages de Louis XVI retarda le
 moment de leur retour en France quand
 la grande tourmente fut passée. Ce n'est que
 le 18 frimaire an XI (1802) que M. de la
 Foye qui résidait alors à Posen, fut amnistié
 du fait d'émigration, après avoir prouvé
 à Bruxelles devant du Châtellain, commissaire
 de l'étranger par la police française, les serment
 et déclaration exigés des émigrés rentrants.

Cependant la belle terre de Malou avait
 été morcelée et vendue nationalement, tandis
 que ses magnifiques bois de haute futaie
 étaient abattus pour l'usage de la marine.

109

et que le mobilier du château était vendu aux enchères publiques. C'était la ruine pour la famille de la Foye. Le jeune Louis-François-Éléonor de la Foye devait consacrer sa vie à lui rendre sa situation, aidé en cela des conseils du poète de Chamisso, émigré comme lui et son ami intime.

M. de la Foye mourut presque subitement d'une affection au cœur le 4 mai 1804 alors qu'il se promenait avec sa femme et ses deux plus jeunes enfants sur la promenade des Forêts, St. Julien à Caen, ville où il s'était retiré. Il avait 61 ans.

Le 19 floréal an XII (1804) eut lieu le conseil de famille de ses enfants mineurs. Furent convoqués: Jean-Pierre de la Foye leur oncle, demeurant alors à Cécily; Michel-Philippe-Auguste Folliot de St. Felix, demeurant à Bayeux cousin des mineurs au paternel; Louis-Léodore-Armand de Folleville, demeurant à Argenville, arrondissement de Falaise, leur cousin au maternel; Claude-François-Hubert Douezy-Dollandon, demeurant à Bauguernon, aussi leur cousin au maternel; Jean-François-Pierre-Xavier Couët de Longrais, ami. Leur oncle Jean-Pierre leur fut nommé tuteur. Leur frère aîné était encore à cette époque à Berlin.

Madame de la Foye habitait en 1806 Caen, rue de la Brigacière; en 1808 même ville place St. Julien. Elle mourut à St. Malo vers 1830.

Leurs enfants furent:

- 1° Louis-François-Éléonor de la Foye, aîné, qui suit. Il épousa en 1828 Julie-Caroline de Sevelinges de Caraye et en eut une fille unique Mathilde Thérèse de la Foye laquelle

111
épousa en 1855 Paul des Bois de la Roche
dont postérité.

2^o Eugène Charles - François de la Foye,
cadet, qui continua la famille et épousa
en 1836 Irène - Jeanne Marie Charlotte de
Meynard. - On en parlera après son frère

3^o Adolphe François Julien de la Foye, second
cadet, né pendant l'émigration de
ses parents à Erfurt, en Thuringe (Allemagne)
le 11 avril 1798. Élève, comme son frère
Eugène, par leur frère aîné Louis d'après
les conseils et sur le plan d'éducation donné
par le célèbre poète et naturaliste Adolphe
de Chateaubriand ami intime de Louis de
la Foye, il devint professeur d'hydrographie
de 1^{re} classe à l'École royale de la marine
de Brest et chevalier de la Légion d'Honneur.
Sous la Restauration, il habitait Caen
33 rue de Bretagne. Il épousa à

Rose Le Gentil de Baroys fille de Pierre
Le Gentil et de Rose Le Bihan de Pennelé,
d'une famille originaire de St Malo. De
ce mariage issut une fille unique

marié à l'Espagnol
de Chanteloup capitaine de frégate, chevalier
de la Légion d'Honneur. Sans postérité.

13

. VIII .

Louis-François-Déonor de la Foye, Comte de la Foye, fils aîné de Charles-Antoine-François de la Foye et de Louise-Alexandrine de Bandran, naquit en 1781. Il n'avait donc que huit ans quand eut lieu la Révolution. On a vu plus haut qu'après le voyage de Varennes, en août 1791, son père le fit inscrire en même temps que lui-même sur la liste des charges du Roi. Il émigra avec ses parents, sans doute peu de temps après. Il partagea leurs devoirs et leurs souffrances en Allemagne. Esprit très littéraire, très averti et très scientifique, avec même à ses heures, c'est à lui qu'est dû le relèvement de sa famille que la Révolution avait ruinée. Il fut aidé considérablement dans cette tâche, qui comprenait l'éducation de ses deux jeunes frères nés à l'étranger, par son ami intime Adalbert de Chamisso qui avait émigré avec lui et qui devait se faire en Allemagne par ses écrits et sa science un nom impérissable. Non content de conseiller son cousin, Chamisso vint même lui rendre visite à Caen et se rendre compte par lui-même des résultats obtenus.

La correspondance de Louis de la Foye avec Chamisso et celle de Chamisso avec Louis de la Foye nous ont été conservées. Elle fait partie des archives de M. Paul Des Bois, carrier, petit fils de Louis, à part quelques pièces qui sont la propriété de la Bibliothèque de Berlin. Ces lettres forment une contribution importante

à l'histoire de la famille de la Foye et à celle de la vie intime de Chamisso. Espérons qu'elles seront un jour publiées. Seuls quelques extraits en ont paru dans la Revue des deux mondes, année 1840, dans un article d'Ampère. Elles sont écrites en allemand et leur traduction demandera beaucoup de soin. On verra plus loin que, bien que très touché de l'accueil qui lui avait été fait à Berlin et des amitiés sérieuses qu'il y avait formées; bien que ne pouvant pardonner à la France la révolution régicide et spoliatrice, Schlegel souffrait cruellement du mal du pays et qu'une fois rentré dans sa chère Normandie, il ne la quitta que pour subvenir aux frais nécessaires par les études de ses frères dont il s'occupa exclusivement. Trop fier pour servir l'Empire, trop indépendant pour solliciter le Pouvoir, qu'il vint de Bonaparte ou des Bourbons, Louis de la Foye, qui aurait pu et dû se faire un nom dans les lettres, comme son ami Chamisso, préfère vivre ignoré, faisant modestement son devoir; les résultats qu'il obtint lui devinrent de la part de ses enfants, petits enfants et de ses arrière-petits, neveu une reconnaissance éternelle.

En 1800 nous trouvons Louis de la Foye à Lubarch, près de Czarnikou, petite ville non loin et au nord de Posen (Posnanie). Son protecteur, un polonais, M. de Frimariski, sollicite alors pour lui de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, un poste dans l'armée prussienne. A la suite de ses démarches il entre au régiment de Winning, et il meurt le 24 septembre 1803 le brevet de "Führer"

c'est à dire de "port d'appel". Malgré sa sympathie non déguisée pour l'Allemagne, ses yeux sont pourtant constamment tournés vers la France. En l'an IX (1801) il est autorisé par le ministre de la Police Fouché — et par l'intermédiaire du général Beurnonville envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République à Berlin — à venir à Paris s'occuper de ses pauvres intérêts, mais à la charge par lui de rester sous la surveillance de sa commune et sans être autorisé à rentrer définitivement en France. Quelque temps après il revient encore en France pour y obtenir sa radiation de la liste des émigrés. Il y est encore quand il obtient le 17 juin 1803 un passe-port pour rentrer à Berlin, passe-port qui lui est délivré par personne mise de Lucchesini, ministre d'Etat du Roi de Prusse et son envoyé extraordinaire près du Premier Consul Bonaparte.

Survient la mort de son père à Caen le 4 mai 1804. Alors il n'y tient plus; il donne sa démission (qui est acceptée le 10 novembre 1804) et court embrasser sa mère et ses jeunes frères ~~à Paris~~ ^{le 30} ~~le 30~~ jours de juin. Et pourtant il lui en coûte de quitter les excellents amis qu'il laisse à Berlin, en premier lieu son cher Chamisso, et Karl Varnhagen von Ense, Ephraïm, Neumann, Cécile Durvray, française vivant depuis longtemps en Allemagne et qui était en coquette avec Chamisso. C'est alors que commence la correspondance dont j'ai parlé et dont je vais donner quelques extraits.

« J'habite à Caen, avec ma famille et une

servante, une sorte de petite maison de campagne dans la ville, toute petite et qui me permet encore de loger un ami dans ma chambre. Joins à cela 1400 livres, et tu comprends toute notre fortune. Tous les matins et tous les soirs, je vais dans mon jardin, je fume une pipe en l'honneur de l'Allemagne, pense à vous et à ma bien aimée et me console du triste avenir qui s'ouvre devant moi. Aussitôt après mon arrivée, j'ai mis allé chez les gros Bonnets de la ville, et, comme nous avons un lycée, je voulais tout de suite devenir professeur d'allemand. Tous les émigrés te vantaient de mes talents; malheureusement on n'y enseigne pas de langues vivantes..... Ma mère ne veut plus se réparer de moi. Voilà donc comme je vivrai: j'aurai peut être un petit emploi de 1000 livres, j'élèverai mes frères, je me sacrifierai pour eux et, pour ma mère, je deviendrai veuf..... à moins que quelque bonne et riche âme féminine ne prenne pitié de moi. Cependant je ne grogne pas. Tout ce que je fais, je le fais librement et sans regret. — J'ai trouvé ma mère très mal et cependant très courageuse. j'espère qu'elle se réhablera..... elle m'a conduit de nouveau chez ses amis malgré ma résistance désespérée. Bien que de vieilles caricatures sans goût ni couleur qui n'ont même pas le mérite d'être "réussies". J'aperçois bien quelques jolis visages; mais on n'a pas le droit de les regarder, pas le droit de causer avec elles.

121

Oh! les maudites cérémonies! J'espère cependant
de trouver une société plus agréable afin que,
quand tu prendras une permission, tu vois
autre chose que des caricatures. Car tu
prendras une permission, tu viendras à Paris
et par conséquent quelque temps chez moi. Je
pense toujours à la journée des adieux. Quand
je suis de mauvaise humeur, ces souvenirs
me consolent et souvent le passé devient
pour moi le présent. Faites de même, des
amis; évoquez souvent ces moments sacrés
et portez mon deuil car je suis venu
en un pays païen, où on parle beaucoup
de religion mais où elle n'a jamais
répandu et ne répandra jamais ses rayons
brûlants. Les vieilles femmes m'aiment et
s'étonnent en voyant que j'évite les jeunes
gens d'ici. Elles croient que c'est par
religion; eux-là pensent que je suis
trop bête pour faire la noce; et c'est ainsi
que je suis méconnu et méprisé de beaucoup
de gens. Je ne souhaite pas que beaucoup me
comprennent complètement, mais je voudrais
trouver des frères qui connussent les signes
de notre sainte religion. Vaux superflus! Je
commence à croire que vous êtes les seuls. Faites
des prosélytes pour la T.T.P.A. Ici il n'y en
a pas..... Mais je remarque que je t'ai
écrit une véritable jérémiade. Tu m'en tiens
là..... J'ai encore trois visites à faire
dans les environs. Quand je les aurai oubliées,
je me remettrai au travail (des poésies), car
vraiment les sorcières de ce pays emprisonnent

toute heure de méditation, et je ne peux évoquer
 l'image de ma bien aimée sans qu'elle apparaisse
 escortée de quelques Furies Caennaises!
 Il y a ici une vieille grand-maman qui me poursuit
 tout particulièrement. Elle a deux très jolies
 filles et, du jour où elle me vit, elle m'admira.
 Souvent elle me pria de lui rendre visite,
 et, comme je tardais un peu, elle vint elle-
 même chez ma mère. Il faudra bien que
 bon gré mal gré j'aime une de ses filles.
 Donc, tu veux partir pour l'Orient?
 Heureux homme! Si seulement je pourrais
 partir avec vous! Écoute: si à un moment
 là je suis libre, il faudra que vous m'
 emmeniez. Je travaillerai de mon mieux
 jusque là, et si je ne suis pas encore à
 votre hauteur, je vous servirai, dirigeant
 votre ménage et m'efforcerai de me rendre
 utile Je devrais donc t'envoyer des
 poésies? Comment le pourrais-je? Même
 si j'avais ton art! Je suis tombé dans la
 prose la plus vulgaire et j'ai bien du
 mal à sauver de ce marécage mon pauvre
 moi. Dans trois jours, je pars pour une
 semaine, puis je ferai quelques visites
 et un pèlerinage à la Sêlirande pour voir
 la côte. Adieu. Amis.

Pour expliquer certains points obscurs de cette
 lettre et d'autres de la suivante, il faut savoir
 que Chamisso, de la Foye et d'autres amis avaient
 fondé à Berlin un cercle, le Cercle de l'Étoile Polaire,
 sorte de société secrète plus ou moins affiliée à
 la Franc-Maçonnerie dont la devise grecque

était "ΤΟ ΤΟΥ ΗΘΟΛΟΥ ΑΣΤΕΡΟΝ" et qui se retrouve sur tous les cachets de ses lettres.

· Au 15 juillet 1804 : " Si mes études s'éteignent, que deviendrai-je, pauvre malheureux que je suis ? Oh ! ne m'abandonnez pas car je sens que je tombe et c'est à peine si j'ai la force de lutter contre les impressions mauvaises qui m'assaillent de tous côtés. Ce que j'éprouve est étrange. Je suis si inquiet que je ne puis rester une demi heure à la même place. Je suis perpétuellement en quête de quelque chose ; j'erre, je n'ai pas de repos et je ne trouve nulle part de satisfaction, car c'est mon ami bien-aimé que je cherche, mon bon, mon sincère Chamisso et je ne le trouve nulle part..... Je fais des essais (de poésie) mais je retombe comme un vaisseau dont on a coupé les ailes ou comme un papillon qui cherche à s'élever dans une atmosphère humide. Tu seras le confident de ces essais, car à qui dois-je chanter les chants du cygne ?..... J'ai voyagé et dois aller bientôt à la chasse. Je suis obligé de circuler sans cesse avec ma mère. A Bayeux nous avons passé quelque temps chez un vieux fou amoureux. J'ai failli mourir d'ennui. Quand je n'y tenais plus, j'allais jusqu'à la mer, le tome VIII de Goethe et ton "Almanach des Muses" dans ma poche. Tout était nouveau pour moi et j'étais comme transporté dans un autre monde. Animaux, plantes, horizons, tout cela me paraissait encore inconnu. Je marchais, me

27

Baignais, lisais, regardais et rêvais le soir le cœur joyeux et les poches pleines. Quand je contemplois l'étendue infinie qui embrasse en un même amour amis et ennemis, je pensais à notre ordre (l'étoile du Nord) aussi libre et infini et je pleurais sur mes frères qui m'ont laissé à moi-même dans ce désert, sur le présent qui m'enchaîne sans pitié. Te t'écries tout cela pour une raison : tu sais combien le monde est changeant ; je crains de ne plus pouvoir t'écrire aussi librement dans quelque temps. De sombres nuages se rassemblent à l'horizon et viennent, lents et terribles, sur nous. Ma mère souhaiterait presque que je fusse encore parmi vous, et cependant elle n'a pas le courage de me dire de partir. Nous avons peur qu'on ne me laisse pas en repos. Dans tous les cas je compte sur toi, et si les difficultés de ma situation m'obligent à venir à toi, je le ferai : tout cela est encore bien loin, mais possible. Cependant je ne crains rien. Je veux, si je le puis, me jeter dans la mêlée et combattre au moins une fois avec rage contre la destinée. Ce que je pourrais te dire, tu l'apprendras toi-même là-bas. Dans tous les cas, ma mère reste à Coen, et si je venais à dis paraître pour longtemps, tu aurais eu de mes nouvelles. Dis-moi bientôt, au cas où je devrais émigrer à nouveau, si je pourrais trouver un gîte là-bas jusqu'à ce que je trouve quelque chose de certain. On ne sait jamais dans quelle situation on peut se voir et je ne veux pas reprendre mon ancien service."

Le 21 septembre 1804. "Tu me demandes ce que je fais ? Peu de chose. j'écris mon deuxième frère

Adolphe avait alors 6 ans.

Chamisso et La Foye avaient songé à traduire en commun le roman de Goethe Wilhelm Meister. Chamisso devait en traduire les vers et l'entreprise n'aboutit pas.

Eugène avait 9 ans.

Sa démission fut acceptée le 10 novembre.

(Adolphe) dont l'éducation a été complètement ratée. Je ne sais si j'arriverai à le mettre dans la bonne voie. Je traduis Homère pour mon compte Wilhelm ne va pas plus vite, si je me voyais capable d'écrire correctement en prose, cela irait plus rapidement. Quant à toi, traduis les vers de la première partie Je lis Montaigne; c'est ma seule lecture banale."

Début d'octobre. "Tu demandes ce que je fais? Le matin je donne une leçon à Eugène, le plus âgé de mes frères. A 9 heures, je vais à l'hôpital et apprends l'anatomie, car si ce diable d'or ne me fait pas défaut, je veux devenir un fils d'Esculape. Mais, pour cela, il faudra que j'étudie deux années ici et quatre à Paris, car ici, dans notre Normandie si bien peuplée, on n'apprend que la chicane. — Le reste, donne une leçon d'allemand à un gosse aussi paresseux que bête, répète avec mon frère, dîne, puis fais les visites d'affaires. Le soir je m'écris, lis Homère et nos bons livres, puis: bonsoir. En même temps que j'expédie cette lettre, j'écris à mon général (allemand) et demande mon congé. Cela me fait presque de la peine car tu es encore là. Je lui dis que je te charge de vendre ce que j'ai là-bas et de régler mes comptes avec le réplément."

A cette lettre Chamisso répondit qu'il avait parlé de la chose aux généraux Winning et Scharostadt et qu'il aurait son congé.

28 décembre 1804. "On voulait me faire bâtir un bien beau château en Espagne, mais ça n'ira pas pour bien des raisons. Si on ne peut réutiliser

130

On voit les idées fort communes alors d'aux l'aristocratie en qui ^{avaient}
fini par y introduire la Franc. Maçonnerie avec l'aide de Voltaire
et de l'Encyclopédie. 5 des fautes en plumes d'illusion que l'avenir
allaient se charger de démentir.

la chose, on peut du moins en parler. Sa plus
 riche jeune fille d'ici habite dans la même maison
 qu'une cousine à moi. Son père, un homme âgé,
 assez plein de préjugés, ne voit personne et vit
 tout seul. Ma cousine voulait, à mon intention,
 se mettre bien avec ces gens là, m'y introduire,
 et je devais me charger du reste. Mais la fille,
 toute jeune et innocente créature, est encore trop
 jeune (13ans) et, avec nos habitudes, on ne
 peut rien faire de bon. Quel bonheur si le père
 me donnait une promesse conditionnelle et me
 chargeait de terminer l'éducation de ce jeune
 ange ! Hélas ! ce bonheur ne m'est pas réservé.
 — Je m'occupe encore de mon Eugène et je t'avoue
 que je ne sais pas ce que je dois lui enseigner,
 ni comment. Je suis déjà arrivé à un
 résultat : il a oublié ce qu'il avait appris jusqu'
 ici, par exemple une belle grammaire dialoguée
 et de la mythologie. Je lui apprends naturellement
 l'allemand, mais il ne fait que peu de progrès.
 C'est de ma faute, sans doute, mais j'ai oublié
 plus qu'ici de te prier de me donner quelques
 conseils à ce sujet. Comment dois-je m'y
 prendre pour l'histoire et la géographie ? C'est
 une énigme pour moi. En ce qui concerne la
 religion, j'en reporte à ma mère. Je ne peux
 me décider à en parler avec lui. Je souffre
 déjà suffisamment de le faire lire dans la
 Bible aussi mal qu'il y est qu'expliqué de Royanmont.
 C'en est bien fini de la partie extérieure de la
 Religion. Les prêtres la tiennent par leur propre
 morale et l'on ne voit plus ici que les femmes
 dans les églises. Il y a aussi ici des Réformés

Ce que l'ecclésiastique averti dont il est ici question avait rapporté
à Louis de la Forge, ce n'était pas le séjour à Berlin
mais les idées rationalistes qu'il avait rapportées d'Allemagne
en son affiliation à la Franc-Maçonnerie d'Outre-Rhin sous
l'enseigne de "l'Étoile du Nord"

mais ils ne sont guère plus considérés par moi
 que les voleurs de grands chemins. Un prêtre d'ici
 a été jusqu'à me reprocher publiquement d'avoir
 pu choisir comme garnison une ville aussi
 de Bauché, aussi hérétique que Berlin. Je soupire,
 lève les yeux vers le Nord et me console par
 l'adoration de notre étoile, notre vierge éternelle.
 Oui, mon ami, la Religion qui nous unit tous
 trois durera éternellement, et ni l'exode, ni
 la calomnie ne sauront la ravir."

Chamisso répondit en traçant un plan pour
 l'éducation d'Empire, et ses conseils furent
 suivis ponctuellement par son ami.

7 avril 1805. - "Il y a bien ici (à Caen) une Académie.
 Elle se rassemble quand un de ses membres "laque"; on
 se lève à tour de bras, puis on en élit un autre
 d'un nouveau "genre" pendant une heure. Une fois par
 hasard un poète lit d'une voix glapissante de pitoyables
 élucubrations; puis ils attendent avec impatience que
 le Diable revienne chercher un des leurs. Voilà ce qu'on
 fait ici pour la science."

Mais cette étoile, cette académie, ces traductions ne
 mettent pas le pain sur la planche ni l'argent dans la
 bourse. Or il en faut pour l'éducation de ses jeunes frères
 et pour l'entretien de la famille. Puis songe toujours
 au mariage, mais il ne se mariera pas à tout prix. En
 juillet 1805 n'a rien pu l'idée de lui faire épouser la
 fille d'un maître de forges; elle ne sait ni lire ni écrire.
 Elle refuse. Ses idées de tristesse et de mélancolie ne
 font que s'accroître.

16 octobre 1805. - "Je suis ici dans mon pays natal
 (dis-je). Les deux souvenirs de mes joies d'enfant sont
 les seules pensées qui bouillonnent dans mon cœur."

10

Il s'agit sans doute ~~de~~ son oncle, le chevalier Jean Pierre de la Foye, qui semble avoir habité Olécy, chez sa sœur Antoinette Henriette de la Foye, veuve de Nicolas-Antoine de la Boderie et parente par alliance de Charlottte Corday.

Comme je l'aime, le tendre gazon sur lequel j'ai si souvent reposé! Comme l'air est pur ici et l'ombre fraîche! Mon sang circule dans mes veines deux fois plus vite et cependant, je peux te le jurer, ce n'est que corporellement que j'aime ce pays: mon esprit le hait à l'encontre de mes sens. Je voudrais m'enfuir, m'enfuir pour toujours. Je suis si dur d'aller jusq'au seuil de la maison de mes pères et de n'avoir pas le droit de la franchir, de n'avoir même pas le droit de regarder la maison avec des yeux humides, sans devenir suspect. Aussi je chasse toute la journée et la course calme ma mauvaise humeur. Quand je rentre tard, je me couche sous un arbre qui était à moi et je le force à mettre encore son ombre à mon service!"

Peut-on décrire d'une façon plus émouvante une visite de banni au berceau de son enfance? Le style poignant, riche, cinagé est rival de celui de Chateaubriand. On y voit poindre l'aurore du romantisme.

Un accident rompt la monotonie de sa triste existence.

16 août 1806... "Un oncle à moi s'était fait tant d'ennemis qu'on a songé à l'assassiner; mais la balle frappa un de ses domestiques, et mon oncle, accusé de meurtre, fut jeté en prison où il dut rester trois mois. Son innocence vint enfin d'être reconnue. Tu ne peux t'imaginer ce que j'ai souffert."

Puis les années de misère vont se succéder. Pour venir en aide à sa mère et à ses petits frères il se décide à accepter une modeste occupation, celle

de secrétaire civil du commissaire ad hoc des
 des guerres David (commandant militaire) à la
 grande Armée. Il recevra, en plus du logement,
 nourriture et 100 francs par mois. Il part donc
 pour l'Allemagne et rejoint le grand quartier général
 à Pulda aux environs de mars après avoir supplié
 son ami Chamisso de venir le remplacer auprès de
 sa mère. Tout de suite il regrette sa décision et
 souhaite de sortir du "mariage où il est enlié".
 La bataille d'Eylau vient d'être gagnée par Napoléon
 sur les Russes le 8 février; Santzick va être mis le
 26 mai; la bataille de Friedland, remportée le
 14 juin; la paix sera signée à Tilsitt le 8 juillet.
 C'est une époque glorieuse pour nos armes, mais
 une triste période pour le pauvre Louis de la
 Foye. La lettre suivante nous en dit long sur ses
 misères; elle est datée de ~~octobre~~ 1808. Il n'était
 plus secrétaire d'Antoine David; ^{il avait été remplacé} ~~il avait été~~ un
 autre commissaire des guerres nommé Nogarède
 vers février 1808 à Dirschau près Santzick; il
 avait quitté celui-ci dès le printemps et était
 retourné à Lubasch près de son ami le ^{comte}
 Krimowski chez qui il était tombé gravement
 malade. Cette lettre est écrite pendant ses ~~sa~~ convalescence

29 octobre 1808. - "Je pourrais donner des leçons à
 Varsovie et conserver ainsi ma liberté. Si je trouve
 trop peu de leçons, il faudra sans doute que je me
 décide à accepter les chaînes d'un préceptorat, mais
 ce ne sera qu'à prix d'or. Ce serait sans doute pour
 moi la meilleure solution. Tu sais que je n'ai
 pas fait d'études sérieuses. C'est en enseignant que
 je serais le mieux placé pour le faire. Je ne sais
 que très peu de latin. Il faudra bien que je l'

apprene et il en sera de même des autres
 sciences. Je pourrai revenir à la maison et
 profiter de tout ce que j'aurai ainsi acquis....
 Tu me demandes pourquoi j'ai quitté David ?
 1^o Parce qu'il est bien la brute qui se puisse
 trouver sur terre. Quoique baptisé, il a conservé
 tous les défauts du juif du peuple. Il me doit
 encore deux mois d'apprentements et je l'aurais
 rosé d'un portane si sa femme ne l'avait
 empêché. Ça ne nous empêche pas d'être maintes
 bons amis ! 2^o Parce que celle qu'il appelle sa
 femme n'est qu'une vulgaire p..... Ils passent
 un quart de leur temps à s'embrasser et le
 reste à se battre, si bien qu'on peut rarement
 les voir sans bleus ni bosses. Comment
 pourrais-je vivre heureux dans une maison
 qui ressemblerait à un B.... ? Comment vivre
 avec des gens qui étaient la risée du monde ?

Aussitôt après avoir reçu cette lettre, Chamisso
 écrivit à son amie Rosa Maria (la sœur de
 Varnhagen qui habitait Hambourg) pour lui
 recommander Louis de la Foye. Voici la lettre
 de Chamisso telle qu'elle existe à la Bibliothèque
 de Berlin. Elle est telle qu'est l'original, elle
 fait tant d'honneur à la fidélité amicale
 qui unissait les deux jeunes gens, qu'il convient
 de la reproduire in extenso :

" Je vous ai déjà parlé de Louis de la Foye.
 " Je réponds de lui comme de moi-même. C'est
 " un cœur d'or, une âme douce et sensible, un
 " caractère ferme et sur lequel on peut se reposer.
 " Il a quelque connaissance des mathématiques, de
 " l'histoire, de la littérature, de plusieurs parties de

41

« l'histoire naturelle. C'est musicien. Les langues
« anciennes ne lui sont point inconnues. Il lit à
« peu près l'anglais. Quant à l'allemand, il l'
« écrit encore un peu plus incorrectement que moi,
« mais le prononce beaucoup mieux. Ce de la Foye
« est maintenant sans place en Pologne et sur
« le point d'accepter un poste assurément avantageux
« qui l'entraînerait peut être jusqu'au milieu
« de l'Ukraine. Son intention est de se créer,
« à force de privations & de travail, une situation
« indépendante pour l'avenir. J'aimerais tant,
« au lieu de le voir tomber au loin dans le pays
« de sauvages, le savoir dans un milieu sympathique
« et ami. Que puis-je lui souhaiter d'autre,
« sinon de vivre dans un milieu où je voudrais
« vivre moi-même? Je souhaite vivement
« que, grâce à votre aimable entremise, nous
« puissions le conserver près de nous. »

Avant que Chamisso eût pu recevoir une
réponse de Brn. Maria, de la Foye avait déjà
renoncé à l'idée d'accepter un préceptorat en
Pologne ou en Prusse. Il a repris du service
civil et libre dans les armées de Napoléon. Au
milieu de décembre 1808 il est à Hanovre où il
entre en fonctions. L'ambassade d'Erfurth vient d'arriver
lui au mois d'octobre entre Napoléon et le Czar;
les armées impériales sont en France, mais
plusieurs détachements restent en Allemagne
pour garantir l'exécution des clauses du traité
de Tilsitt. Vers la fin du mois, de la Foye va
rendre visite à Chamisso à Berlin; il y tombe
gravement malade chez son ami ainsi que le
prouve une lettre de Chamisso écrite après sa

43

guérison - en janvier 1809 à une autre amie
de Hambourg M^{me} Fanny Hertz. Dans cette lettre
Chamisso s'excuse d'être resté longtemps sans écrire
" j'avais eu moi un ami malade, de la Foie. Il
" était venu me voir, est tombé malade, et, avant
" même d'être complètement remis, est allé rejoindre
" l'Arinée du Rhin dans laquelle il a trouvé une
" situation avantageuse. Tant qu'il a été près
" de moi, je lui ai consacré tout mon temps."

C'est à Bayreuth que de la Foie rejoint
l'Arinée. Le 11 février 1809 il est à Erfurt
souffrant de la fièvre, attristé par les mauvaises
nouvelles qu'il reçoit de Cœn. Sa mère, malade,
est sur le point d'être ruinée par la banqueroute
d'un individu à qui elle a confié 20.000 francs.
Il voudrait bien rentrer en France, mais ne
veut à aucun prix être à charge à sa mère.

Mais la guerre a repris avec l'Autriche
au mois d'avril 1809. Successivement les Français
sont vaincus à Thann, Abensberg, Landshut,
Eckmühl, Batis bonne; ils entrent le 13 mai à
Vienne; puis ils remportent ~~une~~ la célèbre victoire de Wagram le 6 juillet. L'
Autriche est écrasée. Le 4 août Louis de la Foie,
qui était toujours à Erfurt, reçoit l'ordre de se
rendre à Vienne. Il y rencontre le mois suivant
son ami Varnhogen qui venait de prendre du
service dans les armées russes. Cette rencontre
se fit dans des circonstances curieuses que
Varnhogen a rapportées dans ses Mémoires (II. pp.
186, 187):

" Je retrouvai, dit-il, d'une façon tout à fait
" inopiné mon cher Comte de la Foie dans un

En 1811 il habitait place Camare, à Caen

« corridor. Nous ne nous étions pas vus depuis six
 « ans et nous nous trouvâmes tout à coup nez-à-
 « nez. Nous nous reconnûmes en même temps et, sans
 « dire un mot, nous tombâmes dans les bras l'un
 « de l'autre. De la Foye semblait tout désolé.
 « Quoiqu'il fût arrivé à Vienne à la suite d'une armée
 « victorieuse, il ne semblait pas prendre grande
 « part à la gloire et au profit de ses compatriotes.
 « Lui-même, ainsi que sa mère resté en Normandie,
 « se trouvaient depuis longtemps dans une situation
 « précaire. Il n'était ni obligé de prendre une
 « fonction, un métier; comme noble et comme
 « ancien officier, il aurait pu de façon très avantageuse
 « entrer dans l'armée, mais ses convictions lui défendaient
 « de combattre pour Napoléon, et il trouva plus
 « digne de sa noblesse de la renier et de disparaître
 « dans les humbles fonctions d'un employé de
 « l'administration que de mettre son nom ouventuellement
 « au service de l'usurpateur. Malheureusement sa
 « modestie ne lui servit pas à grand chose. Attiré
 « à Vienne par des promesses trompeuses, il ne
 « trouva pas tout d'abord le moindre poste....
 « Un peu plus tard il trouva par la faveur d'un
 « garde-magasin un petit emploi subalterne et
 « dut partir pour Tragen surveiller la fabrication du
 « pain de guerre. »

En 1810 Louis de la Foye était rentré à Caen. En 1811
 il est nommé professeur de mathématiques au collège
 de Bayeux. En 1814 il est professeur à Alençon.
 Avec le retour des Bourbons, sa situation pouvait
 s'améliorer. Il n'en est rien. Il ne demande rien
 et ne réclame la recommandation de personne. Il
 reste professeur de Faculté et nous savons qu'en

17
Charles-Louis de Sevelinges était né à Amiens le 28 décembre 1767. Il mourut à Paris en mai 1831. Officier distingué à l'armée des Princes, gendarme de la garde du Roi, il épousa le 13 décembre 1803 Marie-Proseperine Arnault veuve de Dominique de Comières dont il n'eut pas d'enfants. Il fut maintenu dans sa noblesse par Lettres Patentes du 16 août 1829 (Préverend, Titres et avancements de la Restauration). Cette famille fut anoblie le 5 février 1720 par une charge de secrétaire du Roi au grand Palais. Armes: d'azur au charbon d'or accompagné de 3 étoiles d'argent 2.1. au chef de queues chargée de 2 croissants d'argent.

1815 son cours public de physique étoit très suivi et très apprécié. En 1818 il annonce à Charnisso que son frère Eugène est dans l'artillerie et que son frère Adolphe a été reçu à l'École Polytechnique "voilà", dit-il, "les résultats auxquels nous sommes parvenus".

C'est à Vire, en septembre 1818 qu'il épousa M^{lle} Julie Caroline de Sevelinges de Carvage, fille de Charles Louis de Sevelinges, traducteur connu, laquelle mourut à Caen le 1^{er} juin 1837.

Sa correspondance donne quelques détails sur son mariage :

"Me voici marié depuis un mois et demi. Ma femme est jeune et bonne, malheureusement pas plus riche que moi; j'espère cependant que nous tirerons d'affaire. Sa mère et elle ont reçu un pensionnat pour jeunes filles, et je suis toujours professeur comme par le passé. Moi aussi j'ai dû voyager: j'étais sur le point de partir pour Constantinople, mais maintenant c'est fini et je suis fixé en France."

Dans le cours du même été Charnisso, à son tour, annonce à son ami ses fiançailles avec Antonie Piasté. Le doit se marier en septembre Louis de la Foye, en le félicitant, lui donne quelques nouveaux détails sur sa jeune femme :

"Ma femme est plus grande que moi, assez pâle et blonde, sérieuse et même froide avec les inconnus; mais affable et cordiale avec les amis. Elle est de Soissons et s'appelle Caroline de Sevelinges, de la famille du célèbre calembouriste de Bièvre. Malheureusement ses parents ont perdu toute leur fortune, sauf environ 10.000 francs; mais

j'étais destiné à épouser une jeune fille sans fortune; une riche, je n'aurais jamais pu l'aimer.

L'année 1822 le trouve professeur de physique à la Faculté des Sciences de Caen, et professeur de physique, chimie et astronomique au collège royal de cette ville. Il touche en tout 2600 francs, et ses cours ont commencé le 17 avril. En juin il touche 3000 francs d'appointements. Il est membre du Conseil académique. En septembre il est reçu docteur en sciences. Il habite 33 rue de Bretagne.

En août 1824 il est chargé de prononcer le discours officiel ordinaire qui se fait chaque année à l'ouverture des cours.

En décembre 1825 Charaiso était venu en France pour toucher sa part dans la somme votée par les Chambres pour indemniser les émigrés dont on avait vendu nationalement les biens, somme dont les de la Foye allaient avoir aussi leur part, il pousse par quai Caen et vient faire une visite à son ami.

Une lettre du 7 mars 1829, datée du n°1 Rue de Placidémie à Caen, apprend à Charaiso la naissance de la petite Malcolde Thelkla de la Foye née le 4. Son père aurait préféré un fils et lui aurait donné le nom d'Adalbert; le 1^{er} est rendu acquiescent d'une maison, un vieux bâtiment dans un jardin, vieux presbytère depuis longtemps sans église.

Le 13 septembre 1837 Charaiso annonce à son ami la mort de sa femme arrivée le 21 mai.

Pareil malheur avait frappé de la Foye le 1^{er} juin. Même dans leurs peines, les deux amis étaient faits pour se rapprocher. Une lettre de Louis de la Foye en réponse à celle de Charaiso, manque.

malheureusement dans notre série ; mais on la retrouve dans Fulda : "Chamisso und seine Zeit" (Leipzig 1881).

Chamisso ne put supporter son malheur. Il mourut le 21 août 1838. Et ce fut le point final de notre correspondance.

Quant à Louis de la Foye, il mourut à Caen le 2 mars 1842.

Il nous reste à parler de deux lettres ayant trait à la publication de la correspondance de Chamisso. Ces lettres, datées de 1839 et de 1840, font partie du fonds de la Bibliothèque de Berlin. Elles sont adressées par Louis de la Foye à leur ami commun Varnhagen :

"Caen, 3 avril 1839, 1 rue de l'Académie. C'est par les journaux français et par eux seulement que j'ai appris la perte cruelle que nous avons faite en la personne de Chamisso. Depuis longtemps j'étais préparé à l'événement, et cependant il m'a absolument accablé. Voilà deux ans que je vois disparaître peu à peu tous les êtres que j'aime; maintenant je reste seul. Il ne me reste que mon enfant dont l'état de santé a été longtemps très précaire J'ai toutes les lettres de Chamisso; il y en a bien peu de perdues. Il serait peut-être bon de faire imprimer des extraits de toutes celles que nous pourrions trouver. Les miennes sont à ta disposition à condition qu'elles me reviennent. J'ai commencé à les mettre en ordre, mais ce n'est pas une petite affaire car elles sont pour la plupart sans date. Elles sont divisées en quatre groupes : 1° Celles d'avant la guerre; 2° Celles de Genève; 3° Celles de France; 3° Celles de Genève,

4° enfin les dernières de Berlin. Je ne voudrais pas confier à d'autres mains que les tiennes un trésor qui n'est si cher. Il y a là plus d'une chose que tu ne sais peut être pas et que d'autres ne doivent pas savoir, par exemple ce qui concerne Helmiere de Chezy. Je joins deux lettres d'elle à celles de Chamisso, mais cela doit rester entre nous. Ecris-moi comment je dois t'envoyer ces lettres."

Les lettres furent envoyées effectivement et reçues. Mais Varnhoven n'ayant pas reçu l'apologie, Louis de la Foie se montra inquiet.

Caen. 29 juillet 1840. "Voici plus d'un an, cher ami, que je t'ai envoyé les lettres de Chamisso; je n'ai pas reçu de réponse. Je n'ai pu te revoir car j'ai été long temps et gravement malade. Peu après, je me suis foulé le poignet. Je ne t'écris à grand peine que ces quelques lignes pour te prier de me faire savoir au plus tôt si tu as reçu ma cassette. J'espère cependant qu'elle t'est parvenue, car j'ai lu récemment dans la Revue des Deux Mondes un article d'Ampère dans lequel est traduit un petit passage de mes lettres. Moi aussi je voulais écrire quelque chose sur notre ami pour notre Académie dont il était membre, mais je desirais attendre le retour de mes lettres et en particulier, l'indication de ce que vous avez publié. Laisse-moi le moins long temps possible dans l'attente!"

La famille de la Foie est rentrée en possession de toute la correspondance. Comme je l'ai dit plus haut, elle est la propriété de M. Paul

15
La famille des Bois de la Roche (le nom a été certifié par
jugement du tribunal civil de Lincoln en avril 1931) est originaire
de St Melon des Ombes et de Cancale. Elle porte d'azur à 3
croix paillées d'or.

25

Desbois, arrière petit fils de Louis de la Foye
de son mariage avec Julie Caroline de
Sorelunq; ~~de~~ Françoise. Le mariage de la Foye n'est
qu'un enfant, une fille qui suit:

Mathilde Thérèse de la Foye née le 4 mars 1829, rue
de l'Académie n°1 à Caen. Elle épousa à St Malo
le 24 avril 1855 Paul - Étienne Desbois, né à Lavalley
(Cotes du Nord) le 31 octobre 1822, fils d'Étienne - Françoise
Joachim Desbois ^{officier de marine} & Eugénie Mourin d'Anfeuille. De
ce mariage est issu:

Charles-Marie Desbois, né à Guingamp le
8 mai 1861, magistrat, lequel épousa
à Rennes le 28 janvier 1889 Thérèse
Ruault-Caro. De ce mariage sont
issus

- 1° Paul Desbois qui a épousé M^{lle} de
Simon petite fille du seigneur.
- 2° Marie-Thérèse Desbois qui a épousé
M. Durand de la Redmandière.
- 3° Elisabeth Desbois qui a épousé
M. de Manneville.

Eugène - Charles - François de la Foye, fils cadet de Charles - Antoine - François de la Foye et de Louise - Alexandrine de Bandren naquit, pendant l'émigration de ses parents, à Wetzlar, archevêché de Trèves, le 1^{er} mars 1795. Son baptême eut lieu le lendemain et fut célébré par Messire Jean - François Le Coquieme, prêtre français, professeur de philosophie à l'Université de Caen. Son parrain fut Noble écuyer François - Marie de Carpentier. Sa marraine, Noble dame Baronne Anne - Caroline de la Fuille d'Huyon, tous deux de Gand. Elevé par les soins de son frère aîné, sur les conseils de Chamisso, il fut reçu à l'École Polytechnique le 27 septembre 1813. L'école ayant été licenciée pendant la Restauration, il fut autorisé à passer le 1^{er} septembre 1817 le concours d'admission aux écoles d'application (il habitait alors Paris 3 rue des Deux Portes, près la Rue de la Harpe). Le 12 décembre suivant, ayant été reçu à ce concours, il fut nommé sous - Lieutenant élève à l'École Royale d'Artillerie et du Génie à Metz (il habitait alors Caen, rue des Croisiers). — Sorti de cette école, il est nommé lieutenant en second le 27 janvier 1820, et le 6 mars il est affecté à une des compagnies du régiment de Toulroux, artillerie à pied en garnison à Pannes. Cette garnison l'enchantait car elle le rapproche du manoir de Saunay Prévily qu'il habite sa mère. — Le 2

101

septembre 1823 il est nommé lieutenant en premier à la 2^e compagnie du 6^e régiment d'artillerie et prit au parc de réserve du 2^e Corps au siège de Sampelune (Guerre d'Espagne). Le 25 octobre 1825 il est fait chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne. Le 10 juillet 1830, il est affecté à la 4^e batterie du 6^e d'infanterie. Le 6 octobre 1830 il est nommé capitaine en second et affecté à la 9^e batterie du 9^e régiment d'artillerie, et détaché à la direction d'artillerie de la Fère, en qualité d'adjoint à l'arsenal. Le 29 avril 1831, il est nommé adjoint aux forges de l'arrondissement de l'Ouest dont le chef lieu est à Breuges. Le 5 décembre 1832 il rejoint sa batterie à Toul. Le 5 mars 1834 il est nommé adjoint à la direction d'artillerie de Breuges. Le 9 décembre 1834, il est nommé adjoint à la manufacture d'armes de Tulle. C'est à Tulle qu'il se marie. Le 30 septembre 1836, il est nommé capitaine en premier, et le 11 octobre il est nommé commandant de la 11^e batterie du 2^e d'artillerie à la Fère. Le 25 mars 1839 il est fait chevalier de la Légion d'Honneur. Le 27 mai 1840, étant inspecteur d'armes à Paris, il est nommé capitaine commandant de la 3^e batterie du 13^e régiment d'artillerie à Breuges. Le 27 juin 1844 il est nommé capitaine commandant de la 7^e batterie du 7^e régiment d'artillerie à Breuges. Le 31 décembre 1847 il est promu chef d'escadron. Le 12 juillet 1849 il est nommé sous inspecteur des Forges de l'Ouest, fonctions qu'il occupait encore en 1853.

Il épousa à Tulle, où il était adjoint à la

10
de Meynard porte: d'azur à une dextre d'or posée en pal au chef de gueules à 2 croisants
d'argent

de Lion de Caylus porte: d'azur à 3 besants de gueules.

- M^{me} de Meynard née de Caylus est morte au château de la Sudrie le 17 avril 1878 à
90 ans

103

manufacture d'armes, le 3 février 1836 M^{lle} Jeanne
Jeanne. Marie. Charlotte de Meynard de la Sudrie
née à Chamayrat le 19 avril 1813, fille de Guillaume
Charles de Meynard, demeurant au château de la
Sudrie, commune de Chamayrat et d^e Hélène
Magdelaine. Anne de Gim de Caylus. Furent
témoins de ce mariage: Jean Baptiste Melon de
Pradon, capitaine d'artillerie, sous directeur de
la manufacture d'armes de Tulle âgé de 43 ans;
Henri-Joseph Combes, capitaine d'artillerie au
régiment de Pontonniers, 47 ans; Jean-Louis-
Auguste-Adolphe de Meynard de la Sudrie, frère
de la mariée 25 ans; François-Antoine Tiburce
de Braquillage, 30 ans, cousin de la mariée
demeurant à Tulle.

Peu après leur mariage M. et M^{lle} de la Foye acquirent
le 28 janvier 1843, par acte passé devant M^e Lucas
notaire à Pierrefeu, la terre du Tertre-au-Bault ou
Tertre-Aubault, en guer. C'est au Tertre que
M^{lle} de la Foye mourut le 30 janvier 1844 laissant
un seul enfant Charles-Alexandre-Marie-François
né le 19 décembre 1839. Le Conseil de famille se
réunit à guer le 28 février 1844 pour lui désigner
un subrogé tuteur. Furent convoqués: Hippolyte
de Vaucouleur V^{te} de Lanjumeau, ancien receveur
général des finances, demeurant à Peronnay, commune
de Bromillé cousin issu de germains du mineur
(par le côté Baudran); Jean-Baptiste-Pierre M^{lle} de
Bizien du Lézard, demeurant à Pénner, cousin
issu de germains du mineur par son mariage
avec Louise-Marie-Rose de la Motte Vauvert (par
le côté Baudran); M. Jean-Marie Tardard, curé de
guer; le chevalier Guillaume-Charles de Meynard

05

demourant au château de la Sudrie, commune de
Chameyrat, ayeul maternel du môme; Henri-François
Thélaud de Logerie, maître de guer, ami; Joseph
Marie du Fau médecin à Guer, ami; le subrogé-
tuteur fut Marie-Rose-Victor de la Haye de Plouër,
demourant à Porcaro.

De ce mariage issu un seul enfant, un fils
Charles-Alexandre-Marie-François de la Haye qui
vult

100
M. de Keralloum était fils de Frédéric Louis. Malheur d'Arant de Kerantem
consul à la cour royale de Pennes et de Marce Adolphe de Versantilly
de la Ville Colvé. — M^{me} de Kerantem était fille du C^{te} Charles - Louis -
Arthur de Roschamps de S^r Alvere, chevalier de S^r Louis, de Malte et de
la Légion d'Honneur et de Louise Elisabeth Turpin de Crisse.

Le C^{te} de la Monneraye était fils de Pierre Bruno Jean de la Monneraye, comte
marial, chevalier de S^r Louis et de Marie Perrine Jeanne Philippine de la
Maudrière. — La C^{te} de la Monneraye était fille de Jean Philippe René Fréquent
de Besly et de Claire Vélippe Marie Charlotti de la Bourdonnaye de Montau.

- IX -

Charles-Alexandre-Marie-François de la Foye,
fils unique et seul enfant de Eugène-Charles-François
de la Foye et de Irène-Jeanne-Marie-Charlotte de
Meynard de la Sudrie, naquit à Paris le 19th
1839. Général de brigade d'artillerie, commandeur
de la Légion d'Honneur, conseiller général du Morbihan,
il est mort en son château du Tertre le 10 février
1908.

Il était capitaine au 25^e d'artillerie, à Vannes,
et habitait Ploemel quand il épousa par contrat
du 11 avril 1874 et célébration du 13th M^{lle}
Alix-Elisabeth-Marie de Kerautem, demeurant
à Ploemel 17 rue de Belin, née le 8 mai 1848
fille d'Edouard-Marie-Eugène de Kerautem,
chef de nom et d'armes, et d'Adélaïde-Louise-
Agathe de Loshanges de S^{te} Alvére, héritière du
château d'Angrie, canton de Candé.

M^{me} de la Foye mourut à Ploemel le 7 juin 1877
et M. de la Foye épousa en secondes noces à Redon
le 5 septembre 1882 M^{lle} Charlotte-Marie-Anne de la
Monneraye fille du C^{te} Louis-Marie de la Monneraye
et d'Eléonore-Françoise-Marie Yvignel de Lesclap,
né à Herbignac le 26 août 1854.
Du 1^{er} lit est né un fils unique Henri-Eugène
Frédéric Marie de la Foye qui suit.

Du 2^e lit sont nés :

1^o Louis Paul Marie, vicomte de la Foye,
né à Rennes le 2 juillet 1883. Il épousa

(Suite des enfants du général de la Foye)

3^e Charlotte - Huguette - François - Marie de la Foye née à Rennes le 31 juillet 1884. Elle épousa le 8 octobre 1908 Marie Joseph Bernard Caudron de Coquerneau mont fils de Henri - Marie - Gustave Caudron de Coquerneau mont et de Marie - Georgette Petit de Lestang. Le mariage eut six :

A. Odette - Marie - Charlotte - Georgette C. de Coquerneau mont
née le 24 août 1909

B. Elisabeth - Marie - Huguette - Gustave C. de Coquerneau mont
née le 24 octobre 1911.

C. Xavier - Pierre - Marie - Joseph C. de Coquerneau mont
né le 28 mars 1915

D. Michel - Marie - Joseph - Bernard C. de Coquerneau mont
né le 8 décembre 1914

E. Jean - Georges - Marie - Joseph C. de Coquerneau mont
né le 17 novembre 1919

4^e) Marie Marguerite de la Foye, née à Rennes le 4 juillet 1886
morte le 8 janvier 1889.

5^e Elisabeth - Marie de la Foye, née à Rennes le 19 novembre 1887. Mariée à Rennes le 27 novembre 1918 à Jean - Marie - Pierre, comte du Bois Baudry, frère de sa belle sœur, né au château de la Villader, commune du Broc St André (Morbihan) le 19 février 1888 dont 4 enfants :

A. Gilles - Anne - de - Joseph - Marie du Bois Baudry, né
à Rennes le 3 novembre 1919

B. Pierre - Louis - Joseph - Marie du Bois Baudry né
au château de Saunay Pavilly le 21 avril 1921

C. Christophe - Charles - Marie du Bois Baudry, né
à Saunay le 20 octobre 1922.

D. Adolphe - Thérèse - Marie - Magdalène du Bois Baudry
né à Saunay le 2 mai 1924

à Montérenin (Morbihan) le 12 juin 1912 Madeleine
Marie-Josephine du Boisbaudry, née au château
de la Motte-au-Vivouté, commune de Plohec, arr. de
Vilaine, le 6 juillet 1851, fille d'Alexis-Marie
Antoine C^{te} du Boisbaudry, conseiller général du
Morbihan (né au château de la Haute Touche, en
Montérenin le 17 juillet 1851, y mort le 5 mars 1923)
et de Geneviève Marie Françoise de Freslon de la
Freslonnière (née au château de la Freslonnière, en
le Plohec, le 24 mars 1857), dont 3 fils nés au
château de la Haute Touche:

- A. Jean-Alexis-Marie de la Foye
né le 9 janvier 1914
- B. Hervé-Marie-Joseph de la Foye
né le 22 juillet 1922
- C. Antoine-Marie-Joseph de la Foye
né le 14 septembre 1926

2^e Eugène-Henri-Marie de la Foye, jumeau
du précédent, né à Rennes le 2 juillet 1853

La famille de Jacques Dulphé est bouvaigronne. Le château de
Dulphé, situé près de Semur, a été brûlé et vendu nationalement.

Les Maréchal de Bières sont de vieille souche irlandaise; ils sont
venus en France à la suite de Jacques II, et ont été faits par Louis
XIV d'abord, par Louis XV ensuite, V^{te} d'Hourges, Comte de Montéclain
et M^{te} de Bières. Bières a été aussi lui brûlé pendant la
Révolution.

X

Henri-Eugène-Frédéric-Marie de la Foye, fils unique et seul enfant de Charles-Alexandre-Marie-François de la Foye, général de brigade, de son premier mariage avec Alex-Elisabeth-Marie de Keranten naquit à Rennes le 6 janvier 1875. Il épousa le 28 décembre 1911 Geneviève Marie-Antoinette Valérie de Jauguellin-Dulphé, née à Campel (Ille et Vilaine) le 21 juillet 1878, fille de Joseph Marie-Joseph de Jauguellin-Dulphé et de Adrienne-Charlotte Mareschal de Bières.

De ce mariage est issu Georges-Marie-Joseph de la Foye né à Campel le 8 mars 1913, actuellement chef de nom et armes des de la Foye (1931).

Henri-Eugène-Frédéric-Marie de la Foye, engagé à la légion étrangère y a fait toute sa carrière. Décoré de la médaille coloniale avec agrafes Sahara (pour une campagne dans le Soudan), et Tonkin (pour 2 campagnes). Chevalier du Dragon d'Annam, décoration venue à la suite de sa campagne contre les réformistes Chinois où il avait été à l'ordre du jour; cette décoration remplacait alors la Croix de Guerre pour les officiers qui se distinguaient en Extrême Orient.

Il commença la guerre de 1914 comme lieutenant. Nomme presque aussitôt capitaine. Puis Croix de Guerre et

13

Chevalier de la Légion d'Honneur. Mort pour la France le
16 avril 1917 ayant été tué par une balle de mitrailleur
d'aviation, le matin, alors qu'avec sa compagnie il sortait
de sa tranchée pour l'offensive du Chemin des Dames
du même jour. Son régiment (9^e zouaves) était
devant le village de Vendresse (Aisne); et c'est là
qu'il fut d'abord inhumé.

15

NOTES
sur les familles alliées aux La Foye

- I Degré -

Marie Faulcon femme d'Adam de La Foye
XVI^e siècle

FAULCON

Armes: D'azur à la tête d'éléphant d'argent, à un soleil d'or en franc quartier (Etat des anoblis de Normandie, ms. de la collection de M. l'abbé Simon). Les armes ont une variante: D'azur à la tête d'éléphant d'argent, au soleil d'or en chef au dessus de la tête d'éléphant (manusc. "Le Martologe de la Chartre de Tougeville")

Cette famille a été anoblie en 1551. Il semblerait qu'au degré suivant elle n'eût pas mis la qualité noble pour la reprendre définitivement par la suite. Peut-être y a-t-il eu dérogeance, par commerce par exemple, pourtant on ne trouve pas de lettres de chef. On n'en trouve pas mention dans les recherches de nosseur de 1666, dans celles de Chamilland à l'article de "Caen", de la gallesnanière à l'article de "Lisieux et Pont l'Évêque", de de Mandes à l'article "Alençon" (Notes de M. l'abbé Simon)

- Denis Faulcon vivait en 1537 (archives du Testre)

- Michel Faulcon qualifié "Honorable Homme", possédait en 1554 la terre des Aulnées, paroisse de Tougeville et de Vauville, entre Lisieux et Pont Audemer. Il était parent de Jacques Faulcon qui vivait (étude sur le fief du Quesney-Vauville parue en 1867 dans l'Annuaire des Curg de l'arrondissement de Normandie, par M. Boistard de Glanville)

Par les actes de Tourgeville on ne peut établir aucun degré de parenté. Peut être étaient-ils frères jumeaux de la Foye fds d'Adam pouvait être filleul de Jacques Faulcon

- Jacques Faulcon seig^r de Glatigny, paroisse de Tourgeville, ch de la Haule, chevalier, né à Tourges en la montagne d'Auges, grainetier au greniel à sel de Caen, puis receveur des tailles, fut anobli par charte donnée à Follembroy au mois de mars 1551 moyennant 920 livres de finance et 50 écus d'aumône, charte enregistrée en la Chambre des Comptes de Paris le 15 février 1562 et en la cour le 17 mai 1553. Il acquit la terre de Glatigny à N.H. Jean d'Auberville un peu avant 1548 (Vassier, loc. cit. p. 14). Il en rendit aveu aux enfants mineurs de Pierre de Nollent le 31 août 1545 (Archives de la Société Historique de Lisieux F. K. 90), et épousa dès 1557 Jeanne Le Pelletier dame de la Haule. Dans la chapelle du château de Glatigny, devenue bâtiment d'exploitation, on voyait autrefois les armoiries des Faulcon accolées à celles des Le Pelletier d'azur à la fasce d'argent chargée d'un croissant de gueules accompagné de 3 étoiles, 2 en chef et 1 en pointe. Ledit Jacques figure dans un acte de 1557 comme seig^r de Glatigny et de la Haule (Histoire de Glatigny, p. 406).

- Suzanne Faulcon, sans doute petite fille de Jacques hérita de Glatigny et le passa à son vassal Gilles de Giverville, écuyer, lequel en rendit aveu le 18 octobre 1630. Elle figure sur les registres de la Charité de Tourgeville avec cette mention: "Noble Dame Suzanne Faulcon, veuve de feu Gilles de

19

Giverville, l'écuyer, obit le 21 novembre 1671 (Vasseur, op. cit., p. 14).

- Jacques Faulcon, sieur des Barreaux, habitait la paroisse de Tourgeville en 1620. Il épousa Charlotte Martel. Ils sont inscrits tous deux sur les registres de la Charité à la date du 29 juin 1620. Ils eurent au moins deux enfants : 1^o Jacques Faulcon qui suit
2^o Marie Faulcon vivante en 1620.

- Jacques Faulcon, ci-dessus, fils de Jacques et de Charlotte Martel, fut écuyer S^r des Barreaux. Il vivait en 1647 à Pont l'Évêque, et les de la Foye lui devaient une rente. Il épousa Catherine de la Mare. Il en eut deux enfants :

- 1^o Jacques Faulcon qui suit
- 2^o Noël Faulcon écuyer S^r des Barreaux vivait en 1670. Il épousa à S^r Aignan de Cramésnil le 27 août 1683 Elisabeth Cramésnil fille de feu Robert Cramésnil, écuyer, lieutenant civil et criminel au siège de S^r Sulpice et de feu Françoise Ernault.

- Jacques Faulcon, ci-dessus, fils de Jacques et de Catherine de la Mare, écuyer S^r de Montcaigu vivait en 1670. Il fit enregistrer ses armes à l'Armorial de 1696 (Le noble s'or est posé en bande et surmonté à dextre la tête d'éléphant). Il épousa Marie Cramésnil dont il eut 4 enfants :

- 1^o François-Louis Faulcon Baptisé à S^r Aignan de Cramésnil le 16 mars 1686
- 2^o Jean-Robert Faulcon Baptisé au même lieu le 10^{juin} 1689

3^e. Marie Catharine Faulcon baptisée au même lieu le 23^{7^{me}} 1688, elle épousa à la même paroisse le 8 juin 1718 Jean Baptiste Foucault de Benneville.

4^e. M^{me}. Angélique Faulcon baptisée au même lieu le 27^o 1692. Elle épousa à la même paroisse le 22 novembre 1721 François Labbé capitaine aux gardes - Côte

- M^e Julien Faulcon, né en 1600, s' de Bosquet fut inscrit à la Charité de Tourgenille le 15 août 1643, et fut enterré en l'église de Tourgenille le 6 juillet 1671

- Antoine Faulcon, fils du précédent, s' de Belville vivait en 1740. Il eut plusieurs fils dont une marié d'ici 1741 à Pierre Triard.

- Jean Faulcon, s' de Houllbec, fut enterré dans l'église de Tourgenille le 27 octobre 1676 à 82 ans.

- Jean Faulcon, s' des Ornaux, conseiller du Roi et élu de Pont l'Evêque, épousa Françoise Marais. Il en eut une fille Marguerite - Catharine Faulcon qui épousa à Tourgenille le 21 janvier 1691 Antoine Joly de Goueslar, écuyer, s' de Mont-Carel.

II^e Degré

Jeanne de Parey femme de Jacques de la Foye
1608.

DE PAREY

armes: D'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses d'argent, au chef d'argent chargé de 3 trèfles de sable (Armes généralement fournies par M. l'abbé Simon)

Seigneurs de Combray, Duresas, Norolles, Mâlou, Corneilles, La Vallée, La Touraille, Piencourt, etc.

Au commencement du XV^e siècle, Jehan de Combray figure parmi les gentils hommes qui s'étaient réunis pour défendre le Maréchal de Touques contre le Roi d'Angleterre et obtinrent au mois d'août 1417 une capitulation honorable et un sauf conduit pour se retirer avec les honneurs de la guerre. Il y a lieu de croire que les de Combray se sont fondus dans les Parey qui en 1469 possédaient le fief de Combray. En effet, dans les Minutes militaires (Pierres) de la Notesse du Bailliage d'Evreux de 1469, on voit que "Pierre Parey, seigneur du fief de Combray, présenta à la montre (revue) pour lui et en son nom Denis Fuzé en habillement de vngier, armé et monté suffisamment." — Le nom de Parey ne se trouve point d'ailleurs dans la Recherche de Montfaut (Reformation de la Notesse Normande) faite dix ans auparavant. C'est qu'en effet l'origine de la maison de Parey ne remonte qu'à cette année 1469, ainsi que l'atteste la production que fit en 1540, devant les "Elus" de Lisieux, Nicolas Parey, sieur de Combray et ses frères puînés M^{re} Antoine Parey, Abel Parey et Jean Parey demeurant paroisse de Norolles. Voici en effet ce qu'on trouve dans la Recherche

55

des Eux de Lisieux en 1540 dont M. l'abbé Simon, curé de Montreuil en Auge, possède un manuscrit qui paraît être l'original et dont il prépare, en 1930, la publication avec M. de M^{is} de Franderille :

« N° 108. Fauquernon. Nicolas Parey, sieur de Combray, et ses frères puînés, M^e Antoine, Abel et Jean dits Parey, demeurants en la paroisse de Norolles, ont dit être nobles par la charte des francs fiefs ; et, pour se justifier, ont produit un arrêt donné en la cour de nos sieurs les généraux, en 1521, au nom de Guillaume Parey leur père. »

« N° 116. Norolles. M^e Antoine, Abel et Jean dits Parey ont produit avec le sieur de Combray, leur frère aîné, en la paroisse de Fauquernon. »

A la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, des protocoles d'actes portent les noms de Messire Jehan Parey, chevalier, seig^r de Suresac, Malou, et

En 1549 Jehan Parey est écuyer, seig^r de la Vallée, et il a des terres voisines de Malou, cette dernière terre étant aux enfants de feu Jehan de Gourvy (archives du Tertre)

En 1569 Jehan Parey est seig^r de Norolles, Malou et de la seigneurie de Cormeilles.

En 1618 N. H. Robert Parey est seig^r de Norolles, Malou, la Vallée et Piencont. Il avait épousé J^{eu} Marie Le Pellerin dame du Chesnay. Ils eurent 3 enfants :

1^o Louis de Parey écuyer seig^r de Malou, Cormeilles, la Touraille et la Vallée. Il épousa J^{eu} Jacqueline de Paisant. Il mourut sans enfants le 4 mai 1631. Son testament et son tombeau sont au cimetière plus haut à l'article de Jacques de la Foye.

Ses sœurs en héritèrent.

2° Jeanne de Parey, fille aînée, mariée le 24 août 1608 à Jacques de la Foye à qui elle apporta Malou.

3° Louise de Parey, fille cadette, mariée à Jacques Le Prevost s' de la Belletière gentil homme ordinaire de la Chambre de Louis XIII et lieutenant de ses gardes (Voy le ms. 129 des archives du Tertre en l'acte de 1635). Ils habitèrent en 1634 la terre du Coin, paroisse du Mesnil-Maugé (arron^s de Neufchâtel. Seine inf^{se}). Elle apporta à son mari Cormeilles, la Tournelle, Piencomb, etc. Ils eurent deux enfants et leur généalogie se continue ainsi:

Jacques Le Prevost et Louise de Parey

1° Charles Le Prevost
s' de la Tournelle
(aveu 1681)

2° Michel Le Prevost
etuy s' de Cormeilles
sans enfants

François Le Prevost s' de Ternant hérit. de son oncle Michel (aveu de 1681)

Michel Le Prevost s' de Cormeilles et des Places
vivant 1750, demeurant à Piencomb

Bernard. Alexis Le Prevost s' de la Fardoullière
les Places, le Bois, Cormeilles, etc. (acte du 4 mars
1764), demeurant à Piencomb

Louis Jacques Le Prevost de Carbon passa un
acte le 17 décembre 1780

D'un autre côté les de Parey de Combray, sans doute les aînés de la famille, continuèrent:

1578. M. H. Richard Parey est serj^s de Combray.

1638. Antoine de Parey, fils du précédent, seigneur de Combray, de Crépins et de Montcaillerie, épousa par contrat du 15 mars 1598 Catherine de Becdelièvre fille de Pierre de Becdelièvre, chevalier, seigneur de Hocquerille, de Grand Quevilly et de Brumare, maître en la Chambre des Comptes de Normandie, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre et de Catherine de Martel

1664. Charles de Parey seigneur de Combray en Fauquernon. Il était neveu de Charles de Parey de Combray prêtre de l'Oratoire de Rouen. Il habitait Combray et fut donataire de son oncle qui avait été aussi son tuteur, et aussi donataire de Pierre de Parey écuyer, conseiller en la Cour des Aides de Normandie par contrat passé à Bayeux le 7 X 7 1653 (voir l'acte 182 des archives du Tuto)

Le château de Combray, en Nordles, voisin de Malou, a été reconstruit entièrement au XVIII^e siècle. Il appartenait en 1930 à la famille d'uchesse, Fournets.

La branche aînée des de Parey de Combray s'est fondue au XVIII^e siècle en de Baudran, comme on le verra page 249.

III^e Degré

Anne du Bosch femme de Gabriel de la Foye
1640

DU BOSCH

Armes: d'hermines au lion de sable couronné
d'or (La Chesnaye des Bois II. 677). - Variante: d'hermines
au lion de sable armé, couronné et lampassé de
gules. Couronne de Marquis. (archives du Tertre)
Seigneurs d'Hermival près Lisieux, St Sauveur
du Guisson, Firhol, Bosmorin, St Laurent, St Germain

Jean du Bosch seig^r d'Hermival et de Firhol = vers 1600
2^e Marie d'Oinville (La Roque. Histoire de la Maison d'Hermival
n. 153)

1^{er} Monsieur Maître François du Bosch
seig^r d'Hermival, St Sauveur du Guisson, etc.
conseiller de la Reine Anne d'Autriche et maître
des requêtes ordinaire de son hôtel, général
et doyen de la Cour des Aides de Normandie
= vers 1620 2^e Anne de Mages
2^o Laurent du Bosch
seig^r de St Germain
baron d'Armentières
chassine de la cour
prieur de St Christophe

1^{er} Hervé du Bosch seig^r d'Hermival
= 2^e Anne du Bosch
= 1640 Gabriel
de la Foye
dont postérité

Louis du Bosch = 2^e Brigitte Seroux
vers 1700
François de la Foye
= 1667 seigneur de
Mages

Louis Hyacinthe du Bosch, chevalier, seig^r de Bosmorin,
St Laurent (par d'Hermival), capitaine des grenadiers royaux
au régiment de Chabaultant, major de la ville de Lion,
sergent de guilde hermine établie à Melly, possesseur du
Fief né vers 1707, mort à 76 ans le mercredi 12 septembre
1781 et enterré le lendemain à Hermival = en 1738 2^e de
Françoise Marie Rose de la Foye fille de François Serou
de la Foye et de Rose de Malguère } François
Serou
de la
Foye
= 1673
seigneur
de
Mages

[Louis du Bosch, demeurant à Hermival, seig^r de St Laurent =
notre dame N^e de Boute (peut être le même que Louis
Hyacinthe remarqué). Leur mariage eut le suivant:

33

[Louis - Charles du Bosch écuyer seig^r de S^t Laurent, fils du précédent, épousa par contrat du 26 avril 1780 noble 2^e Madeleine du Neveu fille de Jean du Neveu seig^r de S^t Ceauve, demeurant au Mans et de noble dame Eleonore de S^t Ceauve. Il mourut à 50 ans le 17 février 1788 et son corps fut transporté de S^t Germain de Lisieux à Hermival pour y être enterré le 19 février. Il était ancien enseigne de vaisseau de la marine royale. En l'an III, sa veuve, avec leurs enfants, habitait Lisieux, faubourg de Paris

Cette famille a produit deux chevaliers de Malte. L'un, Michel du Bosch né le 17 mars 1638, l'autre, le 14 août 1680 (Histoire de l'Ordre de Malte par de Vertot)

On trouve aussi Francis du Bosch seig^r d' Hermival marié à J^e Catherine de Baillouille fille de Mathieu de Baillouille seig^r de Pincourt et de Cantelou et J^e Anne de Clinchamp

IV^e Degré.

Adrienne de Wasseras femme de François de la Foye
1667.

DE WASSERVA

Armes: D'azur à 3 aiguillères d'or, 2.1.

Casque: un casque plain couronné d'un bouclet de bronze
d'où sort un cygne ailé, colleté d'or.

Couronne: de marquis.

Supports: Deux griffons portant chacun une bannière où
les couleurs des terres de l'écu sont répétées
(La Chesnaye-du-Bois X.11.814)

Seigneur de Marche-Chaulette, Bois d'Orpient, La
Cour, Viel-Mesnil, Brusle, Giblesse, Haplincourt, Bruyney,
Pretubois, Sapigny, etc. Baron de Wasseras

Cette illustre famille est originaire d'Allemagne; elle
ya été décoré du titre de baron d'Empire pour ses actions
d'état contre les ennemis de la Chrétienté. Elle vint
1500 dans la Comté de Namur, elle ya été convoquée
dans l'ordre de la Noblesse aux Etats de cette province
ainsi qu'elle le fut aux Etats d'Artois.

quant à la famille de Sucre, celle de la mère de
M^{me} de la Foye, né de Wasseras, elle compte aussi elle
parmi les plus considérables des Flandres. Elle existe
encore, en 1930, en Espagne avec les Marquis de Preux

Voir page suivante la généalogie de Wasseras:

Wasseras

de la Bois d'Erpent au comté de Namur = 2^{me} Jean-Baptiste de Sans dame de
Viel-mesnil

Erpent, etc. colonel au service des Impériaux en 1552, grand mayeur de

Erpent, Viel-mesnil Bruste, Gillette, mestie de camp au service
de Hecke fille de Guillaume Van den Hecke et de Anne de Kennin (ou Heynin)
+ le 7 septembre 1629

etc. colonel d'un régiment de Hauts Allemands au service de
de Suere, fils de Messire Antoine de Suere, chevalier, seig^r d'Orsinval
- à Charles Philippe de Wasseras d'ast né à Bruxelles, y baptisé en
Namur.

2^e "Noble et Illustrissime demoiselle" Adrienne de Wasseras mariée par
contrat du 7 avril 1667 François de la Foye, écuyer, seig^r de Malbou,
les Aulnez, Les Places, etc.

Francis - Evnard de la Foye = 1693 Prise de Macquarie

Michel - François de la Foye = 1739 Antoinette - Clémence de Surot

Charles - Antoine - François de la Foye = 1780 Louise Alexandrine de Baudry

ASCENDANCE d'ADRIENNE

Josse de Weert, chevalier Brossard
de Bredell, vivant 1388-1402 = Aldegonde
Van Teylingen

Gilles Vranex
+ avant 1468
= Isabelle Van der Brugghe

Jean Pels, du pays
de Clèves = Berthe
Van Assendelff

Nicolas de Weert
seigneur de Voormer, Bloys
et Natars = Marie
Van Bleswyck

Marguerite Vranex
= Guillaume PETERS

Jean Pels conseiller de
l'Empereur Maximilien
en 1485 seigneur de
Bevoorters chelt, + a
Zierickzle en août 1508
= Adrienne de Weert (a'coll)

Adrien de Weert
dit Bleswyck
dame de Voormer,
Bloys et Natars
neé a' Balff, ouland
a' Middelburg
= Jean Pels

Guillaume PETERS, seigneur de Boutersem
Stadhouders de la ville féodale de la
ville et prévôt de Malines
= Jacqueline Pels (a'coll)

Jacqueline Pels
dame de
Voormer
= Guillaume PETERS

Jacques de Suere écuyer, puis chevalier
d'Orléans, Orléans, Libérighe. Serait
avril 1535 = Françoise de Manne en 2^e
il avait épousé en 1^{er} mariage Antoinette d'

Jean de
Wasseras
vivant 1522
= Isabelle
de Sans

Isabelle PETERS = Gilles de Hennin
seigneur de Dixde

1^{er} lit: Anne de Suere femme de Godefroy
2^e lit: Antoinette de Suere écuyer seigneur de Gymburgh
= Auréon (ou Laurence) de La Roche

Godefroy de
Wasseras
vivant 1572
= Françoise
de Boutersem

Anne de Hennin = Guillaume
Van den Hecke

François de Suere (appelé depuis Godefroy)
Frasin, Gymburgh. Le dit le fit de la Motte
Médecin le 2^e mars 1569 = Françoise de
gandine huius de Boutersem, Balding,
avant le 1^{er} février 1573

Jean de Wasseras
= 1597 madeline
Van den Hecke

Madeline Van den Hecke
ditte aussi de Cortenberg
+ 2 le 9th 1629

Antoine de Suere (père) écuyer
= Catherine de Martigny huius de

Charles Philippe de Wasseras né 1602 = es janvier 1628
hucille de Suere (a'coll)

1^o Charles de Suere
écuyer seigneur de
Pruce - par son =
Adrienne d'Yve dame
de digny et de Tongriane
d'où descendent les Marquis
de Pruze et de la Roche en
Espagne (1730)

Adrienne de Wasseras mariée en 1667

DE WASSERVA S

Philipe Van Bleswyck = Catherine de Hamande

Marie Van Bleswyck = Nicolas de Ueber

Regnaelt Thuerut chlt. seig' de Bellainz et d'osy pres Valenciennes, d'osynval et de Cocron + avant 1473 = Jehanne (Calixte gougelin) grebert ou grebert

Jehan des Suffans

Jehan Resteau = Jehanne du Four

Jehanne Thuerut heritiere de Bellainz, Oisy, osynval et Couron = Claude de Suere chuyen seig' de Wadlignes, Quatberghe, etc

Fastre d'Esclausse chuyen = gougelin de Barbanson

Nicolas des Suffans seig' de Harbizmes et du Fermont = Isabelle de S^e Saure

Guillaume Resteau = Marie Malapert

Pierre Houtin

sa seig' de mort en 1523 Esclausse (d'ist)

Francis de Hontoy seig' de Hontoy et de Chestrevent, Chevalier = Catherine de la Foye

Antoinette d'Esclausse = vers 1510 gougelin de Suere (a'cote) avec elle fut la 1^e femme

Nicolas des Suffans seig' de Harbizmes et du Fermont = Virachienne Resteau

Virachienne Resteau Pierre Houtin

de Hontoy (d'ist) et de Wadlignes vers 1546

Godofroy de Hontoy chuyen seig' de Hontoy et de Chestrevent + avant le 24 mars 1577 = Anne de Suere (Calixte)

Anne de Suere femme de Godofroy de Hontoy Dame de Bellainz, Oisy, osynval

Nicolas des Suffans marié a Jehanne Houtin (a'cote)

Jehanne Houtin femme de Nicolas des Suffans

chuyen seig' de Brovelles, sa Hontoy sa cousin Oisy, Osynval

24 Marguerite des Suffans = Charles de Martigny chuyen seig' de Prelay aux Bois

seig' d'Osynval avec aux Bois (a'cote)

Catherine de Martigny heritiere de Prelay aux Bois = Antoine de Suere a qui elle donna son seigneurie

2^e Guillaume de Suere chuyen sans doute non marié

3^e Antoine de Suere chuyen sans doute non marié

4^e Michelle de Suere marié Charles Philippe de Wasservas (a'cote)

a Francis de la Foye

V^e Degré

Rose de Macquaire femme de François Evard de la Foye
1693.

DE MACQUAIRE

Armes :

Seigneur du Parc, de Senanderie, de Grand Cours, de Valomé, Bailloul, etc.

Cette famille, originaire de Normandie, mais fixée quelque temps à la Martinique, ne nous est connue que par des notes extraites des archives du château du Tertre.

= ^{de} Bernard de Macquaire seigneur du Parc
= ^{de} Marie de Hébert fille de Louis de Hébert seig^r de Senanderie
ch de Mary verte d'Estiméville
La famille de Hébert est allée aux de Borel (voyez page suivante)

Louis de Macquaire seig^r de Senanderie = ^{de} Marie Le Viconte

1^o Antoinette de Macquaire seig^r de Grand Cours
= ^{de} Françoise Vaughelin
les habitant la Martinique en 1693

2^o Armand de Macquaire
seig^r de Valomé
habitait la Martinique
en 1693 = ^{de} dame Françoise
gandroy

1^o Pierre-Louis
de Macquaire
écuyer, né à la
Martinique. Je
habitait en 1693
la paroisse du
Fouquet (canton
de Cambremer, près
Asieux)

2^o Françoise
de Macquaire
= M. de
Proquette

3^o Rose
de Macquaire
= 1693
François Evard
de la Foye

4^o Catherine
de Macquaire
= Gabriel
Jourdain
S^r de Bois
ils habitent
en 1693
à la
Martinique

5^o Elisabeth
de Macquaire
vivant
en
1693

Sans doute Pierre-Paul
François de Macquaire
écuyer seig^r de Bailloul
mère, décédant à 5^e Mars
en 1760 (voyez la lettre de
M. de la Foye). En 1765, le
seigneur est au presbytère de
St. Pierre en Auge, d'où il est

1^o Gabriel
de
Proquette
= la veuve
du M^{is}
de Maille

2^o Henri, François
Raymond, seigneur
de Broquette, Prêtre
curé de St. Hilaire
(ou St. Huing) évêché
de Lisieux en 1765

V: Legré (suite)

Jean de Borel seig' de Manerbe

1: François de Borel
dant postérie

2: Gabriel de Borel
seig' de la Priouderie
= de Perette de Farionville

Pierre de Borel = Jeanne Geneviève
de Saulmier

Pierre de Borel seig' des Parindes
= Jeanne Françoise de Hébert

Jean de Borel seig' de Boulons
= Jeanne Marie de Gemare

Françoise de Borel = Pierre Varin
seig' de Cressauville avocat.
(c'est descend M^{me} Thierry mère)

VI: Segré

Antoinette - Honore de Durcet femme de Michel-François de la Foie
1739

DE DURCET

armes: de sable au lion Tor lampassé de gueules, au
chevron d'argent brochant sur le tout

seigneur de: Sessonville, Monjaumain, Chausay,
baron de Durcet, châtelain baron de Poussey et de St
Arnoult des Bois; Hauteville, les Loges, Chevèlie,
la Baudouinière, Lannay en Artins, Lannay - en - la
Chapelle gougain, L'Esclandière, Grande et Petite
Fontenelle, la Bruellière, seigneur haut justicier
en partie de Sougé, premier baron des Bas-
Vendômois,

Voici quelques renseignements

Pierre de Durcet = 22 novembre 1648 Colombe de
Chambroy

1^o Robert de Durcet épouse seig^r de Sessonville
= 7 janvier 1680 baronne de Grizy de Arnoy

2^o Fabrice de Durcet seig^r de Monjaumain
= 1681 par contrat passé devant Simon
Proux notaire royal du bailliage de Chartres
dem^r: à Illiers Françoise de Rabillart
fille de messire Jean François chev. seig^r
de Miramont maître d'hôtel du Roi, (ce seigneur
de la grande duchesse de Toscane épouse Marie de Talbot)

1^o Robert de Durcet
Claire de la Motte
Bagnaux

2^o Henri de Durcet
= par contrat du 18 mai
1711 de la Antoinette de
Farragon

3^o Eulèmie
de Durcet
de Chausay
vivant
1740

Charles Frédéric de Durcet chevalier
seig^r de Monjaumain = 1719 par contrat
passé devant les notaires d'Illiers
marie Angélique de Farragon
sœur de sa mère germane

Alexandre Robert
de Durcet vivant
1771 = N^o du Raux

1^o Jacques
Henri
de Durcet
baron
de Durcet
= par contrat
du 10^o 1740
marie Charlotte
de Fontenay
capitaine d'infanterie
au régiment d'Espagne

2^o Etienne
de
Duret
célibat.
(cette
épouse
morte
)

3^o Antoinette
Eléonore
de
Duret
= 1739
Michel
François
de la Foie
Marie Angélique de Durcet
= 1759 par contrat passé devant
les notaires d'Illiers messire
René Pénier chev. seig^r de
Villiers et du Chesnay, messire
taure de la 2^e ce de la garde
du Roi fils de Nicolas P. B.
Pénier chev. seig^r de Villiers
et de M^{me} Antoinette Fontenay

Marie Anne Victoire de Durcet
= 3 mai 1762 Jean-Joseph
le Conte de Nonant, M^o
de Raray
dont postérité
étendue en 1912

(Voyez détails page 207)

messire Henry de Surcet (père de madame de la Foy) capitaine au régiment de Foix, fils de Robert de Surcet écuyer seigneur de Tansonville (demeurant à Illiers - Eure-et-Loir) et de feu dame paule de Crizy, épousa par contrat du 15 mai 1711 passé devant Isaac Brousseau, notaire royal au bailliage de Courdan (près Rambouillet) & l'Antoinette de Tarragon, fille de feu Pierre de Tarragon écuyer sieur de Jouvainville et de dame Marie Buisson (demeurante à Corbreuse - près Courdan). Le marié apportait la terre du Plessix et ses dépendances, paroisse de Corbreuse, terre qui lui était donné par le seigneur Le Boistel sieur de Chantignouville, son parrain, et était estimé 18000 livres; sa mère lui donnait 9000 livres représentés par la terre de la Boucardière et ses dépendances, paroisse du Priset; son oncle Louis de Crizy, écuyer, seigneur de Cernay lui donnait la terre et métairie des Marziers louée 500 livres, paroisse de Cernay, près Villebon (Eure-et-Loir) et une maison à Chartres près la grande à sel estimé 3000 livres. Furent présents à ce contrat de mariage: Robert de Surcet; François Robert de Surcet écuyer capitaine au régiment de Foix, demeurant à Tansonville paroisse de St Jacques d'Illiers; Louis de Crizy, écuyer, seigneur de Cernay, y demeurant; Jacques de Tarragon écuyer seigneur de Chublainville époux de la mère de la mariée; & mesdames Marie Magdeleine et Angelique de Tarragon sœurs de la mariée; Michel de Tarragon écuyer seigneur d'Aumouville, y demeurant, paroisse de Boisseau St-Benoist et dame Anne de Chabot son épouse; Louis Simonneau officier du Roi demeurant à Paris rue des Noyers, paroisse St Etienne du Mont; Philippe Simonneau officier du Roi demeurant à Paris Place Maubert, même paroisse; M^e Claude Asselin, curé de

109

Corbreuse; dame Marguerite Gaullier, femme de M. de St
Perier écuyer seig^r de Coqueres, Andouille, etc. Lieutenant
de l'Artillerie de France demeurant à Corbreuse et
D^{me} Marie de St Perier, voisins et amis. — Sedit Henry
de Surcet (père de M^{me} de la Foye) était né vers 1654.
Chevalier de St Louis, ancien capitaine de grenadiers,
seig^r de St Arnoult-des-Bois (canton de Courville, arrond^t
de Chartres, il mourut le 30 mai 1762 à environ 78
ans et fut enterré le lendemain à St Arnoult en
présence de Jacques Henry de Surcet, chevalier, seig^r
de la même paroisse son fils et de messire Pierre
Perrier écuyer ancien mousquetaire du Roi, mari
de Marie Angélique de Surcet

Messire Jacques Henry de Surcet, fils des précédents
(et frère de M^{me} de la Foye), baron de Surcet, qualifié
Haut et Puissant seigneur, chevalier, seigneur baron
de Bonssay, Hauteville, les Loges, Chevrière, La
Baudouinière, Saunay en Artins, Saunay en la
Chapelle Gauguin, l'Eschelandière, Grande et Petite
Fontenelle, la Bruellais, etc., seigneur haut justicier
en partie de Sougé, premier baron du Bas Vendômois,
demeurant en son château de Bonssay, paroisse de ce
nom (maintenant Ponce (Sarthe) canton de Beillé), baron
de St Arnoult des Bois, etc. Il épousa par contrat
du 10 septembre 1740, passé près de Favières, paroisse
de Favières (Cure-et-Loir), généralité d'Alençon,
district du bailliage de Chateaufort, et contracté
au château de St Arnoult, D^{me} Marie-Charlotte de
Fontenay, fille de messire Gabriel de Fontenay, chevalier
seigneur de la Noue, paroisse de Marcheville (Cure-et-
Loir) et de feu noble dame Marthe-Marie-Charlotte
du Tellier. Par ce contrat le père de la mariée lui
donna la terre des Champs, paroisse de Pourvilliers.

11

Furent présents à ce contrat : Messire Etienne de Surcet de Chausay oncle du marié ; dame Marthe du Bois des Cours veuve de Messire Claude Le Tellier de la Chapelle aïeule de la mariée ; M^e Pierre de Voiray et dame Anne Le Comte son épouse demourant en leur château de Plainville, paroisse de Marolles (Cure. Ch. Loir) oncle et tante de la mariée ; dame Marie de Voiray veuve de Messire Pierre Mathurin Gast duc de sa tante. Le marié a un frère Etienne de Surcet encore célibataire. — Jacques-Henry de Surcet, sa sœur M^{me} de la Foye et Messire René de Surcet chevalier ancien sous-général du Roi dans la 2^{me} Compagnie, mari de Marie Angélique de Surcet, représentant ~~le~~ Messire Charles Belletré de Surcet, chevalier seigneur de Monjouvaïn son beau-père, furent cohéritiers de Messire Henry-Solme de Coigne chevalier Baron de Ponsay. C'est en cette qualité que tous les trois vendirent le 17 octobre 1764 à Messire Louis-Hyacinthe du Bosch, chevalier seig^r de Bonnoria et autres lieux (mari de Françoise Thérèse Broe de la Foye) demourant à sa terre de S^t-Léonard près Lisieux, ancien capitaine d'infanterie, la somme de 73.000 livres 11 deniers que ledit Henry-Solme de Coigne avait à reprendre sur les biens de Messire Abel-Toussaint de Thiville chevalier C^{te} de Baraume son cousin-germain, ladite somme portée dans l'arrêt du Parlement de Paris du 11 mai 1750 par suite d'un autre arrêt de la même cour du 22 juillet 1739 qui ordonnait le partage des biens des successions de Nicolas de Thiville et de Jeanne de Chambrey grands parents dudit Abel-Toussaint et d'Alphonse-Auguste de Thiville frères consanguins dudit sieur

13

Henry. Edme de Coigne, Anne. Angélique de François d'Espagne et Charles de François de Beauvais d'Espagne leurs cousins germains, des quelles successions ledit C^{te} de Bapaume n'étoit empare' seul dès 1691. Cette vente fut faite moyennant le prix de 3000 livres. Le proc^s alloit faire saisir la terre en saignee de St Martin de Criquebeuf au Bailliage de Houffeur en Normandie dont jouissoit ledit comte. Cette affaire dura en 1775. Jacques-Henry de Surcet (demeurant alors en son château de Bonnay) et sa sœur M^{me} de la Foye re'clamaient encore les re'tenus qui leur étoient dus sur les successions dudict Abel-Toussaint de Thiville C^{te} de Bapaume, en leur qualité d'héritiers de M. de Coigne de Martéan. L'ordre de la succession fut fait par arrêt du Parlement de Paris en date du 31 août 1779. — Inutile d'ajouter que cette succession venoit du chef des de Chambrey. Jacques-Henry de Surcet fit son testament le 20 septembre 1781. Il avait légué tout son bien à sa fille et unique héritière Marie Reine Victoire de Surcet par acte passé le 5 avril 1781 devant Harreau notaire royal à Reuillicé (voir page 215 la descendance de celle-ci)

(Les notes qui vont suivre et qui sont fort précieuses pour la famille de la Foye puisqu'elles concernent la descendance de la branche aînée des de Surcet, sont établies et l'aide des Notices Généalogiques de Wodmont I. 434)

}

VI: Segré (suite)

Marie-Reine-Victoire de Surcet (ci-dessus) fille de Jacques Henry Baron de Surcet et de Marie-Charlotte de Fontenay (et nièce de M^{me} de la Foye née Antoinette de Surcet), fille unique et seule héritière de ses parents, dame de la Baronnie de Poncé, paroisse de Besté au Maine-Vendôme (Cf. Le Poige, dictionnaire du Maine 424.4²) et titre première châtelaine du Bas Vendôme, naquit le 19 octobre 1746, elle mourut le 20 mai 1807 en son château de Poncé. Elle épousa par contrat passé au Brueil le 7 décembre 1761 et c'est le bapteme du 3 mai 1762 en la chapelle du château de la Pinterie, paroisse du Pin Jean-Joseph Le Conte de Nonant, chevalier M^{is} de Néry, puis M^{is} de Paray né à Paris le 5 décembre 1731 (alors le 30 octobre 1732) mort à Villejuif (Seine) le 19 octobre 1808, V^e de Fauquerna, Baron d'Angerville, serg^e de la Pinterie, serg^e et patron du Pin, S^r Philibert, Escouchville, fils de Francois-Louis Le Conte de Nonant M^{is} de Néry, M^{is} de Paray et de Joseph-Louise Chevalier d'Anprenel, veuf de Marie-Jeanne-Françoise Sligot Bazan, dame du Marquisat de Prouanville qu'il avait épousé (alors qu'il n'avait que 16 ans) par contrat du 11 et c'est le bapteme du 14 mars 1747. Successivement sous-gouverneur de la garde ordinaire du Roi, gouverneur des Gendarmes de la Reine, premier cornette des Chevau-Légers de la Reine, lieutenant-colonel puis mestre de Camp de Cavalerie, passé à Minden en août 1759, chevalier de S^r Louis, il monta dans les carrosses du Roi le 29 janvier 1785 et devint l'aîné de sa maison en 1793 par l'extinction de la branche de Bretoncelles. Il vendit en 1752 sa terre de Paray-Néry (depart de l'Orne, aujourd'hui aux Huchet de la Bédoyère. Il habitait

Paris en son hôtel, rue Croix-des-Petits-Champs, et fut interdit de l'administration de ses biens par sentence du bailliage d'Orbec du 4 février 1766. En l'an VII, sa femme se disoit "séparé de biens et d'habitation" et habitait Nonze.

La famille Le Conte de Nonant figure parmi les plus anciens de France; elle remonte à Colinet Le Conte comte alle du Roi de Navarre vers 1290 et porte pour armes d'azur au chevron d'argent accompagné en pointe de 3 besants mal ordonnés. La terre de Nonant, située près du Bourg de Merlerault au bailliage d'Alençon, fut érigée en marquisat de Nonant par Louis XIII en 1623

De son premier mariage avec Marie-Jeanne-Françoise-Elizabethte Bazan, Jean-Joseph Le Conte de Nonant eut une descendance qui s'est fondue dans les de Bruc, puis les Clermont-Tonnere. Elle s'est éteinte en 1820.

De son second mariage avec Marie-Beine-Victoire de Durat, il eut 2 enfants:

- 1° Joseph-Antoine-Alexis-Bernard Le Conte de Nonant de Paray, qui fut.
- 2° Charles Hippolyte Le Conte de Nonant condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 19 vendémiaire an II (10 octobre 1793) pour écrits royalistes.

Joseph-Antoine-Alexis-Bernard Le Conte de Nonant Cte de Paray, né au château de la Pêcherie du Pin, diocèse de Lisieux, le 21 février 1765, reçu pensionnaire à l'école royale militaire le 3 mai 1779, sorti le 3 mai 1781 et entré sous-lieutenant dans le Régiment Colonel-général Cavalerie, capitaine au régiment Royal-Broussillon; admis

aux honneurs de la cour le 29 janvier 1785, mort
 avant son père au château de la Ferté. Inbault le
 29 novembre 1792. "Je me suis trouvé, écrit le
 Comte d'Espinchal (de Turin en novembre 1790) —
 (Journal d'émigration, p. 166) dans la confidence d'une
 intrigue très secrète du jeune comte de Nonant
 avec une marquise mécomtaine d'une grande
 beauté dont le mari étoit extrêmement jaloux".
 Il épousa par contrat signé par le Roi, la Reine
 et la Famille Royale le 20 février et l'épousa
 du 7 mars 1785 sa cousine issue de germaines
 Célestine. Fille du Comte de Nonant de Pierrecourt
 fille unique d'Alexis Bernard et de Cécile-
 Jeanne Blanchebanbe de Grandbourg morte à
 Versailles le 4 août 1856. De ce mariage :

- 1° Aimé-Edmé-Jean-Joseph de Comte
 de Nonant qui suit
- 2° Simplice - Pierre. Fils du Comte
 de Nonant né à Paris le 7 janvier
 1790, marié à Versailles le 2
 février 1807 à Pierre-Jean Brancas
 du Prat de Rouez, M^{is} du Prat,
 né au Mans en 1779, émigré en
 1791, mort à Versailles le 7 mars 1815
- 3° Antoine-Joseph-Alexandre-Achille
 de Comte de Nonant né le 2 novembre
 1793, sous lieutenant au 8^e Régiment
 de Chevroux - Le père Polonais, mort près
 de Korno dans la retraite de Russie
 de Blumens versés au passage de la
 Berezina (novembre 1812)

Aimé-Edmé-Jean-Joseph de Comte de Nonant, M^{is} de Paroy
 né le 2 juillet 1786, officier supérieur de cavalerie

chevalier de S^t Louis et de la Légion d'Honneur, mort
en son château de Ponce' (Sarthe) le 11 décembre 1868.
Marié à Paris par contrat du 13 janvier 1818 à Marie
Charlotte Caroline Augustine de Vasserot de Vincy,
morte le 11 mai 1825 fille unique de Jean-François
Baron de la Bâtie et d'Henriette Marie de Tilly
de Blaru. Cont.

1^o Cécile Marie de Conti de Nonant née
au château de Ponce' le 10 décembre 1819,
morte à Paris en février 1891, mariée
à Paris par contrat du 13 janvier 1840
à Georges-Henri Aubert V^e du Petit-
Thouars né à Couduva le 10 mai 1813,
et y décédé le 8 mars 1889. Dont
un fils (Voyez Beauclerk-Tillemant I. 144)

2^o Charles-Henri de Conti de Nonant qui
vive;

3^o Léopold-Joseph V^e de Nonant, né au
château de Ponce' le 24 septembre 1824,
mort célibataire au château de Ponce'
qu'il laissa aux enfants de son frère
en 1893.

Charles-Henri de Conti de Nonant M^l de Paray, C^o de
Nonant, propriétaire des châteaux de Ponce' (Sarthe),
le Pin (près Lisieux) et Maslou (par Bourg-Theroulde
Eure) mort à Paris rue de Bontreau n^o 1, le 22 mars
1879. Epousa Marie-Antoinette Recourt, vicomtesse
à Paris en 1912. Par un mariage in extremis, il
avait légué deux enfants qui suivent:

- 1^o Ida de Conti de Nonant née à Paris
résidant à Cormeilles (Eure) dernière
du nom. Célibataire.
- 2^o Albert-Ferdinand de Conti de Nonant

qui suit;

Albert Ferdinand de Courte de Nonant, C^{te} de Nonant,
 né à Paris (XVII^e) en 1867, mort en son domicile
 de la Rue du Four (Bourg. de Batz, Loire Inférieure)
 le 23 septembre 1912 après avoir épousé Cécile
 Josephine Evain sage-femme à Batz. Le beau château
 de Noné fut vendu, sans la terre, vers 1900 au
 C^{te} Fernand de Pariz de Pressy, propriétaire de la
 terre voisine de la Flotte-en-Vendômois.

VII^e Degré

Louise - Alexandrine de Baudran femme de Charles - Antoine -
François de la Foye
. 1780 .

DE BAUDRAN

Armes: D'azur à une bande d'or accompagnée de 3
molettes d'épéron de même posée une en chef et une
à chaque flanc, et un croissant d'argent à la pointe
de l'écu.

Consultez Moreri, la Chesnaye des Bois, d'Hozier (XI.
141 à 144) etc.

Seigneur d'Amoiseau de Longes (au sud du département
du Rhône, près Vienne), Combes, (alias la Combe),
la Massuerie, le Haut Bourgneuf, la Volle - es - Oux,
la Surelle, le Jardin, le grand Moulin, le Taillis,
les Prongeris, le Moulin Neuf, les Grèves, la Tourmelais,
Lounay - Ravilly, les Chastelers, la Rivière, la Mettrie,
la Ville Cruesant, la Motte d'Arquville, PuencK,
Baron de Combray, S^r Vigor des Maizerets, la
Chapelle Engerbald, Belestre,

. Cette famille est originaire du Viennois Lyonnais
où elle a occupé dès la fin du XIII^e siècle une
place remarquable. Un de ses représentants Jehan
Baudran se fixa à S^t malo, s'y maria et
fut armateur vers 1550. Un descendant de celui
ci, Messire Nicolas - Auguste de Baudran, épousa
au XVIII^e siècle Prose Françoise de Parey baronne
de Combray dont la famille était parente des de
la Foye. Leur petite fille Louise Alexandrine de
Baudran épousa en 1780 Charles - Antoine - François de
la Foye et lui apporta la terre de Lounay Ravilly.

-27

Généalogie
de la
Famille de Baudran

Pierre Baudran, damoiseau vivait au XIII^e siècle,
du Temps de Saint Louis

Noble Guillaume Baudran, damoiseau, fils dudit
Père et son héritier, rendit un acte de foi et
hommage au chapitre de l'église de la ville de "Leon"
(Lyon) le 19 août 1327 (Voyez la maintenance de noblesse
des Baudran en 1707)

Noble Gonnet Baudran, damoiseau de Longes
(près Vienne) vivait en 1440. Il fit son testament
le 7 mai 1444 et légua à Estienne et Guillaume
Baudran ses enfants 50 écus d'or, et à sa femme
sa maison de Comdreux; il institua son héritier
universel son fils Pierre. Il épousa dame Jehanne...

Noble Pierre Baudran, fils du précédent, damoiseau
de la paroisse de Longes, seigneur de Longes, et
consort, fit un acte de reconnaissance féodale au
chapitre de "Leon" (Lyon) le 8 février 1452 pour sa
terre de Longes. Il rendit un acte de foi et hommage
au même chapitre à cause de sa terre de Combre
le 20 avril 1460. - Il rendit un autre acte de foi
et hommage au même chapitre pour la même
terre le 12 novembre 1477. - Il rendit plusieurs
héritages le 20 avril 1479. Il épousa noble
demoiselle Jacquette..... Celle-ci veuve fit
son testament le 21 septembre 1498 et institua
son héritier universel son fils Guyon

Noble Guyon Baudran, fils du précédent, chaper
seigneur de Longes et de la Combe, damoiseau
de Longes, rendit aveu au chapitre de Lyon le 30

nombre 1509 pour la terre et les prés de la succession de noble Pierre Baudran situés à Conges. Il passa un contrat de vente le 7 janvier 1519. Il rendit aveu au chapitre de Cyon pour plusieurs terres relevant de la Baronnie de Conderieux le 11 décembre 1526. Il fit son testament le 15 avril 1531 et institua son héritier universel son fils aîné Philippe et fit plusieurs legs à ses autres enfants Jean prêtre, Simon, Hector, Antoinette, Claude, autre Jean, Marguerite, Jeanne et Antoinette Baudran. Il épousa dame Florimonde
 Voici ces enfants :

- 1° Noble Philippe Baudran aîné qui vint et qui a continué la famille dans le Lyonnais
- 2° Noble Jean Baudran, prêtre, mort dès 1563. Sa sœur Antoinette en hérita.
- 3° Simon Baudran
- 4° Hector Baudran écuyer seig' de la Combe vivant en 1549. Il fit son testament le 20 juillet 1568, nomma son frère Claude son héritier universel, son frère Philippe son exécuteur et fit des legs à son frère Jean et à ses sœurs Jeanne et Antoinette.
- 5° Antoine Baudran
- 6° Noble Claude Baudran écuyer vivant en 1549. Il épousa par contrat du 22 juin 1569 2^{me} Marie de la Chaux
- 7° Jan Baudran qui se fixa à St Malo où il fut armateur et dont la descendance se rapporte après elle de son frère aîné. C'est de lui que descendait Madeleine de la Faye.

8° Marguerite Baudran

9° Jeanne Baudran mariée en 1546.

10° Antoinette Baudran

Noble Philippe Baudran, fils aîné, écuyer, seig^r de
La Courbe et de Longes, fit un aveu le 5 janvier
1545. Le épousa par contrat du 12 juillet 1549 2^{em}
Jeanne Langlois. Le fit un échange avec sa sœur
Antoinette comme héritière de son frère Jean, le
23 janvier 1563. Quand son frère Claude se maria, il
lui donna des biens qu'il avait au lieu de
Marléat. A sa sœur Jeanne, quand elle se maria
par contrat du 17 janvier 1546 il donna en dot
3000 livres pour sa part dans les successions de ses
père et mère. Le 7 mai 1574 il transigea avec
Pierre Sergeaux pour raison de plusieurs héritages
mentionnés dans un contrat passé entre son père
et son grand-père. Le fit son testament le 3 janvier
1582 - et fit plusieurs legs à ses fils Thomas et
Etienne et constitua son fils Louis héritier universel.
Le voulut que sa veuve fût nourrie et entretenue
sur ses biens par le dit Louis. Ils eurent

1° Louis Baudran qui suit

2° Thomas Baudran

3° Etienne Baudran

Noble Louis Baudran épousa en 1579 2^{em} Claudine
Faure dame du Chaffant (d'Bozier & C) dont

1° Claude Baudran qui suit

2° Charles Baudran dont la descendance
viendra après elle de Claude

3° Louis Baudran

4° Etienne Baudran

5° Catherine Baudran mariée à
Claude Demier

Claude Baudran, ci dessus, écuyer, sieur de la Combe épousa le 13 mai 1619 Gasparde de Caumont se fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'intendant de Bourgogne de Mouchault du 12 avril 1643 comme "noble et issu de noble race". Il eurent pour fils Balthazar qui suit

Balthazar Baudran, sieur de la Combe. se fut maintenu aussi lui comme "noble et issu de noble race" par ordonnance des commissaires généraux pour les Droits des grands fiefs du 9 mai 1662.

Charles Baudran, écuyer, sieur de la Combe, fils cadet de Philippe Baudran et de Jeanne Anglois eut pour enfants:

- 1^o Henri Baudran docteur en théologie curé de S^t Sulpice de Paris (voir de Baudran seig^r de Brislère, évêché de S^t Malo en 1668 (21 Hozier).
- 2^o Miles Baudran seig^r de la Combe, Montreuil, etc, gentilhomme ordonné de la chambre de Louis XIV. se fut maintenu dans sa noblesse, sur titres produits par lui par arrêt du 25th 1670

BRANCHE DE S^t MALO.

Jan Baudran, septième enfant de noble Guyon Baudran (rapporté ci-dessus) écuyer, seigneur de Longes et de la Combe, damoiseau de Longes en Viennois près Lyon, et de dame Floimonde vint s'établir à S^t Malo

où il épousa 2^{me} Robine Boizard, fille de Couet (lire sans doute Eonet) Boizard, d'une famille de la haute bourgeoisie riche d'armateurs de cette ville. Il était absent et sur mer quand eut lieu le 5 mars 1550 entre ladite Robine et ses héritiers des biens dudit Couet Boizard qui en son vivant habitait S^t Malo. De son mariage avec Robine Boizard il eut.

- 1^o Pierre Baudran qui suit
- 2^o Olive Baudran baptisée à S^t Malo le 6 juillet 1545. Elle fut dame du Jardin, habitait S^t Malo en 1584 et fut manaine de son petit neveu Pierre Baudran. Elle épousa en 1562 Josselin Troublez sieur de la Ville-Houx qui avait été baptisé le 8 septembre 1535 à S^t Malo, fils de Julien Troublez et de Perrine Le Debotte'. Ils eurent postérité
- 3^o Christophe Baudran baptisé à S^t Malo le 16 juillet 1551.

Pierre Baudran, ci dessus, naquit à S^t Malo le 18 et fut baptisé le 19 avril 1541 (v. s.), sieur du Haut Bougneuf près Linan, puis de la Matiguère. Il partagea avec sa sœur Olive le 2 juillet 1584 les biens de leurs père et mère. Les bans de son futur mariage furent publiés en 1543 (juin) avec 2^{me} Françoise Boulain qui appartenait à la meilleure bourgeoisie de S^t Malo, avait été baptisée le 5 mars 1547 et était fille de Bernard Boulain sieur de la Rivière et de Guillemette Aubry. Elle fut enterrée le 21 mai 1614. Les biens des successions de Pierre Baudran et de sa femme furent partagés le

57

19 septembre 1614 entre Nicolas Baudran, Françoise
Noël veuve et tutrice de ses enfants filles et Pierre
Baudran et Gillette Baudran leurs enfants. Pierre
Baudran et Françoise Boulain eurent pour enfants:

1^o Bernard Baudran baptisé à St Malo le 4 octobre
1567.

2^o Josseline Baudran y baptisé le 18 février
1569.

3^o Nicolas Baudran qui surit

4^o Jean Baudran y baptisé le 1^{er} novembre
1571

5^o Pierre Baudran y baptisé le 18 février
1573 qui épousa en 1595 Françoise
Novel dont il eut un fils Pierre
qui a fait vache et dont la descendance
sera rapportée après celle de Nicolas Baudran

6^o Louis Baudran y baptisé le 21 juillet
1575.

7^o Jacques Baudran y baptisé le 26 juin
1577 qui épousa Jaquette Locquet
dont postérité sera rapportée après celle
de Nicolas Baudran et de Pierre Baudran
ses frères. (voy. page 261)

8^o Olive Baudran y baptisée le 16 juillet
1579, dame du jardin, inhumée le
18 février 1616.

9^o Françoise Baudran y baptisée le 10
novembre 1580 mariée en 1597 à
Guillaume Tranchant, sans doute
fils de Thomas Tranchant et de
Probeste Blanche, baptisé le 2 juillet
1570. Elle fut inhumée le 17 janvier
1652.

10^e Julien Baudran y baptisé le 21 février
1582.

11^e Gillette Baudran y baptisée le 24 mars 1586
publiée en janvier 1611 à N.H. Bertrand
Lambert d'uyes sieur du grand Mordou
baptisé le 28 août 1582. fils de N.H. Laurent
Lambert s^r du Bas Chemin et de Jeanne
Renoual. Re furent vivants, lui, le 31 août
1650 ; elle, le 24 octobre 1670. Dont postérité

12^e Guillaume Baudran y baptisé le 20 juin
1588

Honorable Homme Nicolas Baudran, ci dessus, fut
baptisé à S^t Malo le 25 juillet 1570 s^r de la manière et
de la ville. es. Oris (ou Ville. es. Oris). Il épousa Jeanne
Oliouer, peut être de la même famille que les sieurs
des Bas Champs en S^t Condomb. Il fut vivant le 14
octobre 1646. Ses enfants furent

1^e Jean Baudran qui suit

2^e Thomase Baudran baptisée à S^t Malo le
15 mars 1597. Elle épousa 1^e) en juillet 1614
André Billen s^r de la Bulletière, de Vitre ;
2^e) le 25 janvier 1622 H.H. Laurent Jourdan
baptisé le 22 avril 1588, s^r de la Touche fils
d'H.H. Thomas G. et de Thomase Groul. Dont
postérité.

3^e Jeanne Baudran y baptisée le 18 juin 1598

4^e Nicolas Baudran y baptisé le 12 août 1599

5^e Françoise Baudran y baptisée le 12^{ème} 1600

6^e Jaquette Baudran y baptisée le 8 février 1602

7^e Perrine Baudran y baptisée le 23 avril 1603

mariee le 19 octobre 1624 à Alain Jourdan
baptisé le 9 novembre 1589 s^r du Clos neuf frère
de son beau frère. Dont postérité.

8°: Pierre Baudran y baptisé le 11 octobre 1604
 s' du Taillis . Il épousa Julienne Leroy et en
 eut: 1°) Nicolas Baudran baptisé le 14 mars 1627
 2°) Jean Baudran baptisé le 31 janvier 1631
 3°) Julien Baudran baptisé le 14 mars 1635
 4°) Guillemette Baudran baptisé le 11 9^m 1640
 5°) Servanne Baudran baptisé le 24 janvier 1642
On ne connaît pas leur descendance

9°: Jeanne Baudran baptisée le 19 de'cembre 1605
 3^{ee} des Pruvigeries, inhumée le 12 fe'vrier 1678

10°: Julien Baudran y baptisé le 23 mars 1607
 s' du Moulin-Neuf marié le 23 novembre
 1644 à Jeanne Bernard dont: 1°) Jeanne
 Baudran baptisée le 19 mars 1646; 2°) Marie
 Baudran baptisé le 12 juillet 1647 inhumée
 le 29 juin 1665; 3°) Bertranne Baudran
 baptisée le 16 août 1649 à s^r Servan. On
ne connaît pas leur descendance.

11°: Gillette Baudran baptisée le 16 août 1608

12°: Nicolas Baudran baptisé le 31 mai 1610
 inhumé le 6 octobre 1633

13°: Julienne Baudran baptisée le 26 7^m 1611

14°: Josselin Baudran s' des Douets baptisé
 le 20 août 1613. Il épousa en 1^{re} fois
 Esther Bourse inhumée le 12 4th 1650,
 et en seconde fois le 18 7^m 1651 Olive
 Mesnage. Ses enfants furent: 1°) Servanne
 Baudran baptisé le 17 mai 1641; 2°) Jean
 Baudran baptisé le 3 4th 1642; 3°) Nicolas
 Baudran baptisé le 5 janvier 1644; 4°) Anne
 Baudran baptisé le 26 juillet 1646, mariée
 le 28 janvier 1668 à François Arson
 s' de la Villanne baptisé le 24 octobre 1640

fils de H. H. Jean Arson s' des Portes et d' Olive
 Frotet . Sont postérité ; 5°) Jeanlin Baudran
 baptisé le 12 novembre 1647 nouveau le 10 Xth;
 6°) Gillette Baudran baptisé le 24 juin 1649;
 7°) Perrine Baudran baptisée le 29 juillet 1650;
 8°) Laurence Baudran baptisée le 23 7th 1652;
 9°) Pierre Baudran baptisé le 21 Mars 1654;
 10°) Julien Baudran baptisé le même jour;
 11°) Marc' Baudran baptisé le 7 Mars 1659

On ignore la descendance des fils

15°) André Baudran baptisé le 12 février 1614
 marié le 9 7th 1636 à N. H. Jean Raehault
 veuve s' des Mauvais veuf de Marguerite
 Le Fer . Ils furent inhumés lui le 12 mai
 1659; elle, le 19 mai suivant . Sont
postérité

16°) Françoise Baudran baptisée le 16 7th 1616

Honorable Homme Jean Baudran, ci dessus, fils
 aîné baptisé le 26 octobre 1695, sieur de la Vallée
 et - Ois se maria deux fois. En 1^{re} noces il épousa le
 4 mai 1624 Guillemette Collin baptisée le 16 août 1605
 fille de H. H. Thomas Collin s' du Pontgirault et d' Olive
 séché . Elle fut inhumée le 14 juillet 1625; En 2^{de} noces
 en novembre 1626 Laurence Pelé baptisée le 13 novembre
 1606. fille d' Olivier Pelé s' de la Richardais et de Gillette
 Martin . elle fut inhumée le 26 juin 1682 . Son mari
 fut inhumé le 9 juin 1659 . Ils eurent 10 enfants :

- 1° Jean Baudran baptisé le 30 avril 1625
- 2° Nicolas Baudran qui suit.
- 3° Olivier Baudran baptisé le 21 novembre 1629
- 4° Laurence Baudran baptisée le 21 février 1631
marié le 23 août 1653 à François Gravé s' du Ois
- 5° Thomas Baudran baptisé le 20 février 1634

- 6° Jean Baudran baptisé le 10 août 1636
- 7° François Baudran baptisé le 10 avril 1638
- 8° Jean Baudran baptisé le 21 7^{me} 1640
- 9° Pierre Baudran baptisé le 23 juillet 1646, nommé le 12 7^{me}
- 10° Marie Baudran baptisée le 25 X^{me} 1648

Notte Homme Nicolas Baudran, baptisé le 28 août 1628, s' de la Massuere, avocat en la cour, épousa le 11 7^{me} 1657 d^{me} Anne Brignon baptisée le 10 mai 1636 fille de Pierre Brignon s' de Simonnay et de Geneviève La Choue. Il en eut 13 enfants

- 1° Pierre Baudran baptisé le 31 juillet 1658
- 2° Jean Baudran baptisé le 6 novembre 1659, inhumé le 26 juillet 1671
- 3° Armand Baudran baptisé le 30 janvier 1661
- 4° Nicolas Baudran baptisé le 18 7^{me} 1662, clerc, mari de Françoise Baudran dont il eut un fils Nicolas-Laurent Baudran né le 30 X^{me} 1712 nommé le 1^{er} janvier 1713
- 5° François Baudran baptisé le 21 X^{me} 1663 mort le 29 mars 1673
- 6° Jacques Baudran baptisé le 18 mai 1664
- 7° Laurence Baudran baptisée le 15 octobre 1666, d^{me} de la Rivière inhumée le 27 mars 1703
- 8° Bernard Baudran baptisé le 10 7^{me} 1668, clerc, mari de Laurence Lebnoy dont issu Laurence-Senise Baudran né en Espagne morte le 16 mai 1790 à 92 ans, et Jean-Pierre Baudran baptisé à la maison et nommé le 28 janvier 1714
- 9° François-Louis Baudran baptisé le 24 octobre 1670 ~~est~~ inhumé le 16 octobre 1694
- 10° Jean Baudran baptisé le 15 mars 1673

- 47
- 11° Charlotte Baudran baptisée le 2 juillet 1676
 12° Bertrand Baudran baptisé le 4th 1678
 13° François-Michel Baudran né et baptisé à Perenné
 nommé le 12 novembre 1687, d'empereur. Il mourut
 en mer et eut un service le 15 février 1712.
On ignore leur descendance

[BRANCHE QUI A CONTINUÉ LA FAMILLE]

Pierre Baudran, ci-dessus, fils cadet de Pierre
 Baudran 5^e du Haut Bourg neuf et de la manière et de
 Françoise Bouvain, fut baptisé à St Malo le 18 février
 1673. Il épousa en 1595 Françoise Nouel, 2^e en欵,
 1° Gilles Baudran baptisé le 31 août 1596, et
 inhumé le 16 août 1627
 2° Pierre Baudran qui suit

Pierre Baudran, ci-dessus, 5^e des grèves, fut baptisé
 à St Malo le 16 février 1599. Il épousa le 20 février 1628
Joseline Moreau baptisée le 3 avril 1603, qui devait
 être inhumé le 14th 1675, fille de Honorable Homme
 Nicolas Moreau 5^e de la gervainais et d'Helène de Launay
 de la maison de Launay seign^r de Launay - Ravilly,
 son 5^e Père. (Pour Launay Ravilly, voir de Launay
 (à St Malo) et Moreau (à St Malo) Il mourut le
 21 février 1675. De ce mariage issirent 12 enfants

- 1° Françoise Baudran baptisée le 1^{er} juillet 1630
- 2° Joseline Baudran baptisée le 14th 1631
- 3° Thomas Baudran baptisé le 21 avril 1633
- 4° Nicolas Baudran qui suit;
- 5° Olivier Baudran baptisé le 23 juin 1637
- 6° François Baudran baptisé le 16 août 1639
- 7° René Baudran qui viendra après son frère
- 8° Pierre Baudran baptisé le 3 avril 1643
- 9° Guillaume Baudran baptisé le 6 avril 1649

- 49
- S^r. de la Mettrie, inhumé le 6 mars 1684
 10^e. Julien Baudran baptisé le 26 mai 1645
 11^e. Anne Baudran baptisée le 23 X^e 1646
 12^e. Hélène Baudran baptisée le 16 août 1649

Nicolas Baudran, ci dessus, baptisé à S^t Malo le 10 février 1636, écuyer, sieur des grèves, conseiller du duc d'Orléans, épousa le 17 février 1684 3^e^me Marie Truchot 3^e^me du Boisjoly qui avait été baptisée le 21 février 1664 fille de M. H. Nicolas Truchot S^r des Chesnais et de Jeanne Trublet. Ils eurent pour enfants:

- 1^o. François Baudran baptisé le 5 novembre 1683 (légitime) conseiller au grand Conseil, mort sans postérité. Ses enfants de son frère Nicolas Auguste en héritèrent (voy. partage du 15 octobre 1762) mort sans postérité dès 1762.
- 2^o. Nicolas Auguste Baudran qui suit
- 3^o. Françoise Baudran baptisée le 21 X^e 1686
- 4^o. Marie-Païfigne Baudran baptisée le 21 X^e 1686
- 5^o. Thérèse Françoise Baudran baptisée le 13 avril 1688

Messire Nicolas Auguste de Baudran, écuyer, S^r de Belestre, baptisé à S^t Malo le 18 juillet 1685, eut pour parrain Thomas Truchot capitaine de la marine du Roi et mourut en 1762. Il épousa noble dame Perse Françoise de Parcy, baronne de la Pomme de Combrey, en Fauquernon et de Lepecy également en Fauquernon, dame de la Motte d'Acqueville près Falaise, S^t Vigor des Margerets, la Chapelle Engerbol, patronne de Norolles et de la Chapelle S^{te} Catherine de la cathédrale de Lisieux, morte vers mai 1780. Le 31 mai 1780 inventaire fut fait au château de Combrey en présence de ses deux fils et de sa fille Louise. Delphine La seigneurie, fief et terre d'Acqueville, la Motte, Puancy furent attribués auparavant audit Nicolas Auguste de Baudran

201

par transaction passé devant les notaires du Châtelet de Paris
le 6 avril 1744. A sa mort, eut lieu partage le 5 octobre
1762 entre ses deux fils. L'aîné eut les Baronnie de Combray,
Ceped, etc. Le cadet eut les autres biens. Voici leurs enfants:

- 1^o Messie Auguste. Jacques de Baudran, Baron
de Combray, seig^r de la Motte d'Aquerille, etc
officier de cavalerie
- 2^o Louis Charles de Baudran seig^r de St Vigor-
des Maizerets (aut de Vie) et de la Chapelle.
Engerbold, chevalier de S^t Louis, capitaine
des vaisseaux du Roi. Le fut sans doute
père de Prose. Marie. Madeleine de Baudran
qui en 1808 était veuve de Jacques. Marie
Oliver Surrogier, habitait Caen et possédait
des terres à St Vigor.
- 3^o Noble dame Jeanne Marie de Baudran
mariée par contrat du 5 janvier 1754 et
célébration du 2 avril à son cousin Messie
François de Baudran écuyer seig^r de Launay-
Ravilly, S^t guinon, Maupertuis etc. capitaine
des vaisseaux du Roi lequel mourut à
Launay le 8 X^{iv} 1808. Elle mourut en Normandie
au début de 1763 [LES DE LA FOYE EN SORTENT]
- 4^o Louise-Selphine de Baudran baptisée à St Vigor
des Maizerets le 30 juin 1741; elle eut pour
père son frère Louis Charles, et pour mère
Catherine de Baudran. Elle épousa par contrat
passé le 17 juin 1782 devant Louis-Tanneau
greue garde-notes au Parllage de Falaise
pour le siège de Tournelle, au château de la
Motte d'Aquerille Messie Jacques Charles Brancas
d'Orlandes, chevalier, Baron de Briouze, ancien
major au rég^t de dragons de Banguedoc, mestre

33

de camp de dragons, chevalier de S^t Louis,
fils de messire Nicolas d'Anglades C^{te} de Briouze,
colonel du rég^t d'infanterie de son nom et d'Anne
huzanne de Beauchamps demeurant en la ville
d'Argentan, par. S^t germain (lignerent a' ce
combat: M^{rs} de Martainville, le duc d'Harcourt,
d'Aubasson de la Feuillade, duchesse d'Harcourt,
Héricourt de Briquerville, de Cauvigny, Cauvigny,
Boulonvillier, etc.). Le monument d'Argentan
le 2 février 1794. Sans postérité

N.H. Pere' Baudran, ci-dessus, sieur des Chateaux,
fils cadet de Pierre Baudran et de Josseline Moreau
seig^{ne} et Dame de Launay-Ravilly, eruyer, fut baptisé
a' S^t Malo le 9 septembre 1640. Le fut conseiller seurteue
du P^{re} et épousa le 24 mars 1678 d^{eu} Perrine Tranchant
d^{eu} de la Villomenée baptisé le 1^{er} octobre 1652 fille de
Jean Tranchant sieur du Haut Bougneuf et de Jeanne
Pommerel. Le fut inhumé le 12 avril 1679. Ils eurent:
1^o Charles Baudran baptisé le 6 février 1679, eruyer
sieur de Launay. Inhumé le 8 avril 1705
2^o Marie-Paifique Baudran baptisé le 27 avril 1680
nommée le 30 janvier 1683. Inhumé le 15 mai 1686
3^o Pierre Baudran baptisé le 17 mai 1681
4^o Guillaume-Bernard Baudran baptisé le 30^{me} 1682
5^o Messire Francis Baudran baptisé le 15 avril 1684
sieur de Launay, lieutenant des maréchaux de
France, mort le 20 mars 1762, et enterré le
22. Le fut maintenu dans sa noblesse et son
titre d'écuyer ainsi que ses frères, ses cousins
Francis-Michel, Nicolas et Bernard, son grand
oncle Josselin d'Ardevonets et ses oncles Josselin
et Yves. Laurent fils de ce dernier, par ordonnance

**Parenté de la Famille de la Foye avec les familles
de la Motte-Vauvert, de S^t Maur, de Bellain, de la Repassière
et de Mercadio**

Messire J. B. de Baudran chev. rég^{de} de la Reine, 5^e Guinon, Manufactures, Launoy Roudy
né 1691 = 1723 S^{te} Anna. Marie. Thérèse Guillard

François de Baudran né 1725 = 1754 sa cousine, fille de cousin
deux de germains Jeanne Marie de Baudran, fille de Nicolas
Auguste de Baudran et de Rose Francoise de Remy de Combray
rég^{de} et Dame de Launoy Roudy

Alain Jean de Baudran
né 1739 a René. Julien
Pélagie Hingant de S^t Maur

Rose Francoise de Baudran
= 1781 Charles-Louis. Ange
de la Motte de Broons de
Vauvert capitaine de vaisseau
du Roi

Louise. Alex. Adrien
de Baudran né 1762
= 1780 Charles Antoine
François de la Foye

Antoinette. Marie. Aline de Baudran
née en 1800 = son cousin germain Joseph
Père Hingant de S^t Maur fils de M^{lle} Aline
Joseph Hingant de S^t Maur et de Thérèse
Yvonne Jean de Launoy

Charles Jean de
la Motte né 1782
fut d'abord officier
fut EVOQUE DE
VANNES +

Jacques Marie
de la Motte
= Victoire
de la Chevrière
de Chevrière

Louis
François
Victor
de la
Foye
né en
1781
= 1818
Julie
Emeline
de Servoise

Eugène
Charles
de la
Foye
né
1795
= 1836
Genevieve
Françoise
Marie
de Meynard

Adolphe
François
Julien
de la
Foye
né
1798
Rose
de
quint
de
Roudy

Alfred. Joseph Marie Hingant C^{te} de S^t
Maur né 1840 + 1907 = 1870
Elisabeth. Marie. Antoinette de Carpiquet

Lucie. Marie. Rose
de la Motte Vauvert
= J. D. Pierre Antoine
M^{lle} de Bizien de Bizard

Mathilde
Thérèse
de la
Foye
née
1829
= 1855
Paul
Lesbais

Le général
de la
Foye
né
1839
= 1874
M^{lle} de
Kerautem
et en 1877
M^{lle} de
la Motte

M^{lle} de
la
Foye
= Lespagnol
de
Chantelou

1) Alfred
Hingant
de S^t
Maur
né
1871
= 1894
Jeanne
Marie
Maillet
de la
Journée

2) Marie
Hingant
de S^t
Maur
1899
Léopold
Hingant
de
Bellain

3) Françoise
Aline
Marie
Hingant
de S^t
Maur
= 1899
Léopold
Hingant
de
Bellain
Hyacinthe
de
Bercay
de la
Repassière

4) Elisabeth
Hingant
de S^t
Maur
= 1890
Jean
quintin
de
Keradio

Henri. Marie
Antoine M^{lle} de
Bizien de Bizard
né 1839 + 1881
= 1867 Marie
de Langla

Charles Marie
Lesbais
né 1859
Marie
Thérèse
Renault

Les enfants
du général
de la Foye
marie et
de M^{lle} de
Journée
de Bellain
de Bercay

1^{er} Henri. Marie
Humbert Hingant
C^{te} de S^t Maur
né 1899 =
en 1928
Marie Ghislaine
de Bertoult
de Hauldoye
dont: Chantal
né en 1930

2^e Jeanne
Marie
Hingant de S^t Maur
né 1901 officier

3^e Françoise
Jeanne Marie
Hingant de S^t Maur
non mariée
née 1895

M^{lle} de Bizien
Renault née 1876

Paul Lesbais

Chantal
H. de S^t Maur
né 1930

255
S'Antoine: François Ferrand, intendant de
Bretagne le 10 X^{rs} 1708.

6^e. René. Anne Baudran baptisé le 20 octobre
1686, écuyer. Il épousa à Quimper le 19 juin
1723 2^e Marguerite. Louise de S' Aubin fille aînée
d'écuyer Jacques de son 2^e mariage avec Anne-
Marie Trogoff. Mort le 10 juin 1751 et
inhumé le 11 dans la nouvelle église de S' Servan.

7^e. Olivier Baudran baptisé le 13 janvier 1689

8^e. Nicolas Baudran baptisé le 14 mars 1690

9^e. Messire Jean. Baptiste Baudran qui suit

10^e. Marcel Auguste Baudran baptisé le 31 octobre
1694, S' de la Meltrie, mort le 13 février 1751

11^e. Louis. Joseph Baudran baptisé le 2 juillet
1697 seig^r de 1^{er} Jamson et de la Ville. Ermenant
mort le 23 février 1768 à 70 ans. Il épousa
sa nièce Marie Anne Baudran (fille de
son frère Jean. Baptiste Baudran), et en
eut Marie Anne Baudran baptisée le 14
janvier 1759 dame de S' Samson et de la
Ville Ermenant mariée le 19 janvier 1773
à Messire François White d'Albyville seig^r
de Longueil et de la Croix Margaro, laquelle
mourut le 2 novembre 1778.

Messire Jean. Baptiste Baudran, ci-dessus, baptisé à S'
Malo le 25 juin 1691 nommé le 15 juin 1694, chevalier, seig^r
de la Picardais, S' guinon, maupertuis, etc. Il épousa le
11 mai 1723 2^e Anne. Marie-Thérèse Gaillard Peptère le
24 août 1700 fille de N.H. Gaillard S' de Lannay
et de la Motte et de Marie des Aoges. Il mourut le
20 et fut enterré le 22 novembre 1768. Ils eurent

1^o. Alain. Pierre Baudran baptisé le 23 février 1724

2^o. François Baudran qui suit et DONT SORTENT
LES DE LA FOYE

- 3° Marie-Anne Baudran Baptiste le 23 février 1726
Elle épousa son oncle Louis Joseph Baudran
- 4° Hélène Baudran Baptiste le 25 janvier 1727.
Elle prit l'habit des Ursulines le 23 avril 1745
et fit profession le 22 avril 1747
- 5° Henri Marie Baudran Baptiste le 24 mars 1728
mort le 19 janvier 1729 à S^r Servan
- 6° Jeanne Baudran Baptiste le 19 mai 1729
- 7° Jean-Baptiste de Baudran Baptiste le 21 juin
1730, chevalier, marié dans la chapelle de S^r Elier
en S^r Jean des querets le 24 avril 1759 à J^{de} Louise
Engnie Magon du Bos Baptiste le 17 X^{te} 1734 fille
de Nicolas Magon écuyer S^r du Bourg et de Marie
Moreau, le mariage célébré par l'abbé Marie de
Munoye chanoine de S^r Malo. De ce mariage eurent
deux fils et deux filles: 1°) Jean Marie de Baudran
Baptiste le 3 mars 1760; 2°) Marie Sigrénie Françoise
de Baudran Baptiste le 11 février 1762 morte le
25 juillet 1774; 3°) Pierre Marie de Baudran Baptiste
le 2 janvier 1763, mort le 3; 4°) Adélaïde de
Baudran Baptiste le 20 X^{te} 1766. Elle épousa
le 12 avril 1785 Haut et Puissant Messire Joseph
Sophie Boleslas de Vaucouleurs seig^r? de
Langjumeil maître de camp en second au
reg^t du Perche Infanterie, chevalier de S^r Louis
né à Penner (Toursnais) le 12 X^{te} 1745, mort
à S^r Broladre (Jersey) le 17 juin 1794, fils de
Pierre Georges maréchal de camp et de Sophie
Anne Ouel Nicolas de Claye. Dont post^{um} ult^r.
- 8° Anne-Françoise de Baudran Baptiste le 16 juin 1731
- 9° Auguste Marie de Baudran Baptiste le 10 avril 1736
- 10° Alain-Jean de Baudran Baptiste le 24 novembre 1739
marié à J^{de} Prend-Julienne-Véragie Hergant de

- 5^e Maur fille de Jean. François. Henri et de Catherine Marie de Forsang. de ce mariage issue Antoinette. Marie. Olive de Baudran née en 1800, morte à Guingamp le 21 août 1871 qui épousa son cousin germain Joseph. Louis Hingant de S^t Maur fils de Henri. Alexis. Joseph et de Thérèse Françoise Jeanne de Launay. Elle mourut à Guingamp le 19 août 1886
- 11^e Alexandre de Baudran Baptisé le 1 janvier 1741
- 12^e Marcel. Nicolas de Baudran Baptisé le 30 X^{rs} 1742

Memoire François de Baudran ci dessus, fut baptisé à S^t Malo le 7^e février 1725. Le fut seig^r de Launay. Kevily, S^t Guinou, Maupertuis, etc., et épousa en 1754 (contrat du 5 janvier) et célébra le 2 avril, sa cousine Jeanne. Marie de Baudran fille de Nicolas. Auguste de Baudran et de Rose Françoise de Paroy, Baron et Comtesse de Cambrey, seig^r et dame de La Motte Blayeville, S^t Vigor des Maizerets, Le Bec, La Chapelle Engelbold, etc. Les mariement lui à Launay Kevily le 8 X^{rs} 1808; elle en Normandie au début de 1763. Le fut capitaine des vaisseaux du Roi. Eut:

- 1^o Un fils, officier de la marine royale qui habita Launay Kevily. Mort en mer en 1780 à S^t Domingue. A libaire.
- 2^o Rose. Françoise Jeanne de Baudran, aînée, née à S^t Vigor de Maizeret (ex^{te} de Bayeux), et mariée le 11 septembre 1781 à S^t Père. Marc. de Poulet à Charles. Louis. Ange de La Motte de Broons de Vauvert seig^r de Blacou capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de S^t Louis; le mariage célébré par Louis Heurtauch de la Ville. Morin charron de S^t Malo cousin germain du mari. Veuve, elle habitait Paris en 1810
- 3^o Anne. Ferdinande de Baudran. Elle habitait

St Servan en 1810. Le Libet aie. Les de la Foye et les de la Motte en héritèrent.

4° Louise Alexandrine de Baudran née le 30 et baptisée le 31 août 1762 à Aiguerville. Son parrain fut Messire Louis Olivier de Baudran des Chaheliers représenté par Louis Charles de Baudran seij' des Maizerets enseigne des vaisseaux du Roi; sa marraine: Louise Delphine de Baudran. Elle épousa à Norolles le 16 mai 1780 Charles-Antoine François de la Foye seij' de Norolles, Malou, St Pierre, son parent d'éloigné par les de Parey de Cambrey. Elle fut élevée par sa grand'mère Rose-Françoise de Parey.

Jacques Baudran, troisième fils de Pierre Baudran neveu du Haut Brugnuef et de la Massuere, fut baptisé à St Malo le 26 janvier 1577. Sœur de la Surelle, son mariage fut publié en avril 1601 avec Jacquette Loquet baptisée le 13 janvier 1574 fille de Jean Loquet et de Jeanne Collin veuve de Gilles Le Fir. Ils furent enterrés, lui, le 27 juillet 1616; elle, le 1° novembre 1626. Enfants:

1° Jacquette Baudran dame de la Tourmelais baptisée le 25 août 1604 enterrée le 4 juillet 1635

2° Jacques Baudran qui suit

Jacques Baudran, ci dessus, sœur de la Surelle, baptisée le 25 avril 1607 à St Malo. Il épousa Estienne Gaultier. Ils furent enterrés, lui, le 23 juin 1650; elle, le 24 août 1637

1° Michel Baudran qui suit

2° Nicolas Baudran baptisé le 12 juin 1636.

N.H. Michel Baudran ci dessus fut baptisé à St Malo le

-63

23 novembre 1634. Son parrain fut Michel Gaultier S^r de Arise,
laine chevalier du Mont Carmel et de S^t Lazare. Il épousa
le 7 février 1656 Marie Albaume femme de S^r Vlier fille de
Jean S^r de la Lande, puis de Maupertuis, et de Michelle Gaultier
Ils furent enterrés, lui le 28 avril 1674; elle, à 68 ans, le 17 7^{me}
1706. Ils eurent:

- 1^o Marie Anne Baudran Baptisée le 17 novembre 1660
- 2^o Michelle Thérèse Baudran Baptisée le 27 novembre 1664
- 3^o Michel Baudran Baptisé le 3 novembre 1665
- 4^o François Baudran baptisé le 8 octobre 1668, nommé
le 10 juin 1669. C'est sans doute la femme de Michel Baudran
- 5^o Jean Baptiste Baudran baptisé le 4 novembre 1669
- 6^o Jeanne Eugénie Baudran baptisée le 4 novembre 1672. Elle
épousa le 11 mai 1694 ^{NH} René Moreau S^r de Maupertuis
chevalier de l'un des Ordres du Roi mort à Paris
le 5 juillet 1746. Anobli en 1708. Leur fils
Pierre Louis Moreau de Maupertuis, MEMBRE de
l'ACADEMIE FRANCOISE, épousa à Berlin
Catherine Eléonore de Borck. Il mourut à
Berlin le 27 juillet 1759

Armes:
Seigneur à une main
apourme 80r, au
chef couronné de queues
chargé de 2 croissants
d'argent (armorial 1696)

frère - Jeanne - Marie Charlotte de Meynard
- 1836
GENEALOGIE DE LA FAMILLE

Jacques de Meynard v'vant 1657, président d'élection à Tulle de
celle de son mari en l'église St Pierre, et y désigne ses enfants

1° Jean de Meynard président d'élection 1685, 1694, conseiller secrétaire du
Pari près les curies de Clermont Ard. en 1706 = par contrat du 1° juillet 1687
Jeanne de Ceyrac fille de M^r Sébastien et Françoise de Juy. Contrat passé en la
maison de Raymond de Ceyrac avocat à Tulle, frère de la mariée qui lui constitua en dot
la Vaignoulie en 5° gendreau - Vergnes

1° Jacques de Meynard 5^e de Tournier + avant 1700 2° Jean - Martin de Meynard écuyer seig^r
testa en 1689. Avocat. = Jeanne Laforgue de Laforgue, enseigneur de Malaret né
le 5^e nov. 1654 cons. avec Marie du Roy au
Parlement de Bordeaux, président d'élection à Tulle
testa en 1740 et 1744, + le 5^e février 1745 = par contrat du
5^e mars 1685 Graboude surnom de la Borde dame du Becq
et d'ouliat

1° Jean de Meynard enseigneur de 3^e Mesant président d'
élection - sans doute père de: 2° Jean Henri 3° Jeanne Hrabena
chanoine = N. Chauchet
de Tulle avocat
1° Martin de Meynard né 1^{er} juin 1689
écuyer seig^r des Combes = par contrat du
8^e mai 1720 Marguerite Charlotte de la
garde fille de Martial de la garde seig^r
de Calais, et de Gabrielle Malou, m^r de
apri 1786. Il fut impliqué dans les affaires des Rois
des Combes, Malaret, Sclarissa, le Becq et la Giraudelle et Polissac

Jean de Meynard 5^e
des Tournier secrétaire
du Roi + 1752 1° Jean - François de Meynard bapt^e le 6 avril 1731 écuyer seigneur des
entrepreneur de tabac à Tulle en 1780 = Jeanne de Bar delà Peyron née vers
mort à Reignac en 1825

Raymond de Meynard
écuyer seig^r de 3^e Mesant,
M. surnom en 1772, gendru
de N. Fage 1° Antoine de Meynard
bapt^e le 11 juillet 1768,
habitant 3^e de mesant
en 1793 2° Jean Martin de Meynard ondois^r à Tulle
le 23 janvier 1766, bapt^e 6 jours après, sous
lieutenant en 1792, hériéte universel de son père
par testament du 7^e mars 1798, seig^r des Combes
chev. de 5^e ordre et de la Légion d'Honneur, conseiller de
préfecture à Tulle 1823-1828 = contrat du 18^e fructidor en
1801, au château de Tournier Adolphe Meynard de Traumont fille
de Jean - Gabriel et de Marianne Barret de Fagnyelles

Joséph de Meynard
bapt^e le 16 nov^r
1753 1° Amélie de Meynard = vers mari
1830, le Baron de Costa 2° Jeanne Gabrielle Ulrice de Meynard
de Laforgue = François Antoine Téborce
de Braquillanges né à 3^e Mesant
en 14 et 19 août 1785 fils cadet de Claude Cloas
de Braquillanges chev. seig^r de Montgoutte et de la Chabrieux et
de Marie - Gabrielle de Comte de Boussac, morte à Tulle vers Baluzac
le 1^{er} mai 1893 à 89 ans. Son mari vint habiter le Becq, ultérieurement reconstruit
en château cantonné de tours rondes (1902, 1903) par son petit fils Henri et mourut
vers 1862

1° Amélie de Braquillanges = vers 1853 son cousin
François - Joseph, législateur Baron de Meynard de Laforgue
au château de Fey par Cézy (Yonne) qui y mourut
le 25^e 1887 2° Louise de
Braquillanges
célibataire
habitait Tulle
en 1909 3° Jean - Martin Bernard de Braquillan
dit aussi Gabriel, et Edmond né
en 1827 + au château de la Vassal de
(d'ordogne) 10 mars 1850 = Marie -
Euroline de Vassal née en 1831
morte au château du Bec par contrat
le 13 février 1908 fille de Louis Adolphe
de Vassal et de Marie Hérédienne Suzanne Sidonie de Fougère de 5^e
[De Vassal post. d'après à la bande d'argent chargée de queues
chargé de 3 croissants et d'argent chargé de 2 croissants]

1° Jeanne de Meynard
= Gilbert de Vassat
fille de Charles Claude
Marie Stanislas de L.
et de Françoise Marie
de Laspagnan née de la Plante 2° France de Meynard
= 1884 le 1^{er} Mars
8^e Endy né en 1857
fils d'Antoine d'Endy
et de Catherine de Glos
sa seconde femme 1° Hubert de
Braquillanges
+ 28 novembre
1878 au col de
des jumeaux de
Vergnes 2° Marie Françoise Henri
de Braquillanges
= 20 Mars 1887,
gendreau de St Esprit
né en juillet 1862
fille de Va Marie - Joseph
Stanislas Octave de 5^e E.
et de Marie Thérèse Mareschal
de Veget. Officier de cavalerie 3° Marie Eugénie
de Braquillanges
de 15 septembre
debut 1901 au ch^{te}
(gendreau) = 28
1891 Louise
Polland +
1911

Degré

femme de Eugène. Charles-François de la Foye

1836
L.C.

DE MEYNARD

de 1638 à 1639. Sa veuve, en faisant son testament en 1670 il est pour couche fondée

= l'avocat deu	3° Jeanne = Martin Sévret, avocat	4° Gabriel mêtre Chameyrat, control	5° Marie = Jacques Lemas avocat de Peret. 3 nov. 1654	6° Peyronne = Jean Jaucen 3 ^{de}	7° Anne Villandrom
-------------------	--------------------------------------	---	---	--	-----------------------

3° Jacques Gabriel curé de St Geniez de Chaus en 1692 chanoine de Tulle en 1695	4° Marie, veuve en 1694 de Leonard Coyac 5 ^{de} de Lacombe	5° Raymond curé de St Julien le Pélissin en 1691, chanoine et président d electors en 1702
---	---	--

2° Francois Guyer chanoine de Tulle en 1748 vicarie de Vayssière. Sapients au vicairie Corrézais	3° Marie né 1692 = de 1724 Blaise Lufageardie 5 ^{de} du degris uvel air du Roi dont 15 enfants	4° Catherine gabrielle né 1695 = par unilat du 27 janvier 1726 (dot: 9000 livres) Francois Coyac de la Sudrie, conseiller au tribunal de Tulle
--	---	--

meins liens que son père 46f, dite aussi de Murat	2° Gabrielle d ^{lle} des Combes né 1721, célibataire. Elle habitait maison Rondat à Combe en l'an 11	3° Jean Francois né à Tulle (5 ^{de} Julien) 1739 (le 17 août 1739)	4° Martiale Bapt. la 107 = 1729
--	---	--	---------------------------------------

3° Le chevalier Guillaume Charles de Meynard né le 6 février 1767, châtelain de la Sudrie sans doute comme héritier de Catherine Meynard veuve Coyac sa grand tante = H. Elie Magalier anne de Giron de Caylus morte à la Sudrie le 17 avril 1878 à 90 ans	4° une fille	5° une fille	6° Pierre dit Gabriel deux enfants à la Truette en 1792	7° Jean Francois né 1775 dit marine en 1792
---	-----------------	-----------------	--	---

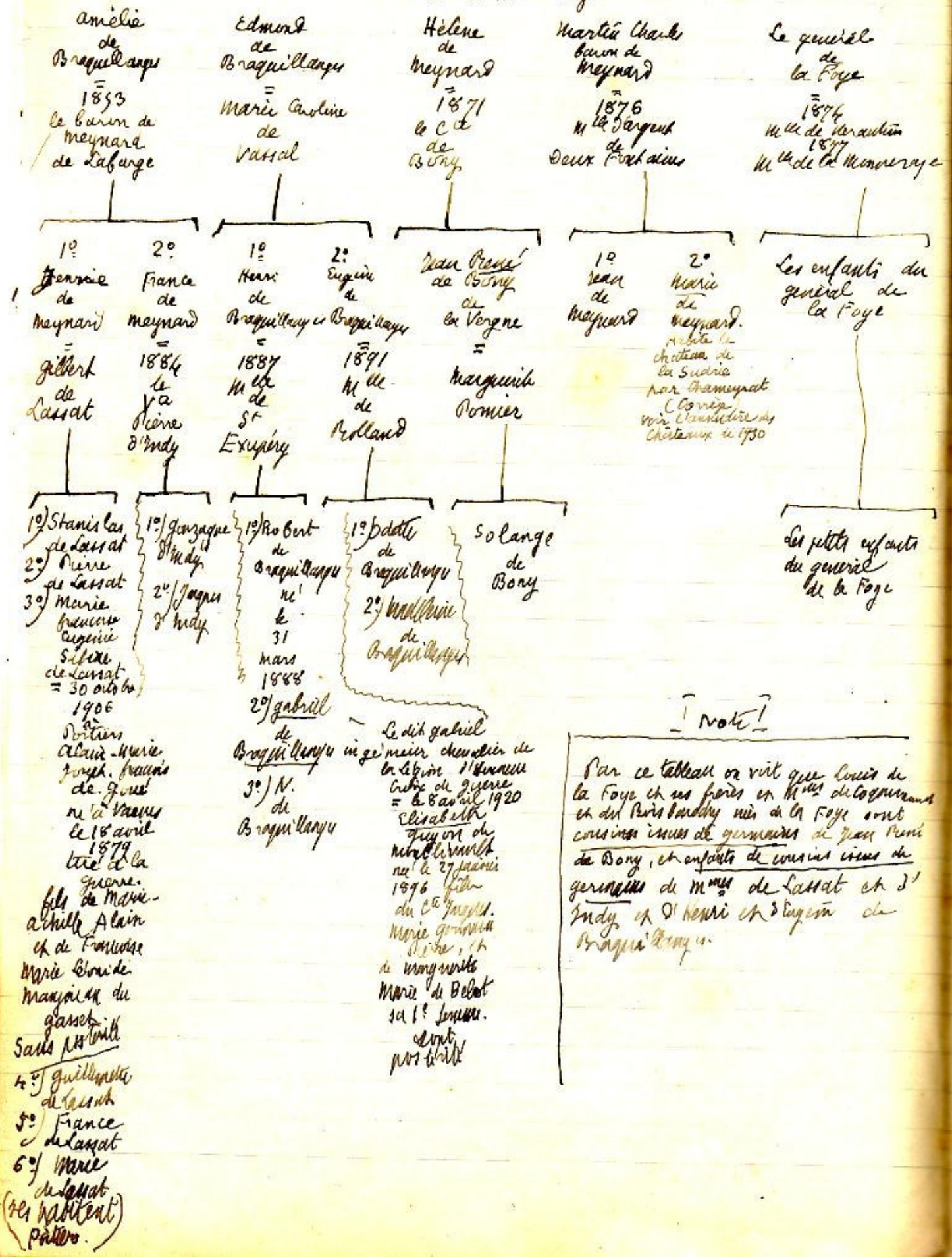
10° Jean-Louis-Auguste Adolphe, Baron de Meynard de la Sudrie né en 1811, arrêté lors du coup d'Etat du 2 4. 1852, + des 1867 = Marie-Auguste Louise-Pauline de la Roche-Fontenille fille de Pierre-Auguste Fittbert m ^{is} de la R.F., maréchal de camp, commandeur de la Légion d'Honneur, gentilhomme de la chambre de Charles X et d'Henriette, de la Rochepoulcaud-Cousages, veuve des 1867 elle mourut à 70 ans au château de Juvet (H ^{te} Vienne) le 17 7 ^{de} 1894	2° Zénaïde-Jeanne-Maria Charlotte de Meynard née au château de la Sudrie le 19 avril 1813 = le 3 février 1836 Eugène Charles-François de la Foye
--	--

12° Hélène de Meynard = le 47 ^{de} 1871 au ch. de la Sudrie le C ^{te} Roger de Bonis de la Vergne morte à Lignères (Cher) le 26 oct 1915, 30 ans morte le 17 avril 1869 cher. à 5 ^{de} de grand et de l'ord de la médaille Bene mérité, fils du C ^{te} Jean-Alexandre-Etienne et de Marie-Joséphine Charlotte de Malézieu	2° Martin Charles Baron de Meynard né le 9 janvier 1847 marié pendant 16 ans, + le 4 janvier 1906, agriculteur distique = 2 ^{de} mai 18 ^{de} mademoiselle Marie d'argent de Deux Fontaines né au château de Bonville le 20 oct 1855 de Charles Alfred marquis d'argent de Deux Fontaines, cher. de la 15 ^{de} Non et 10 ^{de} Marie Caroline Deherain	Le général de la Foye marié en 1874 à M ^{lle} de Kerdubem et en 1877 à M ^{lle} de la Mousseraye
---	--	---

Edmond le 23 de la Roche de la le 31 janvier	4° Marie Alexandre Charles Joseph né vers 1868. célibataire	Jean Paul de Bonis de la Vergne fils unique né au ch de la Sudrie le 19 avril 1872 = 3 ^{de} Marguerite Pomier morte à Lignères le 27 janvier 1916	1° Jean Charles de Meynard	2° Marie de Meynard	2 ^{de} enfants du général de la Foye
--	--	--	-------------------------------------	---------------------------	---

[Suite du tableau précédent]

Sur le même degré



13

Notes sur quelques terres ayant été possédées par la
Famille de la Foye.

MÂLOU.

La seigneurie de Mâlou (en 1267 Marlou; plus tard Mallou, puis Malou) est située paroisse de Norolles près diésieux. Cette paroisse de Norolles, en 844 Nogeroloe, en 1198 Noerolles, eut pour patron seigneurial le seig^r de Fauquernon auquel succéda le seig^r de Combray (Voy. la Charte de l'abbaye d'ardennes n^o 265)

Un rôle rentes du 7 juillet 1778, fourni sous le nom de "gage. pleige" par Jean Baptiste Montoure S^r de la Tour, avocat, sénéchal de Mâlou, à Messire Charles Antoine François de la Foye, lieutenant au régiment de Lorraine, chevalier, seig^r de Malou et de Norolles, nous donne le détail des droits, privilèges et rentes de ce fief.

A cette époque, le fief de Norolles était réuni aux fiefs de Norolles et de St Pierre et le tout consistait en trois cinquièmes de fief de haubert. Son chef lieu et manoir, le manoir seigneurial de Mâlou, était "assis sur ledit fief de Mâlou et consistait en un "château et mottes ou fossés remplis d'eau vive avec "un pont levé" appartenant aux de la Foye. Au fief était attaché un droit de basse justice et une juridiction s'appliquant à tous les vassaux avec sénéchal, greffier et prévôt. On y voyait un colombier à pied "de tout temps édifié", des domaines fieffés et non fieffés. Le possédait des rentes féodales en grains, argent, œufs, rizeaux, reliéfs, treizièmes, aides, sous-aides et autres droits, libertés, franchises et prééminences; enfin des courbes évalués à 25 sols par acre de rentes suivant

l'accord passé en 1628 entre Louis de Parey seig^r de
Mâlon et ses vassaux. Le avait droit de faire reconstruire
le moulin à blé établi jadis " sur le courant d'eau
ou doigt (dome) provenant de plusieurs fontaines
prenant leur source dans l'étendue du domaine non
fief de Mâlon et réunissant leurs eaux dans un
même cours, pour la plupart au bas de la basse
cour du manoir seigneurial pour aller gagner
une pièce de terre en pré appelé le Pré du Vivier
au bas de laquelle pièce est l'emplacement où était
autrefois le moulin; " et, pour procurer au dit moulin
le moyen de marcher et de tourner avec plus de
facilité, droit de faire faire un ou plusieurs étangs
avec pouvoir d'y conserver du poisson, et devoir
pour les vassaux de faire moudre leurs grains
à ce moulin.

Ainsi constitué, les possesseurs du fief avaient
droit de mordre " franc et degrevant " aux
mouleurs de la vicomté et châtellenie de Fauquernon;
également, droit pour eux de " franc pannage " dans
les bois de cette vicomté, mais à condition de déclarer
aux officiers de Fauquernon le nombre de porceaux
que les seigneurs de Mâlon auraient dans leurs
fiefs.

Dans l'église de Norolles, le fief de Mâlon possédait
une chapelle privée et oratoire où ses seigneurs avaient
droit d'être inhumés et d'avoir banc seigneurial sans
être tenu de payer aucune somme à la fabrique ou
la paroisie.

Comme presque toutes les grandes seigneuries, celle de
Mâlon avait des sous-seigneurs qui relevaient d'elle.
Voici ces sous-seigneurs en Norolles:

Le fief et seigneurie de Cormeille, appartenant à

la famille de Prevost, avec devoir pour le seigneur de Corneille de fournir sa part de 40 jours de garde a' la seigneurie de Malou "en temps de guerre, d'ost ou d'assault".

Le fief et seigneurie de la Touraille appartenant a' la famille Mignot, avec même devoir de garde.

Les terres du domaine non fief de Malou.

Les terres du domaine fief de Malou divisé en "aînés" et "puînés" selon les tenements.

Au XVIII^e siècle la paroisse de Norolles était taxée 1060 livres 17 sols, par mandement de l'intendant de Normandie de l'année 1743; elle l'était 1131 livres 17 sols en 1754. L'état y spécifiait que les de la Foie, seigneurs de Malou, écuyers, ne faisaient valoir que pour 100 livres de leurs den.

Seigneurs de Malou

En 1455 Martin de Mallou, est seigneur de Mallou et du fief de Norolles.

En 1492 N.H. Guillaume de Gouvys, écuyer, est seig^r de Mallou.

Au XVI^e siècle Jehan de Gouvys, écuyer, est seig^r de Mallou.

En 1540 Jehan de Gouvys "soubz-âge" est seig^r de Mallou.

En 1549 Mallou est aux enfants héritiers de feu Jehan de Gouvys. Ils rendent aveu.

La "Recherche des Dues" de Lisieux en 1540 s'exprime ainsi: "N^o 114. Norolles. Jehan de Gouvys soubz-âge "veux de Mallou, n'a esté aucunement approché parce qu'il n'est résidant en la paroisse de Norolles."

"N^o 86. Notre Dame de Villers. Marc de Gouvys

21
« sieur de Grasmont, pour justifier sa noblesse ancienne,
« a produit plusieurs lettres et écritures justificatives
« de sa descente et extraction de noblesse commençant
« à messire Gilles de Gouvis, chevalier, et dame
« Angélique sa femme, des quels sortirent Guillaume
« et Jehan de Gouvis, frères, vivants en avril 1393 et
« continuant jus qu'audit Marc faisant le 5^e degré ».

« N^o 109. Fauquernon « Jacques de Gouvis a dict estre
« sorti de la maison de Gouvis, noble de toute ancienne
« noblesse ; qu'il estoit fils naturel de Jehan de Gouvis, en
« son vivant, sieur du lieu ; qu'il avoit obtenu du Roy
« lettres de légitimation en mars 1531 moyennant 300
« sous par Cuy payés, jointe la quittance. Le procureur
« du Roy ayant veu lesdites lettres, et que par icelles
« il n'estoit pas permis audit Jacques de jouir du
« privilège de noblesse, a requis qu'il fust assis comme
« contribuable.

Nous ne savons comment Malou est passé aux
Parey qui, eux, l'ont transmis aux de la Foye.

Malou fut vendu nationalement en plus de six
lots pendant la révolution. 1^o onze lots le 20
janvier 1795 ; 2^o quatre lots le 26 janvier suivant.
3^o deux lots le 23 mars suivant. Le prix total
monta à 224.650 francs. De plus, en 1793, la
République avait fait abattre le bois de haute futaie
de Malou pour les besoins de la marine. — Ses
biens en Tougenville et Vieuville (les Aulnets) furent
aussi vendus nationalement. — Lors de l'insurrection
voitée par les Chambres sous le Restauration, la portion
de la Foye recut 111.881 francs 27 centimes.

des Aulnets

voir les degrés de Jacques et Gabriel de la
Foye. — Cette terre, vendue aux paroisses de

Tourgeville et de Vauville. Elle relevait des seigneu-
ries de Glatigny, du Querneu et de Vauville. —
Voyez l'Inventaire du Testre IV. 22.

Les Baresaux

Sont en Vauville

Le Tiel Hareng

A Vauville. Composée de 3 ares seulement, M. de
la Foye S^d des Aulnois le possédait en 1676 (étude
sur le fief du Querneu. Vauville parue en 1887 dans
l'Annuaire des cinq départements de la Normandie, par
M. Boisbarré de Glarville (p. 407, etc.)

S^t Pierre

Voyez Michel de la Foye. — En 1693 Charles de
Ferville est seig^r de S^t Pierre, à cause de sa femme
Jaqueline de S^t Pierre.

Norolles

En 1620 et 1669 la seigneurie de Norolles est à
Pierre de S^t Pierre

LE CHATEAU DE MALOU

Voici ce qu'on lit dans la Statistique Monumentale du
Calvados tome IV p. 422, par A. de Caumont :

« au fond du petit vallon sur la pente desquel se trouve l'
église de Norolles, est le château de Malou. Il appartenait au
dernier siècle (XVIII^e) à une famille de la Foye. Son aspect
est monumental. Un fossé profond l'entourait, et un pont
de pierre fort long conduisait à la porte. Cette porte est
cintre, flanquée de deux tourelles construites en briques
de briques rouges et de pierres. A droite et à gauche s'
étendent deux constructions obliquant symétriquement
de manière à représenter, en plan avec la porte, trois
côtés d'un hexagone. Celle qui s'étend vers l'ouest est

en briques avec chaînes de mêmes. Le côté correspondant
est construit en bois. Des fragments d'épis en terre
vernissés garnissent encore les pignons du toit.
L'ensemble de ce château doit dater du règne de
François I^{er}."

Inventaire

des titres des archives du château de Tortre

(des chiffres romains indiquent les cartons; les chiffres arabes sont ceux des titres)

I.

Inventaire sommaire

II.

1.) 1610. anoblissement par Louis XIII d'Adam de la Foye seig^r de Querville, les Oulmetz et Le Hay, pour ses services militaires sous Henri IV. Signé: Louis (original contenant les armoiries au lion contournée)

2.) Liste détaillée des actes prouvant la noblesse de la famille de la Foye, en vue d'une maintenue. XVIII^e siècle

3.) Discussions des familles de Meynard et Gion de Cylus

4.) 24 avril 1608. Contrat de mariage de Jacques de la Foye, fils d'Adam et de d^{me} Marie Faulcon, avec d^{ce} Jeanne de Pury, dame héritière de Mallou.

5.) 25 juin 1616. Vente par Jacques de la Foye à M^{re} Claude Baratte, procureur à Caen des Aides de Normandie à Rouen, de maisons à Rouen que son père Adam de la Foye avait acquises en 1598.

6.) 16 avril 1655. Transaction passée entre Jacques de la Foye et François Beroult.

7.) 17 juillet 1615. Procès de procédure entre Jacques de la Foye, seul fils et héritier d'Adam, et Fleury de S^t Michel s^r du lieu, second mari de d^{me} Marie Faulcon.

8.) Diverses notes généalogiques sur les de la Foye et familles alliés.

9.) 10 décembre 1708. Maintenue de noblesse de François Baudran seig^r de Landay - Ravilly et ses parents de la branche établie à S^t Malo.

III.

10.) 4 décembre 1640. Contrat de mariage de Gabriel de la Foye, fils de ~~Jacques~~ Jacques et de Jeanne de Pury avec d^{ce} Anne du Bosch.

20
11) 7 avril 1667. Contrat de mariage de François de la Foye, fils de Gabriel et d'Aune du Bosch avec D^{me} Adrienne de Wasseras, fille du Baron de Wasseras en Hautaub, accompagné des armoiries peintes de cette famille, et scellé de 3 sceaux.

12) 27 août 1666. Acte passé entre François du Bosch seig^r d'Herminval, doyen de la cour des Aides de Normandie et François de la Foye au sujet du donaire d'Aune du Bosch veuve de Gabriel de la Foye.

13) 7 août 1666. Partage des successions de Gabriel de la Foye, d'Aune du Bosch et de Jeanne de Percy.

14) 16 juillet 1663. Aveu de François Hallebault, curé de l'Hostellera, à François de la Foye, pour biens relevant de la seigneurie des Places.

15) 20 juin 1739. Contrat de mariage de Michel François de la Foye, fils de François ^{Ernard} et de Rose de Marquaire, avec Antoinette Eleonore de Surcet. Acte et accompagné des armoiries peintes de la famille de Surcet, et de l'acte de célébration du mariage religieux en date du 29 juin

16) 13 février 1750. Acte de tutelle des enfants de Michel François de la Foye et d'Antoinette Eleonore de Surcet.

17) 30 mai 1741. Assignation lancée au duc de Sully par Michel François de la Foye.

18) 12 mai 1780. Contrat de mariage de Charles Antoine François de la Foye, fils de Michel François et d'Antoinette Eleonore de Surcet avec Louise Alexandrine de Brudran, dame de Landay. Ravilly. Acte et accompagné d'un certificat d'inscription à la lettre publique de l'édite de Brudran du 12 août 1808

19) 7 février 1689. Bail de la terre de Malou fait par Adrienne de Wasseras au nom de son fils.

20) 28 juin 1727. Partage entre François Ernard de la Foye, Michel de la Foye son fils, Marie Anne de la Foye, Marie Magdeleine de la Foye, etc.

IV.

- 21) 15 septembre 1695. Vente par François - Evrard de la Foye à Louis de Maguairé, son beau frère, du fief noble de Malou.
- 22) 7 juillet 1698. Gage. Pleige (rôle ventur) détaillé et très complet des seigneuries de Malou, Norolles et St Pierre au nom de Charles - Antoine - Fraucis de la Foye, seig^r de Malou.
- 23) 26 novembre 1771. Gage. Pleige détaillé et très complet des seigneuries de Parfontaines appartenant à Promain Guillaume Rondel, ancien maître des comptes de Breton, Louis Rondel chanoine de Breton, Guillaume, Louis Rondel capitaine au régiment de Béarn, propriétaires et seigneurs patrons des seigneuries de Haudreville, le Fauail, Cauverville et les Parfontaines, seig^r du Petit Haudreville, Mesnil Josse Fortany, Gouvié, le Pontif, etc.
- 24) 26 novembre 1771. Acte semblable pour le fief du Pontif
- 25) 26 novembre 1771. Acte semblable pour le fief de Gouvié
- 26) 12 septembre 1758. Acte rendu à Antoinette - Sémon de Surcet veuve et labrice, par Guillaume Avanel, etc.
- 27) 14 novembre 1758. Gage Pleige de la seigneurie de Cornuille, en Norolles, appartenant à Bernard de Prevost seig^r des Places, la Fardouillien, le Bois Cornuille, etc.
- 28) 11 juillet 1758. Gage - Pleige de la seigneurie de St Pierre en Norolles appartenant aux de la Foye.
- 29) XVIII^e siècle. Divers titres concernant des partages et des estimations, entre autres celle de Malou.
- 30) 26 juin 1776. Vente par le sieur Thomas Boissel, bourgeois de Breton, y demeurant rue Coquebert, paroisse St Naise, de biens relevant des seigneuries de Cornuille, Parfontaine, etc.
- 31) 14 juin 1778. Convocation des vassaux de Malou pour rendre hommage à leur seigneur Charles - Antoine de la Foye
- 32) 1628 - 1764. Réasse d'aveux rendus à la seigneurie de St Pierre en Norolles. Atoms parmi les seigneurs de St Pierre. Pierre de St Pierre (1628), 2^{me} Anne de Voisne veuve de Pierre de St Pierre et labrice de son fille mineure (1681); en 1759 de la Foye.

- V. 33) 18 mai 1744. Contrat de mariage d'Henry de Surcet fils de Robert et de Jeanne de Crigy avec ^{de} Antoinette de Tamagox; avec Cécile d'Inhumation soub Henry du 31 mai 1762
- 34) 10 septembre 1740. Contrat de mariage de Jacques Henry, de Surcet, fils des précédents, avec Marie Charlotte de Fontenay
- 35) 26 avril 1780. Contrat de mariage de Louis du Bosch seij^r de St Laurent, fils de Louis et de N^e de Bocté avec ^{de} Magdelaine du Neveu
- 36) 17 juin 1782. Contrat de mariage de Jacques Charles ^{de} Orlandes Baron de Briouze, mestre de camp des armées du Roi et Louise Delphine de Baudran.

37) 19 juin 1783. Contrat de mariage entre Nicolas Antoine de la Boderie, seij^r du Poncel, fils d'Antoine et de Louise Charlotte de Corday, et ^{de} Antoinette Henriette de la Foye

VI. 38) 20 janvier 1771. Partage entre M^{re} de la Foye née de Surcet et ses 3 enfants.

39) 17 juin 1750. Inventaire détaillé de tous les meubles, papiers et objets se trouvant au château de Malou au delà de Michel-François de la Foye

40) 20 fructidor an VI. Consultation de l'avocat Duperré-Selisle au sujet du contrat de mariage de Louis du Bosch avec Magdelaine du Neveu.

41) 31 mai 1780. Inventaire des meubles se trouvant au château de Combray, paroisse de Fauquernon, au delà de Proc. Françoise de Parey, Baronne de Combray

41^{bis}) 15 octobre 1762. Partage entre les enfants de Nicolas Auguste de Baudran et de Proc. Françoise de Parey

VII. 41^{ter}) Dossier concernant la succession d'Antoinette Henriette de la Foye, épouse de Nicolas Antoine de la Boderie et de ses enfants en 1830.

42) Dossier concernant la famille de gris Bellise appartenant à Falaise

VIII. 42 et 42^{bis}). Correspondance entre M. de la Foye et la

m^l de Braray, sa cousine, au sujet de la succession du C^{te} de Bapaume. - (1780) - Le partage de la famille de Baudran le 15 octobre 1762 et le novembre 1763.

IX.

43) 8 août 1719. acte de baptême d'Antoinette Helmore de Durck.

44) 10 août 1741. acte de baptême d'Antoinette Henriette de la Foye

45) 30 juin 1741. acte de baptême de Louise Delphine de Baudran

46) 31 août 1762. acte de baptême de Louise Alexandrine de Baudran.

47) 24 janvier 1744. acte de baptême de Charles. Catherine fille de la Foye

48) 20 septembre 1781. Testament de Jacques-Henry de Durck Baron de Bonasay

49) 16 avril 1631. Testament de Louis de Parey seig' de Malou fondant une chapelle en l'église de Norolles.

50) 13 septembre 1781. Inhumation à Hermival de Louis-Hyacinthe du Bosch.

51) 4 janvier 1750. Inhumation à Norolles de François-Michel de la Foye seig' de Malou

52) 24 novembre 1792. Inhumation à Caen de Nicolas-Antoine de la Boderie.

53) 19 février 1788. Inhumation à Hermival de Louis-Charles du Bosch de l'éd' à Lisieux.

54) 4 floréal an XI. décès de Charles-Antoine-François de la Foye.

55) 20 mars 1807. décès de Antoinette-Éliouze de Durcet, femme de François-Michel de la Foye.

X.

56) 27 juin 1660. Bail de la ferme des Aulnets, par Gabriel de la Foye.

57) 22 janvier 1667. Bail de la même ferme par Jacques de la Foye.

- 58) 18 juin 1638. Bail de la même ferme par Jacques de la Foye.
- 59) 20 février 1737. Aveu à la seigneurie de Glatigny par Monsieur du Fay, pour terres dépendant des Aulnets.
- 60) 11 décembre 1737. Aveu à la même seigneurie par Michel de la Foye pour terres dépendant des Aulnets.
- 61) 23 octobre 1669. Aveu à la seigneurie de la Haute Mallet par Jacques de la Foye pour terres dépendant des Aulnets.
- 62) 28 juillet 1731. Aveu par Marc-Aurèle du Fay à la seigneurie de Glatigny pour terres dépendant des Aulnets.
- 63) 14 août 1670. Aveu par Jacques de la Foye seigneur de Piencont à la seigneurie de Guarney pour terres des Aulnets.
- 64) 4 août 1670. Plusieurs aveux concernant la même terre des Aulnets.
- 65) XVI^e siècle. Titre concernant les Aulnets, au dos duquel est un reçu de Denis Faulcon.
- 66) 22 novembre 1753. Procuration donnée par les de la Foye pour régler le paiement d'une rente due par les Barons de Wassengy.
- 67) 1 mai 1769. Acte passé entre Louis-Hyacinthe de Bosch et sa femme Françoise Thérèse Rose de la Foye, et Antoinette Delmore de Surcet veuve de Michel-François de la Foye.
- 68) 24 juin 1634. Homologation par le Parlement de Paris d'une transaction entre les de Parey, les de la Foye et les de Prevost au sujet de la succession de Louis de Parey seigneur de Malou.
- 69) 1812. Acte concernant Louise-Delphine de Baudran veuve de Jacques-Charles-François d'Orlandes.
- 70) 26 avril 1775. Aveu de la terre des Aulnets à la seigneurie de Glatigny, par les de la Foye.
- 71) 22 novembre 1765. Bail de la ferme des Aulnets par les de la Foye.
- 72) 5 juillet 1789. Bail de la même ferme par les de la Foye.
- 73) 1808. Acte concernant Rose-Marie-Madeleine de Baudran.

veuve de Jacques Marie - Olivier bourgeois habitant de Caen

74) 17 décembre 1764. Presidation de bail des Aulnois

75) 24 octobre 1773. Bail de la ferme des aulnois

76) An VII. Acte concernant Marie Pierre Victoire de Durcet épouse du Comte de Raray.

77) 28 juin 1727. Transaction entre les de la Foye au sujet de la succession de Paul abbé de la Foye.

78) 3 janvier 1774. Transaction au sujet de la terre des aulnois entre les de la Foye, leur fermier et le sieur Nicolas Mabon marchand demeurant à Vallville propriétaire d'une partie de cette terre.

79) 3 janvier 1765. Règle d'un procès (voyez n° 42)

80) 29 mars 1763. Constitution d'une rente de 150 livres par Charles de Bostay chevalier-seigneur de Moyaux, conseiller du Roi, commissaire en la vicomté de Moyaux en faveur de Antoinette Blémere de Lure et veuve de Michel de la Foye et de leurs enfants.

81) XVIII^e siècle. Série de quittances de livres aux de la Foye.

82) 1730. 1773. Bail et acte judiciaire concernant les Aulnois.

83) 1743 - 1754. Rôles de l'impôt de la paroisse de Norolles

84) 19 juin 1783. Contrat de mariage entre Nicolas Antoine de la Boiterie et Antoinette Henriette de la Foye.

85) 15 décembre 1760. Emprunt contracté par M^{me} de la Foye veuve de Durcet afin d'acheter une lieutenance à son fils.

86) 17 avril 1622. Contrat de mariage entre H.H. Zacharie Troustain et Honorable Fille Adam, de la paroisse de Glaunille

87) XVIII^e siècle. Appréciés de prix de grains à divers époques en sac. Parmi ces pièces on voit un acte de vente, en date du 10 novembre 1780, d'une tene en Norolles par le sieur Thomas - Sébastien Jossot, bourgeois de Caen, au sieur

Antoine Adrien Mollo, bourgeois de Lisieux.

XI.

88) 13 février 1759. Aveu rendu par dame Marie-Madeleine Riquier, femme de Jean Baptiste Michel Desperiers d'origine demeurant à Lisieux, à la seigneurie de Norolles et de Mallou.

89) 11 juillet 1759. Aveu rendu par Robert Garnier, marchand à Ornon, représentant par sieur D'aquez M. le Chevallier conseiller au Parlement de Rouen lequel représentait 3^{me} Marie Desperiers veuve Guillaume de Chevallier conseiller du Roi élu en l'abbaye de Lisieux, à la même seigneurie.

90) 27 juillet 1618. Aveu par Gilles Mollo à N.H. Robert de Porey seig' de Mallou, Cornuilles et La Touraille.

91) 7 février 1569. Aveu par Jehan Levesque à N.H. Jehan Porey seig' de Norolles, Mallou et Cornuilles.

92) 3 avril 1758. Aveu par Pierre Joseph Le Rab, marchand, à la seigneurie de Mallou.

93) 18 mai 1779. Aveu par le sieur Charles Coster à la même seigneurie.

94) 19 septembre 1620. Aveu par Louis Mollo à N.H. Pierre de St Pierre seig' de Norolles.

95) 14 septembre 1669. Aveu rendu à Pierre de St Pierre seig' de St Pierre et Norolles.

96) 3 février 1629. Aveu rendu au même par Christophe Jacques fils de Pierre Jacques.

97) 4 septembre 1758. Aveu rendu par Antoine Mollo bourgeois de Lisieux fils d'Aubron et petit fils de Jacques à la seigneurie de Mallou.

98) 5 juillet 1621. Aveu par M^e Jacques Fortin curé de St Pierre.

99) 27 septembre 1764. Aveu par François Le Besneur, chanoine de Lisieux, au vicin archidiacre de Ponteau-semer à la seigneurie de Mallou.

100) 29 février 1748. Aveu par Catherine Aubert, bourgeoise de Lisieux, fille de feu Jean Aubert, veuve de Gabriel Moisy sieur des Cailloueres à la seigneurie de Mallou.

- 101) 13 février 1759. Aveu par François Haquelon, Bourgeois de Sisieux, à la seigneurie de Mallou.
- 102) 8 février 1759. Aveu par Louis Trehan; à la même seig^{ie}
- 103) 8 février 1759. Aveu par le même à la même seig^{ie}
- 104) 27 septembre 1764. Aveu par François Le Rebours chanoine de Sisieux à la même seigneurie
- 105) 27 septembre 1764. Aveu par le même à la même seig^{ie}.
- 106) 27 septembre 1764. Aveu par le même à la même seig^{ie}
- 107) 27 septembre 1764. Aveu par le même à la même seig^{ie}
- 108) 13 septembre 1763. Aveu par Marie Juges veuve de Robert François-Jacques Mignot, clerc, sœur de la Touraille, mandant des loys de la prévôté de l'hôtel du Roi, à la même seig^{ie}
- 109) 27 septembre 1764. Aveu par ledit Le Rebours à la même seig^{ie}
- 110) 27 septembre 1764. Aveu par le même à la même seig^{ie}
- 111) 1 août 1755. Aveu par Pierre Nicolas Lequillon, officier "chez le Roi" à la même seig^{ie} pour la terre à la Roze en Norolle
- 112) 12 septembre 1758. Aveu par Pierre Trehan à la même seig^{ie}
- 113) 29 janvier 1693. Aveu par Jean Daubichon à Charles de Ferrille clerc seig^{ie} de S^r Pierre, en Norolle, à cause de 24 jouguelure de S^r Pierre sa femme.
- 114) 13 février 1759. Aveu par Alexis François Daubichon négociant à Sisieux, fils de Guillaume, à la même
- 115) 16 août 1760. Aveu par Charles Le Goust S^r des Loges fils de Charles à la même
- 116) 12 septembre 1758. Aveu par Jeanne Taquet à la même
- 117) 13 février 1759. Aveu par Louis Morin et Pierre L'Écuyer à la même
- 118) 12 septembre 1758. Aveu par Jean Baptiste Pierre de la Mare à la même
- 119) 16 août 1760. - Aveu par le même à la même seig^{ie}
- 120) 16 août 1760. Aveu par le même à la même seig^{ie}
- 121) 16 février 1759. Aveu par Antoine Vallée, amercant

280
en la paroisse de Norolles, J. B. Vallée originaire de la paroisse
de Norolles demeurant en l'île de la Martinique ville du Port
Royal, Nicolas Vallée avoué de la marchandise, Grogade de
Magry, à la même seig^e

122) 1 mai 1683. Aveu par Robert David à noble dame
Adrienne de Wasseras veuve de François de la Foye seig^e de
Mallon, tutrice de ses fils.

123) 16 août 1660. Aveu par Jacques de Serpenteur à la seig^e de
Mallon.

124) 12 septembre 1753. Aveu par Michel Millais à la même seig^e

125) 15 juin 1747. Aveu par le même à la même seig^e

126) 12 septembre 1756. Aveu par Jacques Quasnek à la même seig^e

127) 12 avril 1628. Procès judiciaire en la cour et juridiction
de Mallou entre Louis de Darcy seig^e de Mallou et un vassal

128) 1 juillet 1753. Aveu par Robert Chauby à la même seig^e

129) 16 novembre 1653. Aveu par J^{eu} Louis de Darcy femme
de Jacques de Prevost clercq sieur de la Pelotière greffier
ordinaire de la Chambre du Roi et Lieutenant de ses gardes
et héritier de son frère Louis de Darcy, à Messire Alexandre
de Quisant, chevalier, seigneur de la terre et seigneurie
de Bouttemont assise à Norolles et s'étendant sur paroisses
de St Philbert des Champs, St Martin aux Barbans, Serenville,
etc. pour un herbage

130) 16 février 175. Aveu par Jean de la Mare à la seig^e de Mallou.

131) 26 avril 1763. Aveu par Thomas Jourdain marchand à
Lisieux, à la même seig^e

132) 27 septembre 1764. Aveu par François de Robours à la même seig^e

133) 18 novembre 1492. Aveu par Pierre Halle à M. N. Guillaume
de Gourgo clercq seig^e de Mallou, en Norolles, pour l'airasse
des Poiriers

134) 13 février 1759. Aveu par Charles-François Hagudon à la
seig^e de Norolles.

135) 5 novembre 1774. Aveu par Pierre-Nicolas Le Guillou à la même seig^e

- 136) 19 juin 1753. Aveu par Gaston Chardey à la même seigneurie
- 137) 28 mai 1683. Aveu par Adrien Chardey à la même seigneurie
- 138) 12 septembre 1758. Aveu par Jacques Chardey à la même seigneurie
- 139) 30 mars 1754. Aveu par J. B. Vallé susdit à la même seigneurie
- 140) 13 février 1759. Aveu par Michel Millais à la même seigneurie
- 141) 8 juillet 1549. Aveu de l'aîné aux Pitochons par Nicolas Coustois aux enfants héritiers de feu Jehan de Gouvy en son vivant chaper seig^r de Mallou. Cette terre joint Jehan Parez chaper au droit d'un nommé Nicole. Jehan Parez chaper seig^r de la Vallée possède une partie de cette aînesse
- 142) 8 février 1759. Aveu par Louis Trehaut à la même seigneurie
- 143) 27 mai 1770. Aveu par André Adrien Piquot à cette seigneurie
- 144) 12 septembre 1610. Contrat de mariage de Marguerite de la Foye, fille naturelle d'Adam de la Foye, avec Pierre Lesnia, fille de Marguerin Lesnia, de la paroisse de Bourgeadoille en la vicomté d'Aulge.
- 145) 7 octobre 1747. Aîte concernant une rente due aux de la Foye, par François Thouret.
- 146) 18 avril 1661. Vente par Louis Carache, fils François, de la paroisse de St Philébert des Champs à Honnête Homme Josué Drugem, de la paroisse du Breuil.
- 147) 10 juillet 1653. Aveu par Adrien Cottin à Pierre de St Pierre chaper seig^r de St Pierre
- 148) 22 juillet 1661. Aveu par François Nicole, Bourgeois de Linoux, à noble Dame Jeanne de Parez veuve de Jacques de la Foye daine de Novoles.
- 149) 10 juillet 1760. Aveu par François Millays à Messire Bernard Le Prevost chaper chevalier seig^r des Biaux, de la Fardonnillière, du Bois de Corneilles, et.
- 150) 10 juillet 1760. Aveu par Jacques Carpentier au même
- 150) 10 juillet 1760. Aveu par Denis Smouier au même
- 152) 5 novembre 1759. Aveu par Louis Trehan au même
- 153) 14 février 1764. Aveu par Adrien Piquot curé de Vieux Bourg au même

- 154) 12 juillet 1646. Aveu par François Vallée à D^{eu}. Louise de
Souray dame de Courcilles femme de Jacques Le Prevost.
- 155) 15 janvier 1761. Aveu par Adrien Belhaïste à Bernard Le
Prevost.
- 156) 26 décembre 1768. Aveu par François Heroult au même.
- 157) 26 décembre 1768. Aveu par François Heroult au même.
- 158) 15 janvier 1761. Aveu par Pierre Nicolas au même.
- 159) 5 novembre 1759. Aveu par Jacques Hugou au même.
- 160) 5 novembre 1759. Aveu par M^{re} Pierre Nicolas au même.
- 161) 3 juillet 1762. Aveu par Robert Garnier au même.
- 162) 5 novembre 1759. Aveu par Gabriel du Bois au même.
- 163) 5 novembre 1759. Aveu par Louis Tahan au même.
- 164) 5 novembre 1759. Aveu par Louis Tahan au même.
- 165) 5 novembre 1759. Aveu par Modeste L'Emploi au même.
- 166) Etat des avaux du fief de Courcilles.
- 167) 20 juin 173... Accord entre les seigneurs de Courcilles
et de Courcilles au sujet de la construction de la chapelle de
l'église de Nouvelles fondée par les de Souray.
- 168) 6 février 1721. Lettre de l'évêque de Lisieux à M^{re}
de la Foye au sujet de la nomination d'un chapelain.
- 169) 16 avril 1631. Testament de Louis de Souray écuyer seig^r
de Mallou faisant plusieurs donations, entre autres donnant
la moitié de ses meubles à sa femme Jacqueline de Puisant.
- XII. 170) an III - 1813 - Dossier concernant Louise, Reçueuse de Boudran
demeurant à Argentan veuve Jacques Charles François d'Orlandes
de Briouze, ^{contrat} mariés devant qu'une notaire à Tournay
le 17 juin 1782. Le sujet de comptes sans intérêt.
- 171) 31 août 1736. Brevet donné par le duc de Noailles maréchal
de France au chevalier de Malou. Donné à Godi.
- 172) 11 septembre 1696. Arrêt du conseil d'Etat signé d'Helijacques
et concernant un traité avec la Compagnie des Indes.
- 173) 1780 - 1787. Correspondance adressée à M^{re} de la Foye en
son hôtel à Lisieux concernant une somme due par M. X

Colleville négociant.

174). Pièces concernant la même créance

175). 30 juillet 1776. Pièce d'un procès pendant au méridid de Caen entre le sieur Bourdon de May et Pierre Lantou

176) 5 mai 1638. Prou'dure au Parlement de Breven entre Antoine de Parey, serj' de Cambrey et J. J. de Butte s^r du Buisson.

177) 28 mars 1664. Procès donné par Charles de Parey serj' de Cambrey à Nicolas Asselin écuyer s' de Freville conseiller au Parlement de Breven fils de Philippe Asselin conseiller au même Parlement et de Françoise de Seignemur serj' et dame de Freville

178) 11 avril 1696. Lettres du roi Louis XIV au sujet de l'appel comme d'abus formé par messire Adrien Novier chevalier serj' d'aufrville mari de J^{de} Cécile Novier de Taillepiéd contre les lettres de dispense obtenues du Pape par messire Guy - François de Parey serj' Baron de Cambrey pour épouser J^{de} Marie - Marguerite de Novier de Taillepiéd.

179) 15 mars 1578. Vente par Guillaume Lurant de la paroisse d'ouillie-le-Vivante et Probine Hubert sa femme à N. H. Richard Parey s^r de Cambrey, de terres en Fauquernon.

180). 1 octobre 1670. Vente judiciaire de biens ayant appartenu à Pierre de Parey.

181). 7 mai 1638. Pièce d'un procès d'instance d'Antoine de Parey écuyer serj' de Cambrey créancier de Louis de Botte' s' de Marolles et Jean - Jacques de Botte' s' du Buisson.

182) 15 octobre 1677. Cah des deniers provenant de la vente du fief et terre ayant appartenu à feu M^{re} maître Pierre de Parey écuyer, conseiller en la cour des Aides de Normandie situés aux

25
paroisses de Fauquernon, St Phallert des Champs, Maro Clés, St
Rubin de Bouthemont, etc à la requête de Charles de Parsy sig^r
de Combrey et Noailles, son frère, pour paiement de la somme
de 9445 livres. On y voit que Charles était donataire de M^{re} Jules
de Parsy prêtre son oncle.

1 183) 17 janvier 1803. Passeport de l'écrit à Paris de La Foye officier
qui rejoint messien de Wining.

184) 12 mars au IX. Autorisation du ministre Fouché
à Paris de La Foye de rentrer momentanément en France
et d'aller à Gisors.

185) 4 juillet 1801. Lettre du général Bournonville au duc Louis

186) 4 juillet 1801. Lettre de la cour de Prusse au même.

187) 11 mai 1802. Lettre de la même cour à Charles-Antoine 4^e ^{sign}

188) 2 février au IX. Passeport de l'écrit à Gisors de La Foye

189) 18 septembre au X. Déclaration et serment de Charles-Antoine
de La Foye rentrant en France.

190) 24 novembre au X. Lettre du général Bournonville au duc
Charles-Antoine-Princes de La Foye à Gisors à Posen

191) 1 février au X. Lettre semblable

192) 14 juin au X. id

193) 28 mars au IX. id

XIII. 194) 11 mai 1802. Certificat de la cour de Prusse au même

195) 18 février au XI. Certificat d'administration pour l'écrit
de l'écrit au même

196) 19 thermidor au XI. Passeport, daté de Fauquernon, de l'écrit
au même

197) Dossier concernant l'indemnité payée aux de La Foye
à la suite de la vente nationale de leurs biens.

198) Correspondance de l'an XI à l'an XII.

199) Dossier très intéressant concernant même de La Foye
né de Dancet pendant l'émigration de ses fils. On y voit
à la date du 4 janvier 1793 l'inventaire de tous les
meubles garnissant le château de Mallou destinés à être vendus

295

. TABLE.

Preface	3.
Adam de la Foye . XVI ^e - XVII ^e siècle	7.
Jacques de la Foye . mort entre 1655 et 1658	23.
Gabriel de la Foye . mort en 1665.	43.
Francois de la Foye . mort vers 1683 .	53.
Francois - Evrard de la Foye XVII ^e siècle	59.
Michel . Francoi de la Foye . 1701 - 1750 .	71.
Charles . Antoine . Francoi de la Foye 1744 - 1804	95.
Louis Francoi . Honor de la Foye 1781 - 1842	113.
Eugene . Charles - Francoi de la Foye 1795 -	159.
Charles - Alexandre . Marie . Francoi de la Foye 1839 - 1908.	167.
Arbre genealogique de la famille de la Foye	295-311
Notes sur la famille Faulcon	175.
" " de Paroy	183.
" " du Bosch	191.
" " de Wathervas	195.
" " de Mauguais	201.
" " de Surcet	205.
" " de Nonant	215.
" " de Baudran	225.
Tableau de parente des de la Foye avec les Hingant de 5 ^e main, de Bellainy, de la Bergassiere, de Mercadio	254.
genealogie de la famille de Meynard	264.
Parente des de la Foye avec les de Cassat, d'Indy, de Braquillanges, de Bony, etc.	266.
Adresses de parents	267.
Notes historiques sur Malou, Norolles, etc.	273.
Inventaire des titres du chateau du Tertre en Juer	279.

TAB LEAU GENEALOGIQUE DE LA

N. H. Adam de la Foye, écuyer, s: du Hay et de Quevilly, capitaine = 2^{de} Marie Faulcon, héritière de la terre des Aulnets

N. H. Jacques de la Foye, s: des Aulnets = par contrat du 24 août 1608

1^o gabriel de la Foye, écuyer, seig: de Mallou, les Aulnets, la Vallée, etc. = par contrat du 4 X^{bre} 1646 2^{de} Anne du Bosch, de la maison d' Hermival

Entre autres enfants: 1^o François de la Foye, écuyer, seig: de Mallou, les Aulnets, etc. = par contrat du 7 avril 1667 passé en la cour de Hainaut 2^{de} Adrienne de Wasseras, fille du Baron de Wasseras colonel d'un regiment de Hauts Allemands

1^o François Errand de la Foye 2^o Jean Jean François 3^o Gaston. Dominique
écuyer seig: de Mallou = par de la Foye, benédicte de la Foye, docteur en
contrat du 5 janvier 1693, Sorbonne, benédicte
à la Martinique, 2^{de} Rose de Macquaire, de la maison de Grandcourt.

1^o Michel. François de la Foye (appelé aussi François Michel) né en 1701, mort en 1750 = par contrat du 20 juin 1739 2^{de} Antoinette. Eleonore de Durcet de Bernay seig: de Malou

1^o Charles. Antoine. François de la Foye seig: de Malou baptisé le 24 janvier 1744 mort à Caen le 4 fév^{er} an XII = 2^{de} Louise. Alexandrine de Baudran héritière de Courmay. Ravilly le 16 mai 1780. Emigré. Capitaine au Regiment de Souvres. Chevalier de S^{te} Louis

1^o Louis. François. Eleonor de la Foye Comte de la Foye, né en 1781, émigré avec ses parents, ami intime de Chamisso, = à Vire en 7^{bre} 1818 M^{lle} Julie Caroline de Sevelinges. Il mourut à Caen le 2 mars 1842

2^o Eugène. Charles. François de la Foye né pendant l'émigration le 1 mars 1795, chef d'escadron d'artillerie, chev. de la L^g. d'Honneur = à Tulle le 3 fév^{er} 1836 M^{lle} Irène Jeanne Marie Charlotte de Meynard de la Sudrie

Mathilde. Thérèse de la Foye née le 4 mars 1829 = à S^t Malo le 24 avril 1855 Paul. Étienne des Bois, magistrat, président du tribunal civil de Fougères, fils d'Étienne. Kaveris. Joachim des Bois, officier de marine et d'Éugénie Mourin d'Arfeuille.

Charles Alexandre. Marie François de la Foye né le 19 X^{bre} 1839, général de brigade d'artillerie commandeur de la L^g. d'Honneur, conseiller général du Morbihan = la première nous le 17 avril 1874 M^{lle} Alice Elisabeth Marie de Keraudren et au secondes nous le 5 X^{bre} 1882 M^{lle} Charlotte Marie. Anne de la Monneraye. Mort le 10 février 1908.

Charles. Marie des Bois, né en 1861 avocat à Bernay = le 28 janvier 1889 M^{lle} Thérèse Ruault. Caro

Du 1^{er} mariage: Henri Eugène Friedrich. Marie Étienne de la Foye, capitaine au 9^o zouaves, chev. de la Légion d'Honneur, Croix de guerre mort pour la France le 16 avril 1917.

1^o Paul des Bois = M^{lle} Simon petite fille de Cinahem

2^o Marie Thérèse des Bois = Albert Lurand de la Bédouinière

3^o Alice Adèle des Bois = M^{lle} de Mannerville

4^o Georges. Marie Joseph de la Foye né le 8 mars 1913

LA FAMILLE DE LA FOYE

Marie des gardes du Maréchal de Ferragues et son lieutenant à Lisieux

1608 2^e Jeanne de Parey, héritière de Mallou, près Lisieux

1^{er} François de la Foye = août 1649 Marguerin du Thiron, conseiller du Roi, conseiller au grenier à sel de Lisieux. Ont postérité

- 2^o Jacques de la Foye 5^e des Culnets et de Piemont On ignore son alliance
- 3^o Paul de la Foye abbé de la Foye, prêtre, né le 4 avril 1653
- 4^o Gilles de la Foye né le 11 juillet 1656 vj^e de la vallée
- 5^o Gaston de la Foye seig^r des Places

Entre autres marié - Magdeleine de la Foye = Marc Aurèle du Foy, sœur, seig^r de la Garenne des Terres

2^o Charles François de la Foye lieutenant au régiment de la Reine - Infanterie

3^o Françoise Marie Rose de la Foye = Louis Hyacinthe du Bosch seig^r de Bismorin Capitaine des grenadiers royaux

2^o Jean Pierre de la Foye chevalier de Malou Captivité le 20 mars 1747 capitaine au régiment de Lorraine Chevalier de St Louis à du Siff, mort le 29 décembre 1821. Coureur. Le Bataillon

3^o Antoinette Henriette de la Foye né le 6 août 1741 = par contrat de 19 juin 1783 Nicolas Antoine de la Boderie seig^r du Poncelet. + 1830

3^o Adolphe - François - Julien de la Foye né aussi lui pendant l'émigration le 11 avril 1798, professeur d'hydrographie de 1^{re} classe à l'école navale de Brest, chev. de la Lég. d'Honneur ⇒ Le Drose Le gentil de Droy

N^e de la Foye fille unique = M. d'Espagnol de Chanteloup capitaine de frégate, chev. de la Lég. d'Honneur. Sans postérité

- 1^{er} mariage 1^o Louis Marie de la Foye né 2 juillet 1853 = 12. juin 1912 M^{lle} madeline Marie Josephine du Boisboudry
- 2^o Eugène - Henri Marie de la Foye né 2 juillet 1853 = nov. 1911. Germaine Marie Bernadine Dierout de Puteaux
- 3^o Charlotte Henriette Bernadine Marie de la Foye née le 31 juillet 1854 = 8 octobre 1908 Marie Joseph Bernard Cauchon de Coqueraymont
- 4^o Marie Marguerite de la Foye morte enfant
- 5^o Elisabeth Marie de la Foye née 19 novembre 1887 = 27 novembre 1911 Jean - Marie Pierre Cto du Boisboudry

- 11. Jean Amédée Marie de la Foye né 9 octobre
- 2. Hervé Marie Joseph de la Foye né 21 juillet
- 3. Antoine Marie Joseph de la Foye né 14 7^o
- Yves Marie Louis de la Foye né 21 1915
- Chanteloup Marie Jeanne Charlotte née le 25 août 1913 = 20 Sept. Pierre Marie Paul le Bastard de Villeneuve
- 5 enfants de Coqueraymont
- 4 enfants du Boisboudry